



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue

VOLUME 14
INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, April 10, 2024

Tenue à :

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 10 avril 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.
<https://www.transcription.tc>
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
HON. KARINA GOULD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-Chef par Ms. Lynda Morgan	1
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	26
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	32
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	36
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	40
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	46
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	49
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	52
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gregory Tzemenakis	54
HON. WILLIAM BLAIR, Sworn/Assermenté	56
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Gordon Cameron	56
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	68
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	72
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	77
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	79
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	82
HON. DOMINIC LeBLANC, Sworn/Assermenté	85
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	85
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	106
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	112
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	116
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	121

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	124
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Me Alain Manseau	131
RT. HON. JUSTIN TRUDEAU, Sworn/Assermenté	136
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	136
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	185
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	193
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	200
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	208
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Mark Polley	214
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	217
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	220
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	224
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	228

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 62	Minister Karina Gould Public Summary of Classified Interview	2
COM 18	Minister of Democratic Institutions Mandate Letter	4
CAN 15506	Memo for the NSIA to the PM - Elections Security Briefings for the Hon. Dominic LeBlanc	24
CAN 4252	Security Brief for Minister Gould	44
HRC 31	LPC Procedure for the Permanent Appeals Committee, Bylaw 9	52
WIT 64	Public Interview Summary: the Honourable Bill Blair, Minister of National Defence	56
COM 155	Annual Report 2019	73
WIT 63	In Camera Examination Summary: the Honourable Bill Blair, Minister of Defence	77
WIT 65	Public Interview Summary: the Honourable Dominic LeBlanc	86
WIT 52	Public Summary of In Camera Examination: Minister Dominic LeBlanc	86
COM 48	Countering an Evolving Threat: Update on Recommendations to Counter Foreign Interference in Canada's Democratic Institutions	89
JKW 161	National Terrorism Threat Level	109
COM 346	CTV News – “Process underway for Han Dong's possible return to the Liberal caucus” – June 1, 2023	121
COM 344	CBC – “MP Han Dong says he wants to rejoin Liberal caucus after being ‘vindicated’ by Johnston’s report” – May 24, 2023	123
COM 345	CBC – “Han Dong says he’s met with government, is waiting to learn if he can rejoin caucus” – Sep 21, 2023	124

VIII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
COM 347	Global News – “Trudeau not saying if Han Dong will return to Liberal caucus after testimony” – April 3, 2024	124
CAN 2096	Elections Security Brief for Minister LeBlanc	126
WIT 66	Interview Summary: Rt. Hon. Justin Trudeau (Prime Minister)	137
WIT 67	In Camera Examination Summary: the Right Honourable Justin Trudeau, Prime Minister	137
CAN 3116	SITE TF SITREP: 22 October 2019	156
CAN 15487	Safeguarding the 2019 General Elections	157
CAN 17673	Handwritten Notes of B. Clow	170
COM 8	Cabinet Directive on the Critical Election Incident Public Protocol	204
COM 118	First Report The Right Honourable David Johnston Independent Special Rapporteur on Foreign Interference	212

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mercredi 10 avril 2024 à 9 h 32

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 32.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour.

L'HON. KARINA GOULD: Bonjour.

Me LYNDA MORGAN: Commissaire, Lynda Morgan.

Et la ministre Gould. Je voudrais demander qu'elle soit assermentée ou affirmée.

LE GREFFIER: Vous préférez être affirmée?

L'HON. KARINA GOULD: Oui.

LE GREFFIER: Est-ce qu'on peut avoir votre nom complet et épelez votre nom.

L'HON. KARINA GOULD: Karina Gould, G-O-U-L-D.

LE GREFFIER: Est-ce que vous affirmez solennellement que le témoignage que vous allez donner aujourd'hui est la vérité, toute la vérité et seulement la vérité?

L'HON. KARINA GOULD: (Non interprété)

--- L'HON. KARINA GOULD, Sous affirmation solennelle:

LE GREFFIER: Merci beaucoup. Vous pouvez procéder.

--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:

Me LYNDA MORGAN: Madame Gould, vous avez été

1 interrogée le mars... 15 mars. Est-ce que je peux avoir WIT
2 62.

3 --- PIÈCE No. WIT 62:

4 Minister Karina Gould Public Summary
5 of Classified Interview

6 **Me LYNDA MORGAN:** Et là donc... oui, c'était le
7 15 mars 2025. Est-ce que vous avez pu voir le résumé de
8 l'entrevue?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez des
11 changements à apporter?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Paragraphe 13,
13 deuxième (non interprété).

14 **Me LYNDA MORGAN:** Passons au paragraphe 13,
15 qui est à la page 5. D'accord.

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Alors, là je voudrais
17 changer :

18 « Elle se rappelle représente des
19 représentants des agences qui sont
20 devenus le SITE TF, y inclus SCRS,
21 ministère AMC et le Bureau du Conseil
22 privé et le RRM. » (Tel
23 qu'interprété)

24 **Me LYNDA MORGAN:** Et avec ce changement, est-
25 ce que vous pouvez adopter le résumé comme votre témoignage
26 devant la Commission aujourd'hui?

27 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez eu différentes

1 positions au Cabinet depuis 2017, ministre des Institutions
2 démocratiques du 10 janvier jusqu'à 2019 au mois de novembre.

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Vous êtes le leader du
5 gouvernement, et ça c'est depuis le mois de juillet 2023.

6 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est exact.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Je voudrais commencer en
8 vous posant des questions sur le développement du plan pour
9 protéger la démocratie du Canada. Là je voudrais situer le
10 contexte des événements qui avaient lieu à l'époque.

11 Dans votre déclaration de témoin, au
12 paragraphe 4, vous avez décrit que la motivation pour la
13 création du plan est arrivée dans le contexte dans une série
14 des essais de la Russie pour s'ingérer dans les élections à
15 travers le monde avec des campagnes d'ingérence cybernétique.

16 Vous avez aussi décrit que le plan est créé
17 dans le contexte de ce qu'on appelle du dilemme Obama.
18 C'est-à-dire, le fait que le président Obama ne pouvait pas
19 alerter le public sur des renseignements par rapport aux
20 ingérences électorales, car on pensait qu'il serait partisan
21 et qu'il voulait s'ingérer dans le processus. Est-ce que ça
22 situe votre... la situation? Le contexte?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Il faut se
24 rappeler, en janvier 2017, c'était deux mois suite à
25 l'élection présidentielle aux États-Unis. Il y avait pas mal
26 d'activités qui arrivaient au niveau international, surtout
27 aux États-Unis, suite à ce qu'on a vu comme étant de
28 l'ingérence très sophistiquée de la Russie dans l'élection de

1 2016 aux États-Unis.

2 Il y avait aussi d'autres événements mondiaux
3 dans les six à huit mois par la suite où on a vu le vote pour
4 Brexit, on a vu également des fuites de Macron en France,
5 cyberattaques contre le parlement allemand, le Bundestag. Il
6 y avait donc des attaques cybernétiques de haut niveau contre
7 des démocraties à travers le monde.

8 Donc, quand le ministre m'a donné... le premier
9 ministre m'a donné ce mandat, c'était pour protéger la
10 démocratie canadienne et les élections canadiennes de ce
11 genre de menaces cybernétiques de haut niveau qui venaient
12 surtout de la Russie, à l'époque.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Regardons la lettre de
14 mandat du premier ministre. Est-ce que je peux avoir COM 18,
15 s'il vous plait.

16 **--- PIÈCE NO. COM 18:**

17 Minister of Democratic Institutions
18 Mandate Letter

19 **Me LYNDA MORGAN:** C'est une lettre que vous
20 avez reçu le 1^{er} février 2017 du premier ministre. On attend
21 que le document soit affiché. COM 18. Merci beaucoup. Le
22 document que vous voyez à l'écran, est-ce que c'est la lettre
23 que vous avez reçue?

24 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Si on peut passer à la page
26 3, s'il vous plait. Un petit peu plus bas. Merci.

27 Ici, on voit le paragraphe qui commence :

28 « En particulier, je m'attends à ce

1 que vous travailliez avec collègues
2 et avec les processus des cabinets,
3 législatifs et réglementaires pour
4 livrer sur les priorités
5 importantes :

- 6 • En collaboration avec le
7 ministre de la Défense
8 nationale, le ministre de la
9 Sécurité pour diriger les
10 efforts du Canada pour se
11 défendre contre les cybermenaces
12 dans le processus électoral. Ça
13 doit inclure le CST pour
14 analyser les activités
15 électorales et politiques des
16 hackers et pour publier ces
17 évaluations et demander au CST
18 de donner des conseils pour les
19 partis politiques et Élections
20 Canada sur les meilleures
21 pratiques pour la
22 cybersécurité. » (Tel
23 qu'interprété)

24 Il y a d'autres éléments, mais on va mettre
25 l'accent là-dessus.

26 Est-ce que pour cet aspect de votre mandat,
27 est-ce que vous avez eu des discussions avec le premier
28 ministre par rapport aux attentes, ce que le plan doit

1 couvrir, comment ça doit opérer?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, c'est assez clair
3 dans la lettre du mandat quel était mon travail. De
4 travailler à travers le gouvernement pour protéger nos
5 élections des menaces cybernétiques.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Le mandat, donc, met
7 l'accent sur les cybermenaces. Est-ce que le plan qui a été
8 élaboré pour protéger la démocratie, est-ce que c'était
9 surtout ciblé par rapport aux cybermenaces?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Finalement,
11 c'était beaucoup plus large que ça. Comment ça s'est fait,
12 quand vous êtes ministre et vous avez une lettre de mandat,
13 c'est votre description de poste, si vous voulez, par rapport
14 à ce que le premier ministre s'attend de vous pendant votre
15 période dans ce poste.

16 Donc, j'ai commencé à recueillir des
17 informations, apprendre quelles étaient les menaces. Donc,
18 il y avait différentes réunions avec les chefs des agences
19 pour comprendre quelles étaient les menaces pour le Canada.

20 Et on a mis l'accent surtout sur nos
21 élections. Et avec ce processus, j'ai pris connaissance
22 d'autres menaces ainsi que avec les renseignements. Ce qui
23 nous a amené aux quatre piliers qui ont été publiés au mois
24 de janvier 2019 et le plan du Canada pour protéger notre
25 démocratie.

26 Et ça, c'était pas simplement pour la
27 sécurité publique et la défense nationale, mais il y avait
28 aussi Affaires mondiales Canada aussi. Et donc, il y avait

1 un plan très exhaustif pour contrer les menaces comme on les
2 avaient compris à l'époque.

3 Donc, c'était un processus d'apprentissage,
4 compréhension, et d'essayer de mettre en place un plan qui
5 serait le plus robuste pour protéger la démocratie nationale
6 du Canada.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Pour ce recueillement
8 d'information que vous venez de décrire, qu'est-ce que vous
9 avez identifié ou qu'est-ce que vous avez appris par rapport
10 aux menaces? Quelles étaient les menaces les plus
11 importantes auxquelles le plan devait répondre?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Et bien, l'une des
13 parties importantes, c'était la compréhension que l'ingérence
14 étrangère ou des essais pour s'ingérer de la part des
15 étrangers, c'est surtout l'essai qui a lieu depuis longtemps,
16 peut-être dans toutes les élections que le Canada a déjà
17 eues.

18 Il y a des essais d'ingérence tout comme pour
19 chaque élection dans une démocratie dans le monde depuis
20 l'époque de la Grèce ancienne. Il y a toujours eu des
21 efforts d'ingérence. Donc, je pense que c'était le plus
22 important de se rendre compte que la nature des menaces ont
23 évolué au fil du temps.

24 La période de 2017 à 2019, c'était là où il y
25 avait les menaces en ligne qui étaient plus important. Et
26 même dans les agences au niveau de la sécurité, ils
27 apprenaient à ce sujet.

28 Si on reprend l'exemple russe aux États-Unis,

1 ils utilisaient les plateformes des médias sociaux pour
2 essayer de chercher un résultat particulier dans l'élection
3 ou tout simplement pour créer du chaos pour que les gens
4 aient moins confiance dans la démocratie.

5 Donc, ça, ça aide leur intérêt national de
6 dire que la démocratie n'est pas quelque chose auquel les
7 Russes devraient s'intéresser, car « regardez le chaos ».
8 Nous, nous cherchons la stabilité. Donc, il y a bien des
9 intérêts en jeu.

10 L'autre chose que j'ai pu apprendre, c'est
11 que d'autres pays, par exemple, où il y avait aussi un
12 intérêt parfois, peut-être pour avoir un certain candidat élu
13 ou non. Qu'ils aient réussi ou pas, ça c'est toujours une
14 question qu'on peut se poser. Mais il y a peut-être des
15 objectifs particuliers au niveau des politiques ou bien des
16 objectifs par rapport à l'influence des opérations.

17 Et c'est important de noter que les pays
18 étrangers, les acteurs étrangers, sont toujours... ils essaient
19 toujours d'influencer le monde. Mais c'est pas caché. C'est
20 très ouvert. Cette... les discussions publiques à travers les
21 médias et aussi il y a l'ingérence. Et tout ça, c'est ce qui
22 est secret et ce qui est clandestin, qu'ils essaient de faire
23 pour que les Canadiens ni les politiciens ne vont pas s'en
24 rendre compte.

25 Donc, on a beaucoup appris par rapport à ce
26 qui se passait. Et je dirais aussi que j'ai pu apprendre que
27 nos agents de sécurité sont très sophistiqués au Canada. Et
28 qu'ils ont des très bonnes connaissances par rapport à ce qui

1 se passe. Mais on peut se rappeler aussi que les acteurs
2 étrangers essaient de le faire de façon différente, qu'on ne
3 connaît pas. Et ce que j'ai pu apprendre, moi, avec ce
4 processus, c'est qu'il faut vraiment être très conscient.

5 Et c'est le cas des agences par rapport à
6 quelles informations sont divulguées. Car s'ils prennent la
7 décision de divulguer quelque chose, là ils permettent à
8 l'acteur étranger de savoir qu'on est au courant de ce qu'ils
9 font. Donc, ils peuvent perdre des sources et peuvent
10 chercher à être davantage clandestin. Donc, il faut faire
11 vraiment attention par rapport à ce qui est divulgué au
12 public. Et ça, ça joue un rôle très important dans le plan.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Quand vous parlez des
14 sources de renseignement, si j'ai bien compris, dans votre
15 rôle en tant que ministre, vous n'avez pas reçu des produits
16 de renseignement au quotidien?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est juste.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Et, si j'ai bien compris,
19 vous avez eu des séances d'information et que vous avez reçu
20 de l'information de différentes agences aussi?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut avoir CAN
23 13303? Si on peut passer à la page 3. Vous pouvez voir là
24 pour les séances d'information pour les ministres, là vous
25 voyez toute une série de réunions entre le 18 aout 2018... 15
26 aout, pardon, 2018, et... donc, au ministre des Institutions
27 démocratiques du mois d'aout 2018 jusqu'au 23 aout 2019. On
28 voit un chef CST et le directeur du SCRS. Est-ce que ce sont

1 des réunions?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Et bien, je pense que
3 oui. Mais je les rencontrais une ou deux fois par mois.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Les renseignements que vous
5 avez reçus, est-ce que c'est l'accent sur les cybermenaces ou
6 c'était plus large?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Principalement, c'était
8 pour les cybermenaces au Canada, mais aussi ce qui se passait
9 à travers le monde. Et on inclut ce qui se passe à travers
10 le monde pour qu'on puisse apprendre d'autres expériences
11 pour être capable de protéger la démocratie du Canada dans
12 les élections contre ce genre d'attaque.

13 Et, si pertinent, il y aurait des
14 descriptions à niveau élevé de d'autres types de menaces
15 potentielles qui pourraient être de l'ingérence pour les
16 élections. Mais ce n'est jamais spécifique. C'est toujours
17 d'ordre général au niveau de ce que l'agence voyait à
18 l'époque.

19 **Me LYNDA MORGAN:** D'accord. Par rapport à un
20 niveau très général, est-ce que vous avez reçu le nom
21 d'acteurs potentiels?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous pouvez
23 préciser?

24 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez reçu
25 des noms des personnes, par exemple?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez reçu
28 les renseignements par rapport à des incidences alléguées

1 d'ingérence étrangère?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Pas dans les questions
3 spécifiques, détails spécifiques. C'était assez général.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez aussi reçu de
5 l'information de d'autres entités d'agences à part le SCRS et
6 le CST?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est surtout le SCRS
8 et le CST qui sont les sources, mais il y avait aussi
9 Affaires mondiales Canada avec leur mécanisme de réponse
10 rapide fournit de l'information.

11 Et ce que fait ce MRR, ça fonctionne avec les
12 alliés de l'OTAN et le G7 pour avoir une vision plus large à
13 travers le monde pour essayer d'identifier des tendances et
14 pour identifier une menace avant que ça puisse avoir lieu.

15 Donc, ils vont me parler de ce qu'ils
16 voyaient à travers le monde au niveau des nouvelles tendances
17 et des nouvelles menaces dans l'espace en ligne de source... de
18 contenu de sources publiques.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y avait
20 d'autres sources?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y avait aussi le BCP
22 qui nous fournissait des renseignements, mais je pense que
23 c'était surtout des renseignements du SCRS et le CST.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Par rapport au BCP, est-ce
25 que vous savez qui colligeait l'information?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je ne le sais pas.
27 Ce serait par le truchement de mon sous-ministre, mais je ne
28 suis pas au courant de la chaîne de commandement de ce côté-

1 là.

2 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais maintenant
3 passer au plan que vous avez élaboré. Alors, si je comprends
4 bien, d'après la lettre de mandat et du résumé en tant que
5 ministre de la Sécurité publique et... le ministre de la
6 Sécurité publique était aussi impliqué dans l'élaboration du
7 plan. Pourriez-vous nous expliquer dans quelle mesure?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que j'ai voulu faire
9 en tant que ministre des Institutions démocratiques, c'était
10 de créer un plan pour l'ensemble du gouvernement. À mesure
11 que j'en apprenais davantage sur les menaces, je devais
12 m'assurer que nous ayons une participation de plusieurs
13 ministères en collaboration. Donc, le ministre de la Défense
14 nationale et le ministre de la Sécurité publique étaient à
15 titre... agissaient à titre d'appui, mais il fallait justement
16 savoir ce que nous pouvions faire pour appuyer le plan.

17 Par exemple, le ministre de la Sécurité
18 publique avait des priorités en matière du renseignement,
19 assurer la sécurité des élections et protéger nos
20 institutions démocratiques.

21 La GRC, elle, a créé une unité spécifique
22 pour analyser les menaces contre la démocratie et faisait
23 aussi une mise à jour de émettage. Il a aussi fait le point
24 sur d'autres initiatives pour protéger les institutions
25 démocratiques et pareil pour le Centre de sécurité des
26 télécommunications.

27 Et donc, ils ont donné la possibilité aux
28 partis politiques et aux parlementaires, au commissaire, au

1 Parlement de prêter main forte pour mener une évaluation de
2 la sécurité de leur processus et de leur... parce que il
3 fallait... on a suggéré de créer un numéro d'information pour
4 qu'on puisse s'adresser à ce numéro pour avoir des
5 informations au besoin. On avait aussi une liste de
6 fournisseurs qui avaient été approuvés sur le plan de la
7 sécurité.

8 Donc, nous avons pris toutes sortes de
9 mesures pour nous assurer que nous faisons tout en notre
10 pouvoir, tel que nous l'entrevoions à ce moment-là, pour
11 protéger les élections contre les cybermenaces.

12 Et l'autre chose aussi, à mesure que j'en
13 apprenais davantage, j'ai impliqué davantage Affaires
14 mondiales et le mécanisme de réponse rapide et... parce que
15 j'ai appris que l'une des meilleures façons de protéger notre
16 démocratie, c'est d'avoir des citoyens bien informés. Et
17 donc, Patrimoine Canada avait déjà un programme d'éducation
18 du public pour l'engagement des citoyens et la
19 sensibilisation du public en matière de cybersécurité.

20 Et nous voulions... nous voulons donc nous
21 assurer que nous n'omettons rien dans nos efforts. Et par
22 l'entremise du ministère de la Défense, nous avons aussi eu
23 des contacts avec le Centre des communications de l'OTAN que
24 nous avons invité à Ottawa à la Galerie de la presse pour... la
25 Tribune de la presse, pardon, pour une conférence sur
26 l'identification de cybermenaces. Et ils ont donc invité un
27 reporter de la Finlande qui a donc donné une séance
28 d'information à la Tribune de la presse.

1 Donc, c'était vraiment une approche
2 pangouvernementale pour répondre à la menace et fournir les
3 informations et les soutiens nécessaires à chacun des
4 intervenants.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Et, si je comprends bien,
6 dans votre déclaration de témoin, vous vouliez consulter tous
7 les partis politiques pour avoir leur son de cloche et leur
8 rétroaction. Quand vous dites « son de cloche et
9 rétroaction », qu'est-ce que vous cherchiez?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Alors, dès le départ,
11 j'étais impliquée avec les membres de l'opposition de même
12 que les partis politiques. Je croyais que... je crois que
13 c'était au début de l'automne 2017. J'ai eu des réunions
14 avec chacun des critiques... chacune des critiques de
15 l'opposition, donc, la critique de sécurité publique et celle
16 pour les institutions démocratiques, pour parler du fait,
17 justement, que nous étions en train de mettre au point ce
18 plan pour savoir qu'est-ce qu'ils avaient comme préoccupation
19 pour que nous les prenions en considération et aussi
20 entretenir un dialogue continu.

21 Et à la suite de ces premières réunions, mon
22 personnel a rencontré le personnel des partis politiques ou
23 le personnel des critiques de l'opposition pour les tenir au
24 courant de ce que nous faisons. Et quand j'ai annoncé le
25 plan en 2019, j'ai fait allusion au fait que j'avais eu des
26 contacts avec l'opposition et les partis politiques pendant
27 tout le processus. C'était très important, à mon sens, que
28 ces efforts soient non-partisans et que nous ayons un

1 consensus quant au processus et au contenu du plan.

2 Parce que l'une chose que vous remarquerez,
3 dans le protocole, et on y viendra tout à l'heure, c'est que
4 la démocratie est fragile et elle repose sur la confiance, la
5 confiance des citoyens dans les processus et la confiance
6 dans les résultats des élections.

7 Donc, il était absolument primordial que tous
8 les partis politiques participent à ces initiatives. Qu'ils
9 comprennent ce que le plan comportait et qu'ils soient à
10 l'aise de sorte que si un incident survenait, qu'il y ait un
11 consensus et que nous ayons l'assurance que la situation
12 était... faisait l'objet d'une surveillance et que si quelqu'un
13 devait prendre la parole publiquement, ce serait une source
14 qui inspirait confiance.

15 Le dilemme d'Obama, c'est justement le fait-
16 même de faire une déclaration publique peut être vu comme une
17 ingérence, que ce soit d'un organisme partisan ou non. Et
18 donc, il fallait trouver une façon d'informer et de partager
19 de l'information qui inspire confiance à tous les partis.

20 Et comme on l'a vu dans les élections
21 américaines, il y a eu des commentaires très partisans des
22 deux côtés quant à savoir si l'information aurait dû être
23 divulguée ou non ou si on aurait dû même nommer un acteur
24 étranger éventuel.

25 Et donc, c'est une question délicate et
26 complexe. Et j'estimais qu'il était très important de
27 sauvegarder les caractères non partisans de ce que nous
28 faisons et que tout le monde soit à l'aise avec la démarche.

1 Et, évidemment, c'était la première fois que
2 nous ayons eu à imaginer un mécanisme de ce genre. Donc, il
3 était très important pour moi que tous les partis politiques
4 et les partis d'opposition soient dans le coup.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, dans vos
6 consultations avec les partis politiques, est-ce que vous
7 avez eu des rétroactions sur le contenu du plan comme tel?
8 La composition du Panel des cinq, par exemple? Est-ce que
9 vous avez eu des commentaires ou des réactions?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Nous... j'ai fait
11 partie de ces conversations qui ont eu lieu par l'entremise
12 de membres du personnel. Et ce qu'on a vu dans les rapports,
13 en préparation aux élections 2019, tout le monde semblait à
14 l'aise avec ce que nous avons préparé.

15 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais vous poser des
16 questions sur le Panel des cinq qui était composé de hauts
17 fonctionnaires. Si je comprends bien, dans votre déclaration
18 de témoin, vous avez utilisé le modèle français pour
19 reconstituer le Panel des cinq. Donc, un organisme impartial
20 de conseillers juridiques.

21 Alors, si je comprends bien, au niveau
22 conceptuel, au stade conceptuel du plan, vous aviez envisagé
23 de recruter des magistrats, des juges, avant de choisir les
24 hauts fonctionnaires. Est-ce exact?

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

26 **Me LYNDA MORGAN:** À quel stade avez-vous
27 déterminé la composition du Panel?

28 **L'HON. KARINA GOULD:** La première chose à

1 dire, c'est que j'estimais très important qu'il n'y ait
2 aucune partisanerie dans le processus. Alors, même si
3 j'étais... je suis encore ministre de la Couronne, j'étais la
4 ministre responsable, et j'étais responsable des élections.

5 Donc, toute implication partisane, donc,
6 toute implication du premier ministre ou du... de la vice-
7 première ministre par rapport à une question délicate pendant
8 les élections, même si tout était fait avec les meilleures
9 intentions du monde, pourrait être vue comme une ingérence.
10 Et je voulais... donc, mon premier objectif, c'était d'éliminer
11 toute possibilité qu'il y ait une perception d'un intérêt
12 partisan en cas d'un éventuel incident.

13 Donc, j'étais très intéressée par le modèle
14 français dans la mesure où ils ont... ils ont appelé ce panel
15 de leur organisme, le Conseil des éminences grises. C'était
16 donc des personnages très respectés, mais c'était pas nouveau
17 par rapport à ce qui existait déjà. Nous n'avons rien du
18 genre au Canada. Nous avons Élections Canada et ce n'est pas
19 vraiment le rôle d'Élections Canada de déterminer s'il y a eu
20 ingérence étrangère. Ils n'ont pas non plus les capacités de
21 le détecter.

22 J'ai aussi parlé au directeur des élections à
23 l'époque, et le commissaire, et, encore une fois, ça ne
24 faisait pas partie de leurs responsabilités.

25 Donc, j'essayais de voir qui était le mieux
26 placé pour remplir ce rôle. Et la raison pour laquelle j'ai
27 choisi des hauts fonctionnaires sont le fait justement qu'ils
28 sont impartiaux, ils sont non-partisans, et ce sont des

1 experts. Des professionnels qui auraient accès à de
2 l'information et qui comprendraient la nature des menaces et
3 qui pourraient déterminer quel serait l'impact éventuel sur
4 une élection.

5 L'autre facteur qui est entré en ligne de
6 compte dans la composition, c'est que le Gouvernement du
7 Canada peut être comportementalisé par moments. Donc, on
8 voulait réunir les gens qui ont accès à l'information; donc,
9 le directeur du Service de renseignement, le directeur du
10 Centre de sécurité des télécommunications; et réunir ces gens
11 rapidement, parce que en cas d'incident, on veut pouvoir
12 prendre une décision et intervenir le plus rapidement
13 possible.

14 Donc, des gens qui ont accès à l'information
15 et qui comprennent le monde du renseignement et qu'est-ce que
16 le renseignement peut nous donner comme preuve, parce qu'il
17 faut être certain de ce que l'on sait avant d'agir. Et donc,
18 le même simple fait de faire une déclaration publique a déjà
19 un impact sur l'élection ou peut avoir un impact.

20 Et le ministre des Affaires mondiales, encore
21 une fois... la sous-ministre des Affaires mondiales, parce que
22 il y a peut-être des mesures à prendre par rapport à des
23 ingérences qui ne sont pas du domaine public, mais on... il y a
24 peut-être d'autres mesures qui peuvent être prises en...
25 discrètement. Et donc, la sous-ministre des Affaires
26 mondiales serait bien placée pour comprendre la donne.

27 Et, évidemment, la greffière du Conseil
28 privé, qui est le plus haut fonctionnaire, et la sous-

1 ministre de la Justice. Et la raison pour laquelle
2 j'estimais important d'avoir la sous-ministre de la Justice,
3 c'est justement pour apporter la perspective juridique et la
4 compréhension des précédents dans le pays pour nous assurer
5 que les droits démocratiques des Canadiens ne soient protégés
6 et que les candidats des partis politiques soient protégés,
7 parce que il fallait comprendre les implications juridiques
8 d'une décision.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, respectant la
10 priorité de choisir des gens impartiaux, donc, les sous-
11 ministres sont nommés par le greffier du Conseil privé,
12 n'est-ce pas? Et c'est une nomination pour une période
13 indéterminée, n'est-ce pas?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, exact.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Et le point où je veux en
16 venir, c'est que le premier ministre a le pouvoir d'obliger
17 un sous-ministre à démissionner?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Encore une fois, c'est
19 au-delà de mes compétences. Les sous-ministres que je
20 connais ont fonctionné dans les gouvernements de partisans
21 formés par des partis différents. Les sous-ministres sont
22 des professionnels. Beaucoup de sous-ministres que j'ai eus,
23 moi, ont servi sous des gouvernements conservateurs et
24 libéraux et différents gouvernements.

25 Et peu importe, c'est le rôle des
26 fonctionnaires d'être impartiaux, d'être non-partisans,
27 d'être professionnels. Et surtout pendant une période
28 d'élections où le gouvernement est... c'est la convention de

1 transition qui prévaut, ça c'est quelque chose qui existe au
2 Canada depuis le début de la Confédération, où ce sont les
3 fonctionnaires qui assument les responsabilités du
4 gouvernement, parce que le gouvernement lui-même, évidemment,
5 est impliqué dans le processus électoral et en période de
6 campagne.

7 Et donc, c'est à la fonction publique de
8 défendre les institutions gouvernementales et d'assurer le
9 bon fonctionnement du gouvernement. Et donc, les Canadiens
10 font confiance à la fonction publique pour qu'elle fasse
11 preuve d'impartialité.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, encore une fois, le
13 gouvernement s'occupe... la période... le gouvernement de
14 transition s'occupe uniquement des opérations?

15 **L'HON. KARINA GOULD:** N'oubliez pas que c'est
16 la première fois que nous avons fait quelque chose du genre.
17 Donc, élaborer un plan. Il était très important de le faire,
18 mais on savait aussi qu'il allait y avoir une révision du
19 processus pour que nous puissions tirer des leçons et
20 formuler des recommandations pour l'avenir. Et ça, ce serait
21 le... pour déterminer s'il fallait faire des ajustements ou
22 établir un processus plus permanent, par exemple.

23 C'est aussi l'une des premières occasions... en
24 fait, c'était la seconde fois que nous avons une élection à
25 date fixe au Canada. Et donc, plusieurs facteurs sont
26 intervenus. En fait, c'est plus difficile pour les acteurs
27 étrangers de s'ingérer quand on tient des élections à pied
28 élevé, alors que lorsqu'il y a une date fixe prévue, tout le

1 monde peut se préparer. Donc, nous étions d'apprendre sur le
2 tas, et nous avons tiré des leçons que nous voulions
3 appliquer dans l'avenir pour les autres élections à venir.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, est-ce que vous
5 vouliez envisager de créer un organisme qui siègerait plus
6 longtemps que la période de transition, qui aurait un
7 caractère permanent?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Dans la mesure où
9 tous les individus qui siègent sur le Panel des cinq
10 continuent d'exercer leurs fonctions en tant que sous-
11 ministres et chef de diverses agences.

12 Et on s'attend... on penserait qu'ils
13 continuent à dialoguer, mais le Panel des cinq ne devrait
14 exister de façon formelle que pendant la période de
15 convention, de transition, parce que c'est le moment où les
16 gens... les citoyens prennent une décision... les électeurs
17 prennent une décision quant à qui ils vont voter... pour qui
18 ils vont voter. Et donc, le Panel des cinq a sa raison
19 d'être avant que le gouvernement soit élu.

20 Et je pense qu'il faut s'occuper donc de
21 protéger les élections plutôt que l'ingérence étrangère d'une
22 façon permanente. Il s'agit vraiment de protéger le
23 processus électoral. Et au Gouvernement... dans le
24 Gouvernement du Canada, nous avons déjà des... d'autres agences
25 et responsables qui s'occupent de ces activités. Et nous
26 n'avons rien pour nous protéger pendant la période de
27 convention de transition.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le rôle du Panel

1 était d'informer le public pendant l'élection dans le cas
2 d'une éventuelle menace qui compromettrait le résultat des
3 élections. Et nous avons aussi entendu que le critère pour
4 le seuil d'une déclaration publique était très élevé et donc
5 est-ce que c'était effectivement l'intention?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. C'est très
7 important, justement, que le critère soit extrêmement... les
8 critères soient très rigoureux, parce que c'est une décision
9 très sérieuse de faire une déclaration publique, parce que
10 cette déclaration pourrait être vue comme une ingérence en
11 soi.

12 Et ça, c'était un point sensible pour tous
13 les partis politiques. Pour ceux d'entre nous qui avons géré
14 ou qui avons vécu une élection ou travaillé pendant la
15 période électorale, c'est très intense. Il y a... c'est
16 presque chaotique. Il y a énormément d'information qui
17 circule.

18 Et si on doit décider d'informer les citoyens
19 qu'un acteur étranger s'est ingéré dans les élections, il
20 faut que on soit absolument sûr de notre coup. Il faut que
21 ce seuil soit extrêmement rigoureux, parce que nous annonçons
22 que l'intégrité du processus électoral a été compromis. Il
23 faut être absolument certain des faits avant de faire une
24 déclaration semblable. Et il faut donc que l'intérêt
25 national soit en jeu. Et les partis politiques ont été très
26 clairs que, pour eux, c'était primordial également.

27 **Me LYNDIA MORGAN:** Quand vous parlez de
28 l'intégrité du processus, est-ce que vous pensez que ce

1 serait examiné au niveau de la circonscription ou au niveau
2 national?

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Ça pourrait être l'un
4 ou l'autre. Le Canada n'a pas une seule élection, on a 338
5 élections qui créent un évènement électoral. Donc, tout est
6 spécifique au contexte.

7 Ça pourrait être quelque chose qui arrive au
8 niveau national, que tout le monde... et que tout le monde est
9 au courant et tout le monde est affecté. Ça pourrait être
10 quelque chose qui arrive dans un seul... dans une seule
11 circonscription.

12 Voilà l'importance du fait que le Panel doit
13 comprendre tout ce qui se passe dans le contexte et les
14 incidences potentielles. Tout ça, c'est très important pour
15 prendre cette décision. Et c'était spécifique dans la
16 directive du Cabinet de donner au Panel l'autorité et la
17 responsabilité pour prendre cette décision.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous pensez que
19 le Panel peut agir par rapport aux renseignements qui sont
20 en-dessous du seuil?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce ne serait pas la
22 décision du Panel. Ce serait la décision des agences qui ont
23 ces responsabilités. Le Panel, son focus principal, c'est de
24 savoir s'il y a quelque chose qui est suffisamment important
25 que ça compromette une élection équitable et libre par les
26 Canadiens et que ce serait dans l'intérêt national de
27 divulguer. Voilà la responsabilité du Panel.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Une autre question

1 brièvement. Est-ce que je peux avoir CAN 15506.

2 **--- PIÈCE No. CAN 15506:**

3 Memo for the NSIA to the PM -
4 Elections Security Briefings for the
5 Hon. Dominic LeBlanc

6 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, si vous pouvez
7 descendre un petit peu. Si nous regardons le troisième
8 point :

9 « Avant et pendant l'élection
10 générale de 2019, les sous-ministres
11 ont fourni des breffages sur la
12 sécurité des élections à Karina
13 Gould, la ministre des Institutions
14 démocratiques. » (Tel qu'interprété)

15 Alors, est-ce que les sous-ministres vous ont
16 fait des breffages?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, pas pendant
18 l'élection.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous vous
20 attendiez à ce que vous ayez des séances de breffage pendant
21 les élections?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Je m'attendais à ne pas
23 en recevoir pendant les élections. J'ai conçu le processus
24 clairement pour ne pas recevoir des breffages pendant le
25 processus, car j'avais un intérêt dans le résultat de
26 l'élection. Donc, je pensais que ce serait complètement
27 inapproprié de recevoir ces séances d'information. Voilà
28 pourquoi c'était tellement important de créer cette instance

1 non-partisane qui serait responsable pendant la période
2 électorale.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit que vous avez
4 reçu des informations, mais pas pendant la période
5 électorale. Dans votre résumé de témoignage, vous n'avez pas
6 reçu de témoignage par rapport aux allégations sur Don Valley
7 North, c'est bien ça?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Vous n'étiez pas au courant
10 que des représentants des partis ont été débriefés par
11 rapport à l'ingérence pour l'investiture pour Don Valley
12 North?

13 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est juste. Quand... en
14 élaborant ce système politique, c'était important que chaque
15 parti politique avait leur propre porte ouverte, si vous
16 voulez, vis-à-vis des agences et le gouvernement. Moi, en
17 tant que ministre des Institutions démocratiques, je ne
18 serais pas au courant. Donc, ils pouvaient avoir confiance
19 avec leurs communications avec les agences de sécurité.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Vous n'avez pas été breffée
21 sur... qu'il y avait deux transferts de fonds d'à peu près
22 250 \$ des officiels du RPC qui ont été transférés avec un
23 membre de la communauté. Et ça, c'est allé à un membre de
24 législation provinciale.

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je n'ai pas reçu
26 les spécifiques. J'avais quelque chose de plus général.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez été au
28 courant qu'il y avait des efforts pour réduire le

1 gouvernement pour Pakistan?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Niveau général
3 seulement.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Merci beaucoup.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6 Nous allons avoir le contre-interrogatoire
7 par l'avocat de Jenny Kwan.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

9 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, Madame la
10 Commissaire.

11 Madame Gould, bonjour. Je vais prendre un
12 instant.

13 Madame Gould, ce matin, je voulais poser des
14 questions par rapport au type d'information que vous avez
15 considérée quand vous avez élaboré le seuil et que vous avez
16 élaboré le plan pour protéger la démocratie du Canada.

17 Dans votre déclaration de témoin, vous l'avez
18 dit dans votre témoignage aussi, que les séances
19 d'information ont été de niveau très élevé, que vous avez
20 regardé en dehors du Canada pour voir comment l'ingérence
21 étrangère affectait les élections.

22 Est-ce que vous pensez que ce serait
23 important d'avoir le détail spécifique de ce qu'est de
24 l'ingérence au Canada pour que vous puissiez évaluer ce qui
25 s'est passé ici et que la dynamique aurait été peut-être
26 différente de nos partenaires américains ou ailleurs dans le
27 monde?

28 **L'HON. KARINA GOULD:** Je veux retourner à

1 2017 pour un instant. C'était la première fois que nous
2 réfléchissions à l'ingérence étrangère par rapport à la
3 sécurité cybernétique. Et c'est la première fois que nous
4 voyions les étapes à travers le monde en temps réel.

5 En général, l'ingérence étrangère était très
6 secret et d'un être humain à l'autre. On ne voyait pas le
7 piratage des systèmes et la divulgation d'information et
8 d'essayer de polluer le système d'information, comme c'était
9 le cas à l'époque. Donc, c'était vraiment important
10 d'apprendre des exemples dans le monde réel qui se passaient
11 pour que nous puissions savoir quoi faire ici, chez nous,
12 pour éviter telle chose à l'avenir.

13 Évidemment, moi j'ai été breffée à niveau
14 très élevé par rapport aux activités d'ingérence... les essais,
15 je devrais dire, d'ingérence que nous avons vu ici au Canada.
16 Donc, je voudrais corriger la prémisse de votre question.
17 C'est-à-dire que, oui, il y avait ces deux éléments qui
18 arrivaient, et ça c'était très important pour voir comment on
19 pouvait se protéger nous-mêmes.

20 Aussi, il faut comprendre que les acteurs de
21 menace ne vont pas faire la même chose deux fois, car quand
22 ils font une chose et qu'on le découvre, ils vont évoluer,
23 ils vont faire autre chose. Donc, on essaie constamment de
24 savoir qu'est-ce qui va être nouveau.

25 Personne avant l'élection présidentielle
26 américaine pensait que la Russie utilisait Facebook et
27 Twitter et faisait semblant d'être des Américains avec leur
28 agence à St. Petersburg, avec leurs activités, avec les bots.

1 Donc, c'était très important d'avoir cette compréhension pour
2 être capable d'élaborer un plan pour se protéger au mieux
3 possible.

4 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup pour cette
5 réponse. C'est très utile. Pour mieux comprendre, quand
6 vous dites que vous avez été informée de façon générale par
7 rapport à ce qui se passait général, est-ce que vous avez été
8 breffée par rapport à qui pouvait les acteurs dans le paysage
9 canadien mais pas les choses spécifiques?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce serait de niveau
11 très général dans le sens que, par rapport aux acteurs
12 étrangers qui ont essayé d'avoir des activités d'ingérence
13 étrangère et certaines des façons que ces agences auraient pu
14 observer ces acteurs et comment ils essayaient de le faire.
15 Donc, il y avait une compréhension de quelles étaient les
16 menaces au Canada.

17 Je dirais, de façon générale -- et je l'ai
18 mentionné dans ma dernière réponse -- on sait qu'il y a eu
19 des essais au niveau de l'ingérence dans la démocratie
20 canadienne, ça depuis le début de la Confédération. Mais je
21 dirais que nos agences de renseignement, et bien, sont très
22 forts par rapport à la surveillance de ces activités et ils
23 peuvent... s'ils peuvent partager ces informations avec la GRC
24 qui... s'ils ont des preuves, et bien, c'est à la GRC d'agir.

25 **Me MANI KAKKAR:** Je pense que je comprends
26 votre témoignage comme étant que vous avez une certaine
27 compréhension de comment l'ingérence étrangère a fonctionné
28 ici au Canada et quels seraient les acteurs éventuels.

1 Donc, pendant ces dernières semaines, pendant
2 la Commission, nous avons appris que l'ingérence étrangère
3 peut être des événements très discrets qui ne sont pas
4 forcément seuls si importants, mais dans l'ensemble, c'est
5 très important. Est-ce que vous en avez tenu compte quand
6 vous avez élaboré votre plan?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, éventuellement,
8 mais je dirais qu'on a mis avec ce plan l'accent sur la
9 sécurité cybernétique. Et aussi, c'était important de
10 comprendre toutes les façons que les acteurs malveillants
11 pouvaient s'ingérer pour s'assurer que les agences aient les
12 outils nécessaires pour être capable d'agir quand ils avaient
13 des preuves.

14 **Me MANI KAKKAR:** Donc, il semble que vous
15 avez une réponse semblable qu'un événement n'est pas si...
16 forcément si important, mais si vous les rajoutez, ça
17 pourrait être important?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Ça pourrait, ou pas.
19 Tout dépend du contexte. Et c'est très difficile de dire que
20 c'est une seule chose pour éventuellement avoir un impact.
21 Comme je le disais dans mon témoignage un peu plus tôt, le
22 seuil pour le Panel, c'était très élevé. Mais ça aurait pu
23 être quelque chose qui s'est passé dans une circonscription
24 ou ça pourrait être quelque chose qui est arrivé au niveau
25 national. Ça dépend vraiment du contexte.

26 **Me MANI KAKKAR:** D'accord. Étant donné que
27 tout est... dépend du contexte, est-ce que vous avez pensé à
28 une approche d'une échelle mouvante, donc le seuil est peut-

1 être élevé, mais peut-être que ça pourrait être déclenché à
2 différents niveaux et différents niveaux de réponse
3 pourraient faire?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Je vais résister un
5 petit peu. On ne peut pas avoir cette échelle mouvante, car
6 on ne peut pas forcément imaginer ce qui va arriver pendant
7 l'élection. Comme je l'ai dit, les acteurs, par exemple, ça
8 va changer. Ils regardent nos procédures et ils vont
9 certainement changer la façon qu'ils agissent au Canada en
10 voyant comment nous réagissons dans ce contexte.

11 Donc, le Panel a fait des exercices pour
12 imaginer différents scénarios. Le SITE Force a fait cet
13 exercice, mais dépend, dans le contexte, les choses arrivent.
14 Donc, on ne peut pas avoir une rubrique, si telle ou telle
15 chose, et bien telle chose va être à l'action, car si oui,
16 vous pourriez éventuellement faire de l'ingérence dans une
17 élection où c'était pas forcément nécessaire quand vous dites
18 quelque chose de façon publique, car le contexte, et bien,
19 décide ou détermine.

20 Alors, je sais que vous aimeriez avoir des
21 cases qui indiquent voilà quand il faut agir, mais c'est
22 important qu'il y ait la discrétion et du jugement avant que
23 quelque chose soit public.

24 **Me MANI KAKKAR:** Je suis d'accord. Peut-être
25 que la case n'est pas importante, car il y a tellement de
26 façons de s'ingérer, mais je parle d'une échelle mouvante par
27 rapport à l'échelle du terrorisme est établie. Différentes
28 menaces, il y a différentes réponses. Alors, non seulement

1 par rapport à une échelle par rapport à quand on répond. Il
2 ne s'agit pas de si telle chose arrive, on fait autre chose.
3 Il faut de la discrétion. Mais vous voulez assurer qu'il y
4 ait pas de... trop de réaction?

5 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pense pas que
6 vous pouvez déterminer si on n'a pas assez réagi ou trop
7 réagi, car pendant les élections, les émotions sont très
8 fortes. Le résultat, c'est très personnel pour tant de gens,
9 et il y a un tel impact sur le pays que vous allez pas
10 pouvoir dire, bon, tel que vous avez suivi cette échelle
11 mouvante, tout va bien.

12 Et ça, c'est vraiment l'essentiel du problème
13 avec Obama. Il a compris ce qui se passait, mais il ne
14 pensait qu'il pouvait dire quoi que ce soit, car il
15 s'inquiétait que le fait de dire quelque chose de façon
16 publique, ça aurait un impact sur le résultat.

17 Donc, ce que je voudrais vous dire, toutes
18 ces cases et ces réponses, au niveau du détail, et bien ça
19 existe déjà à l'intérieur des agences. Et ils ont déjà des
20 façons de tenir compte des choses plus mineures.

21 Et eux, ils prennent ces décisions à savoir
22 quand et comment il faut réagir et espérons que ça ne crée
23 pas de problèmes pour la sécurité nationale du Canada et des
24 Canadiens et Canadiennes. Mais aussi, que ça n'affecte pas
25 l'intégrité du processus électoral.

26 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup pour votre
27 réponse. Je ne peux... je n'ai plus de temps.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant

1 l'avocat de Michael Chong.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

3 **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la
4 Commissaire. Bonjour, Madame Gould.

5 Madame Morgan vous avait demandé... posé des
6 questions par rapport aux consultations avec les partis
7 politiques. Vous vous rappelez?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

9 **Me FRASER HARLAND:** Et je pense que votre
10 témoignage, et corrigez-moi si j'ai tort, mais le témoignage,
11 c'est que nous leur avons présenté, aux partis, le plan.
12 Est-ce que c'est... est-ce que présenter un plan, est-ce que ça
13 diffère d'une consultation significative pour le plan?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** On a eu des
15 consultations avant que le plan soit présenté. Et avec
16 madame Morgan, plus tôt ce matin, j'ai dit c'était à
17 l'automne 2017 et le plan a été publié en janvier 2019.

18 Donc, pendant cette période, il y a eu des
19 discussions avec les partis politiques, tout d'abord pour
20 comprendre quels étaient leurs défis, quels étaient... pour
21 avoir un niveau de confort avec eux.

22 L'un des éléments, c'était que le CST a
23 offert de faire des audits techniques de leur système. Et je
24 ne pense pas que les partis politiques étaient d'accord. Ils
25 ne voulaient pas que le gouvernement regarde leurs affaires.
26 Mais d'avoir une liste de fournisseurs qui... auxquels on
27 pouvait faire confiance.

28 Donc, tout ça, c'est... il y avait des

1 communications pendant le plan et dans les étapes finales,
2 quand ça été publié à l'hiver 2019.

3 **Me FRASER HARLAND:** C'est très utile. Je
4 vais m'assurer qu'on a votre témoignage. Mes préoccupations,
5 ce ne sont pas sur le plan, mais c'est par rapport au
6 protocole public. Alors, je pense que la réponse à madame
7 Morgan, vous avez dit : « On leur a présenté... ». Alors, je
8 me demande, par rapport au Panel des cinq, est-ce qu'il y a
9 eu des consultations avec les partis politiques ou est-ce que
10 on leur a présenté le plan tel que vous l'avez élaboré?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas vous
12 expliquer les discussions. Les discussions que j'ai eues,
13 c'était à l'automne de 2017 et au niveau... c'est au niveau du
14 personnel, par la suite.

15 **Me FRASER HARLAND:** Est-ce que vous pouvez
16 nous parler de différentes suggestions des partis politiques
17 qui ont fait partie du plan?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y avait une
19 acceptation générale, et je n'ai pas eu de résistance à
20 l'époque, comme quoi les fonctionnaires... il y avait pas de
21 résistance que les fonctionnaires fassent partie du Panel.

22 **Me FRASER HARLAND:** Une question par rapport
23 aux fonctionnaires sur le Panel. Vous avez sur ce Panel des
24 ministres, mais vous dites que toutes ces personnes sont non-
25 partisans et on s'attendrait que ce soit le cas, mais vous
26 avez aussi dit qu'ils étaient indépendants. Donc, je
27 voudrais vous poser une question à ce sujet. Est-ce que vous
28 êtes d'accord, il y a une différence importante quelqu'un qui

1 a une indépendance et quelqu'un qui est nommé?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirais, comme votre
3 client a été ministre et été... faisait partie... qu'il a été
4 servi par la fonction publique professionnelle. Ils sont
5 indépendants dans les conseils qu'ils font au gouvernement.
6 Ils sont très loyal dans leur mise en œuvre. Mais j'ai très,
7 très confiance en notre fonction publique. Ils desservent le
8 gouvernement de l'époque, mais ils vont servir aussi bien
9 quelle que soit la partie... le parti qui est au pouvoir.

10 **Me FRASER HARLAND:** Je suis d'accord.
11 J'apprécie beaucoup, mais il y a une différence entre
12 quelqu'un qui est nommé mais qui peut être élimé... par exemple
13 un juge. Ils ne peuvent pas être écartés et le directeur des
14 élections, il a une indépendance. Vous êtes d'accord qu'il y
15 a une différence entre ce genre d'indépendance
16 institutionnelle et quelqu'un qui est nommé au plaisir du
17 premier ministre?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que ce que
19 vous cherchez n'est peut-être pas très... tout à fait approprié
20 par rapport aux fonctionnaires qui sont non-partisanes.

21 Alors, oui, au niveau de leur chef, oui, ils
22 peuvent être renvoyés, mais ce n'est pas forcément la bonne
23 façon d'envisager la situation, car ils sont responsables
24 tout d'abord de la protection du Canada. C'est leur travail.
25 Et aussi, la protection de l'institution du gouvernement. Et
26 ça, c'est quelque chose qu'ils prennent très au sérieux. Et
27 ils ne sont pas partisans.

28 Et surtout pendant la période intérimaire, il

1 y a une tradition historique au Canada dans la gouvernance du
2 pays, ils vont prendre le rôle du gouvernement à l'époque, et
3 surtout dans la directive au Cabinet, on leur donne ce
4 pouvoir.

5 Si vous regardez la directive du Cabinet,
6 oui, ils vont informer le premier ministre, mais ils vont
7 aussi informer les autres partis politiques également pour
8 s'assurer que ce soit quelque chose qui soit juste et c'est
9 de l'information qui est reçue par tout le monde avant que ce
10 soit publié.

11 **Me FRASER HARLAND:** J'apprécie votre réponse,
12 mais laissez-moi essayer encore une fois. Bon, j'ai votre
13 déclaration sur le caractère non-partisan du Panel, mais
14 laissez-moi reformuler ma question.

15 Il y a une différence entre une personne qui
16 est nommé à la discrétion du gouvernement et quelqu'un qui
17 jouit d'indépendance institutionnelle. Et je prends comme
18 exemple un juge ou le directeur des élections.

19 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, il y a une
20 différence, mais dans... en l'occurrence, il s'agit de
21 professionnels qui prennent leurs responsabilités très au
22 sérieux en tant que fonctionnaires professionnels non-
23 partisans dont la première responsabilité est de protéger les
24 Canadiens, le gouvernement et le Canada.

25 **Me FRASER HARLAND:** Merci, Madame la
26 Ministre.

27 **L'INTERPRÈTE:** La Commissaire appelle
28 l'avocat de Erin O'Toole à la tribune.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:

2 **Me THOMAS JARMYN:** Madame la Ministre, je
3 suis Tom Jarmyn. Je suis l'avocat de Erin O'Toole.

4 Madame la Ministre, revenons à la question du
5 seuil pour une déclaration publique du Panel des cinq. Et le
6 Panel des cinq a dit que le seuil est très élevé. Elles ont
7 dit que il fallait de l'information fiable. Vous avez dit
8 qu'il fallait qu'elles soient certaines, exact?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, je vous soumettrais
11 que ce que vous avez fait, à mon avis, donc, c'est
12 institutionnaliser. Parce que le 7 octobre 2017 [sic],
13 l'administration d'Obama a dit au public américain que la
14 Russie s'ingérait dans les élections. Et la critique qui a
15 suivi de lui et de son administration, c'est qu'il avait
16 tardé à le faire. Est-ce que vous étiez au courant?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** J'ai lu tout ce qui
18 avait... ce qui a été rapporté dans le domaine public.

19 **Me THOMAS JARMYN:** Mais vous êtes au courant
20 que avant l'élection, il y a eu une déclaration fait au
21 public?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne suis pas au
23 courant.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, si je retourne donc
25 à votre déclaration de témoin dans le document WIT 62,
26 paragraphe 7, dans le second paragraphe. Il s'agit d'une
27 discussion sur les initiatives que vous avez pris par rapport
28 à Microsoft et Twitter pour en arriver à un accord volontaire

1 pour contrer la manipulation de l'information. Est-ce que
2 vous avez négocié avec d'autres plateformes ou communiqué
3 avec d'autres plateformes?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Facebook, Microsoft,
5 Twitter, et Google sont... étaient les principaux
6 interlocuteurs. Je sais que le Bureau du Conseil privé a
7 aussi communiqué avec d'autres plateformes. Mais c'était
8 plus difficile de communiquer avec elles, parce qu'elles
9 n'avait pas de représentant au Canada.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, personne n'a parlé à
11 Tencent et WeChat?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Il n'y avait pas
13 de bureau au Canada à ce moment-là. Et je dirais aussi que
14 en 2019, nous nous intéressions davantage à la Russie.

15 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais maintenant
16 attirer votre attention au paragraphe 11. Et là, vous parlez
17 d'ingérence dans le processus des nominations. Donc :

18 « ...allégations d'ingérence dans un
19 processus de nomination ne serait pas
20 suffisant pour remettre en question
21 l'intégrité des élections dans son
22 ensemble. » (Tel qu'interprété)

23 Mais est-ce que ça serait suffisant dans le
24 cas d'une circonscription?

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y a des agences qui
26 sont déjà... qui ont déjà la responsabilité de protéger
27 l'intégrité des élections dans les circonscriptions. Les
28 partis politiques sont responsables des nominations d'un

1 candidat. Élections Canada aussi a des règles...

2 **Me THOMAS JARMYN:** Comment Élections Canada
3 est-il responsable de la nomination des candidats?

4 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** (Intervention sans
5 microphone)

6 **L'INTERPRÈTE:** L'intervention porte sur le
7 droit au contre-interrogatoire.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, dans la déclaration,
9 il est dit que... la question que je pose, à partir de cette
10 déclaration, c'est comment Élections Canada a-t-elle...

11 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est le parti
12 politique lui-même qui est responsable de nominations de
13 candidat. S'il y a infraction à la loi, parce que par
14 exemple il y a des fonds étrangers qui ont été utilisés, ce
15 qui est illégal au terme de la *Loi sur les élections*, à ce
16 moment-là, la GRC ont le pouvoir d'intervenir.

17 **Me THOMAS JARMYN:** J'allais dire, donc,
18 Élections Canada s'intéresse au fonctionnement d'élections et
19 la GRC la fraude?

20 **L'HON. KARINA GOULD:** Comme vous savez, il y
21 a séparation des responsabilités et des pouvoirs au sein du
22 gouvernement. Donc, oui, c'est la GRC qui interviendrait
23 s'il y avait infraction à la loi... contravention à la loi.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Je reviens à la question
25 du seuil, en ce qui concerne la pondération des critères, on
26 voit il y a... quel serait l'impact sur le discours politique
27 s'il y a l'ingérence étrangère qui a un impact, quel serait
28 son impact?

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Écoutez, ça dépend du
2 contexte. C'est possible, évidemment. C'est ce qu'on a vu
3 dans le cas de l'élection présidentielle aux États-Unis.

4 Mais, encore une fois, comme toute personne
5 qui a participé à une élection, l'écosystème est chaotique
6 pendant la campagne électorale. Et donc, pour déterminer
7 s'il y a... que c'est l'ingérence étrangère qui a modifié le
8 discours politique ou si c'est une déclaration qui a été
9 faite par un autre candidat ou la politique ou la plateforme
10 d'un autre parti, par exemple, dans la course, c'est très
11 difficile de déterminer quelle est l'influence de chacun des
12 facteurs et qu'est-ce qui est déterminant.

13 Mais c'est là où les agences de
14 renseignement, leur évaluation de l'impact éventuel
15 intervient. On la soumet au Panel, qui en fait l'évaluation.
16 Donc, tout dépend du contexte, évidemment, et c'est l'un des
17 défis, l'une des difficultés.

18 Et c'est l'une des raisons pour laquelle je
19 pense que la Russie a utilisé les médias si efficacement
20 pendant l'élection de 2016. Mais on ne peut pas dire que la
21 Russie est nécessairement responsable ou que leur propagation
22 de désinformation a faussé les résultats de l'élection 2016,
23 parce que au fond du... au bout du compte, c'est ce que je
24 crois, nous devons protéger les citoyens du Canada en leur
25 donnant les outils nécessaires pour qu'ils prennent des
26 décisions éclairées, une décision informée.

27 S'ils se présentent aux urnes et personne
28 leur a dit comment voter ou a essayé de les intimider ou de

1 leur offrir une récompense pour voter d'une certain façon,
2 s'ils prennent une décision basée sur l'information qu'ils
3 ont, le vote est valable. Et le résultat d'élection est
4 valide, parce que c'est une décision qui a été prise par
5 chacun des citoyens.

6 Mais quant à déterminer de façon spécifique
7 qu'il y a un élément dans l'élection qui est responsable du
8 choix des électeurs, c'est très difficile. Et c'est la
9 raison pour laquelle l'intervention du Panel doit pondérer sa
10 décision.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Merci. C'est tout, Madame
12 la Commissaire.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'appelle l'avocat du
14 Parti conservateur, Maitre de Luca.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

16 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Bonjour.

17 Je vais citer la lettre de mandat de 2017
18 venant du premier ministre, qui dit :

19 « En tant que ministre des
20 Institutions démocratiques, votre but
21 sera de renforcer l'ouverture et
22 l'impartialité des institutions
23 canadiennes et aussi de restaurer la
24 confiance des Canadiens et favoriser
25 leur participation dans les processus
26 démocratiques. » (Tel qu'interprété)

27 Vous vous rappelez de cette lettre?

28 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous

1 pourriez me le montrer?

2 **Me NANDO de LUCA:** Je n'ai pas noté le numéro
3 du document.

4 **L'HON. KARINA GOULD:** J'aimerais bien que
5 vous affichiez la lettre de mandat.

6 **Me LYNDA MORGAN:** COM 18.

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Quel paragraphe, si
8 vous voulez bien?

9 **Me NANDO de LUCA:** Bon, laissez-moi vous
10 poser une autre question. Croyez-vous que la... pensez-vous
11 que l'ingérence étrangère est contraire au mandat du... que le
12 premier ministre vous a confié?

13 **L'HON. KARINA GOULD:** Pourriez-vous répéter
14 votre question?

15 **Me NANDO de LUCA:** Dans la mesure où
16 l'ingérence étrangère a pu avoir lieu dans l'élection de
17 2019, ça aurait été contraire à votre responsabilité telle
18 que décrite dans la lettre de mandat?

19 **L'HON. KARINA GOULD:** Mon travail consistait
20 à élaborer une politique et un plan pour contrer, dans la
21 mesure du possible, l'ingérence étrangère. Ça ne veut pas
22 dire qu'il n'y a pas eu des tentatives. Comme je l'ai
23 mentionné dès le départ, dans toute élection, il y a des
24 tentatives d'ingérence.

25 Laissez-moi revenir à votre premier point.
26 La raison pour laquelle on m'a demandé de restaurer la
27 confiance dans la démocratie, à l'époque, c'est parce que
28 quand nous avons été élus, c'était après l'adoption de la *Loi*

1 *sur les élections justes* que l'opposition avait mise ne place
2 et qui réduisait la possibilité des citoyens de participer
3 aux élections.

4 Et donc, c'était notre objectif, c'est de
5 nous assurer que tous les Canadiens puissent continuer à
6 voter, puissent participer aux élections, et aient confiance
7 continue à avoir confiance en le processus.

8 **Me NANDO de LUCA:** J'aimerais vous demander
9 d'afficher MMC5020. Vous avez le document? Vous le voyez?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** (Non interprété)

11 **Me NANDO de LUCA:** C'est un résumé de la
12 séance d'information du Service de renseignement au Bureau du
13 Conseil privé concernant l'ingérence étrangère de la
14 République populaire de Chine dans les élections de 2019. Et
15 c'est une description des documents dont il s'agit. Il y a
16 une description des documents qui ont été fournis.

17 À mon sens, entre juin 2018 et août 2019,
18 vous avez reçu sept séances d'information; n'est-ce pas? Sur
19 l'ingérence étrangère; est-ce exact?

20 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Mais laissez-moi
21 vous corriger, ce n'est pas spécifique à la Chine. Ce serait
22 une vue d'ensemble de tous les efforts d'ingérence étrangère
23 de divers acteurs.

24 **Me NANDO de LUCA:** Mais le titre dit bien
25 République populaire de Chine? Est-ce que vous le voyez?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je ne le vois pas.

27 **Me NANDO de LUCA:** Au sommet, le titre du
28 document cite bien la République populaire de Chine.

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, mais je... les
2 brefpages que j'ai reçus seraient de caractère général et
3 impliqueraient plusieurs acteurs différents.

4 **Me NANDO de LUCA:** Est-il... pourrait-on dire
5 qu'à la suite de ces brefpages, vous avez été mis au courant
6 de la question d'ingérence étrangère dans les élections
7 canadiennes?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirais que les
9 brefpages sur l'ingérence étrangère... de dire que j'étais
10 informée par ces brefpages, ces brefpages m'ont fourni une
11 vue d'ensemble de l'ingérence étrangère à travers le monde de
12 même que les activités qui se trouvent au Canada.

13 **Me NANDO de LUCA:** Vous avez reçu sept
14 brefpages sur l'ingérence étrangère et vous me dites qu'à la
15 suite de ces sept brefpages, vous n'étiez pas persuadée qu'il
16 y avait de l'ingérence étrangère?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, ce n'est pas ce
18 que j'ai dit.

19 **Me NANDO de LUCA:** Vous n'êtes pas convaincue
20 qu'il y avait de l'ingérence étrangère dans le processus
21 électoral canadien?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que j'ai dit, c'est
23 que on a donné de l'information sur l'éventuelle ingérence
24 étrangère, les activités qui avaient été observées, les
25 tentatives qui été faites et comme quoi il fallait donc être
26 sensibilisés à ce qui pourrait arriver pendant l'élection.

27 Et donc, en tant que ministre des
28 Institutions démocratiques, et je l'étais avant les élections

1 de 2021, et aussi pendant une brève période de temps après
2 les élections 2019.

3 **Me NANDO de LUCA:** Donc, vous n'êtes pas en
4 train de me dire qu'il faut que l'ingérence étrangère se
5 matérialise et réussisse avant que vous la preniez au
6 sérieux?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, pas du tout. Et
8 la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui,
9 justement, c'est à cause des... c'est parce que nous avons pris
10 ces tentatives très au sérieux.

11 Et c'est la raison pour laquelle j'ai reçu le
12 mandat en 2017 et que j'ai élaboré un plan pour protéger les
13 citoyens canadiens. Et c'est la raison pour laquelle nous
14 sommes en train d'examiner les documents qu'ils nous ont
15 préparés. Et je vous signale que ce n'est pas ce que... le
16 Parti conservateur n'en a pas fait autant.

17 **Me NANDO de LUCA:** Regardons CAN 004252.

18 **--- PIÈCE No. CAN 4252:**

19 Security Brief for Minister Gould

20 **Me NANDO de LUCA:** C'est un breffage de
21 sécurité que vous auriez reçu le 19 octobre 2019 du Service
22 canadien du renseignement. Est-ce que vous avez reçu cette
23 note d'information?

24 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Je l'ai reçue à
25 la suite des élections de 2019. Je ne pourrais pas vous
26 confirmer la date. Et j'ai vu ce document pour la première
27 fois juste avant la préparation aux audiences.

28 **Me NANDO de LUCA:** Passons à la page 3, s'il

1 vous plait. Donc, le 29 octobre 2019, ça aurait été après
2 les élections de 2019.

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

4 **Me NANDO de LUCA:** Au bas de la page 3, on
5 parle d'une mise à jour sur la menace posée par la Chine.
6 Vous voyez ça?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

8 **Me NANDO de LUCA:** Et vous rappelez-vous
9 qu'il y a eu une mise à jour sur la menace posée par la
10 République populaire de Chine après l'élection?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** J'aurais été informée,
12 mais de façon très générale.

13 **Me NANDO de LUCA:** Et après la troisième case
14 où le texte est caviardé, on voit la fin d'une explication
15 concernant... où ça dit, donc, on parle :

16 « ...d'incidents spécifiques limités
17 d'ingérence étrangère [...] pendant la
18 période de la campagne électorale (p.
19 ex. dans la circonscription Don
20 Valley). » (Tel qu'interprété)

21 Vous rappelez-vous avoir reçu cette
22 information dans le contexte de cette lettre du 29 octobre?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Je n'aurais pas reçu un
24 briefing par rapport à Don Valley spécifiquement. On me
25 dirait, bon, activité limitée signalée et les mesures ont été
26 prises.

27 **Me NANDO de LUCA:** Alors, ce que vous nous
28 dites se rapporte uniquement à ce breffage?

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Je ne recevais
2 jamais que... je ne recevais que des informations générales,
3 mais pas de détails spécifiques par rapport à des partis, des
4 endroits, des candidats ou des individus.

5 **Me NANDO de LUCA:** Mais avez-vous un... est-ce
6 qu'on vous a parlé de cette note d'information?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

8 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que on vous a
9 signalé des anomalies dans la circonscription de Don Valley?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

11 **Me NANDO de LUCA:** Voilà, c'est tout. Je
12 n'ai pas d'autres question.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Maitre Sirois,
14 pour la DRC.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

17 **L'HON. KARINA GOULD:** Bonjour.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ministre Gould, vous
19 avez noté pendant votre examen, interrogatoire principal, que
20 c'était Russie et la Chine qui étaient inclus pour l'élection
21 41 et 43.

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pouvais pas
23 savoir, car je n'étais pas ministre des Institutions
24 démocratiques à l'époque, mais ça ne veut pas forcément que
25 c'était leur objectif au Canada. C'était l'un de leurs
26 objectifs, la raison pour laquelle ils lançaient des
27 activités cybernétiques pendant les élections dans la
28 démocratie.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous dites que la
2 Russie a un intérêt national pour s'ingérer dans les pays
3 démocratiques?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Le Canada est un pays
5 démocratique. C'est membre de l'OTAN. Donc, il faut que
6 nous soyons alertes et au courant. Ça ne veut pas dire que
7 le Canada est principalement ciblé. Mais ce qu'on voit dans
8 les pays démocratiques à travers le monde, l'un des objectifs
9 de la Russie, c'est de créer du chaos.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Peut-être que le Canada
11 n'ait pas une cible principale, mais c'est l'une des cibles.

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas
13 forcément dire ça, il faudrait qu'il y ait des preuves à
14 l'effet. Et je ne pense pas que ce soit quelque chose qui
15 existe.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ce n'est pas de savoir
17 si on a des preuves ou pas, mais c'est plutôt par rapport à
18 l'intention dans la Russie, ils vont s'ingérer dans les pays
19 démocratiques comme vous venez de le dire. Donc, je vais
20 poser la question encore, pour être clair que j'ai bien
21 compris. Est-ce que vous dites que la Russie n'a pas
22 l'intention de s'ingérer au Canada, mais ailleurs?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que la Russie
24 veut s'ingérer dans la plupart des pays démocratiques et
25 surtout pour les pays membres de l'OTAN.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais pas pour les
27 dernières élections?

28 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas

1 dire. Je n'étais pas ministre des Institutions démocratiques
2 à l'époque. Mais certainement la Russie, c'était une
3 préoccupation, et voilà pourquoi nous avons créé toute cette
4 infrastructure pour protéger nos élections.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** (Non interprété)

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Pour être préparés.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais passer
8 maintenant au seuil avec le peu de temps qui me reste. Et il
9 y a un degré de subjectivité quand il s'agit de déterminer si
10 un seuil élevé a été... et si voilà pourquoi vous avez cinq
11 membres du Panel; n'est-ce pas?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'est
14 possible que pour des différents membres du public au Canada,
15 il doit y avoir différentes idées de ce que... de ce qui est un
16 seuil élevé?

17 Je pense en particulier par rapport aux
18 membres Jasper (phon.) par exemple... pour la diaspora, pardon,
19 pour... par rapport... ils peuvent penser qu'un seuil élevé est
20 élevé, mais le Panel de cinq ne tire pas la même conclusion?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Certainement. Je pense
22 que pour différents acteurs, il y a différentes attentes par
23 rapport au seuil, mais voilà pourquoi on a créé un Panel de
24 cinq pour qu'ils puissent avoir cette discussion pour
25 déterminer quand c'était le moment de faire une déclaration
26 publique, car c'est vraiment très compliqué, beaucoup
27 d'énergie, beaucoup d'émotions, et ça a toute une incidence.
28 Voilà pourquoi c'était important d'avoir un groupe qui

1 pouvait prendre ces décisions.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'est
3 possible que le groupe conclut que le seuil élevé n'ait pas
4 été atteint, mais des groupes du diaspora peuvent conclure le
5 contraire?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que je dirais, c'est
7 que le Panel est mis en place pour déterminer spécifiquement
8 si ce seuil est atteint, qu'une élection libre et juste était
9 menacée. C'est dans l'intérêt national de publier
10 l'information.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je sais pourquoi le
12 Panel de cinq a été créé, ça c'est clair, grâce à vous. Mais
13 je voudrais comprendre où c'est possible pour le Panel
14 d'arriver à une conclusion par rapport au seuil et les
15 membres des diasporas d'arriver à une autre conclusion?

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Avec tout le respect
17 que je vous dois, en tant que membre... un membre d'une
18 communauté de la diaspora n'a pas la responsabilité de
19 protéger la démocratie au Canada. Donc, leur compréhension
20 par rapport à ce qu'on doit dire publiquement, ça doit être
21 différent, oui, d'accord. Mais ce qui est important ici,
22 c'est que nous ayons un groupe des fonctionnaires les plus
23 élevés au pays qui doivent déterminer quand est-ce que c'est
24 publié.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il me manque du temps,
26 mais merci beaucoup.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour CUC.

28 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY :

1 **Me JON DOODY:** Bonjour, Madame Gould.

2 Jon Doody, avocat pour le Congrès ukrainien
3 du Canada.

4 Alors, vous avez l'ingérence de la Russie à
5 travers le monde. Donc, vous avez un mandat en 2017 pour
6 arriver à l'élection de 2019; est-ce que vous voyez qu'il y a
7 une augmentation de cette préoccupation, surtout par rapport
8 à la Russie?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne peux pas parler
10 de renseignements précis, mais... ce serait peut-être des
11 renseignements classifiés, mais ce que je peux vous répondre,
12 c'est que je suis restée très préoccupée quand j'ai continué
13 à apprendre que le Canada devait se protéger, qu'il fallait
14 mettre un plan en place.

15 **Me JON DOODY:** Vous avez dit dans votre
16 témoignage ce matin que dans toutes les élections, il y a eu
17 des essais pour l'ingérence. À savoir si c'est réussi ou
18 pas, c'est toute autre chose. Est-ce que vous pensez qu'il y
19 a eu des... les efforts de la Russie pour s'ingérer dans les
20 élections 2019 et 2021?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Je peux pas commenter.

22 **Me JON DOODY:** Donc, vous n'êtes pas au
23 courant des efforts?

24 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pense pas pouvoir
25 faire un commentaire à ce sujet.

26 **Me JON DOODY:** Vous avez dit par rapport à
27 une réponse à une question de l'avocat de monsieur O'Toole,
28 du moment que la personne peut exercer son droit de vote sans

1 ingérence étrangère, c'est un vote valide.

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Si vous pensez à la
3 période électorale, il y a beaucoup d'information qui n'est
4 pas forcément vraie. Ça, c'est des acteurs nationaux qui
5 peuvent fournir des informations. Mais si vous pouvez pas le
6 lier à un acteur étranger, et bien, on peut pas dire ce qui
7 leur a influencé par rapport à leur vote.

8 Donc, pour protéger la démocratie, c'est ce
9 qui est important, c'est d'informer les citoyens pour que les
10 citoyens aient les outils pour être capable d'identifier
11 l'information et avoir des sources valables.

12 C'est aussi la raison pour laquelle nous
13 avons invité le StratCom de l'OTAN de venir parler aux
14 journalistes, car en tant qu'arbitres d'information, ils
15 peuvent offrir les meilleures sources aux Canadiens.

16 **Me JON DOODY:** Dans ce scénario, si la
17 compréhension de cette personne qui va exercer son vote, et
18 puisqu'il y a un état étranger qui a de la désinformation,
19 est-ce que c'est encore valable?

20 **L'HON. KARINA GOULD:** Si le citoyen vote,
21 exerce son droit de vote, oui. S'ils ont pas été forcés de
22 faire ce choix. Et finalement, les Canadiens vont prendre
23 des décisions par rapport à leur vote sur tout un tas
24 d'enjeux et aussi avec différents types d'information. Il y
25 a beaucoup d'information... de fausses informations, et ça,
26 c'est des acteurs nationaux qui diffusent cette information.
27 Au bout du compte, si le Canadien ou Canadienne a pris ses
28 décisions, leur vote est valable.

1 Moi, ce que j'essaie de faire, c'est
2 d'essayer de créer une infrastructure pour que les Canadiens
3 puissent faire des choix informés et comprendre la source des
4 informations.

5 **Me JON DOODY:** Merci beaucoup.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour la
7 Coalition des droits de la personne.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:**

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Bonjour.

10 Si l'opérateur pourrait nous passer HRC 31.

11 **--- PIÈCE No. HRC 31:**

12 LPC Procedure for the Permanent
13 Appeals Committee, Bylaw 9

14 **Me HANNAH TAYLOR:** Ça c'est le règlement du
15 Parti libéral pour le Comité permanent des appels. Et si on
16 pourrait passer à 3,1 en bas de page. On dit là que :

17 « Deux coprésidents sont nommés par
18 le commissaire national avec le
19 consentement du leader... » (Tel
20 qu'interprété)

21 Est-ce que ce serait le leader du Parti
22 libéral du Canada?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirai avant de
24 comparaitre ici, je n'ai jamais lu ce règlement. Je suppose
25 que c'est le leader du Parti libéral du Canada, mais je pense
26 que ce serait plutôt une question pour l'appareil du parti
27 plutôt que pour une ministre.

28 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce qu'on pourrait

1 maintenant avoir CAN 4079_R01? Et si on pourrait aller... au
2 bas de la page là, on dit que :

3 « Le RPC... la RPC cible la famille
4 avec l'ingérence étrangère sur... avec
5 les opérations FOXHUNT ou SKYNET. Et
6 ça pourrait être menaçant ou ça
7 pourrait intimider. » (Tel
8 qu'interprété)

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous
10 pourriez aller en haut de cette note de breffage?

11 **Me HANNAH TAYLOR:** Désolée, mais le document
12 n'a pas d'identification dans la base de données que par
13 rapport à quelle agence l'a préparé.

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, et bien je ne
15 pense pas avoir vu ce document. Si c'est la bonne date,
16 c'est suite au moment où j'étais ministre.

17 **Me HANNAH TAYLOR:** Si j'ai bien compris, vous
18 avez eu des breffages de haut niveau sur les acteurs qui sont
19 actifs au niveau des ingérences et la façon qu'ils font leur
20 ingérence. Est-ce que vous pourriez parler de cette question
21 du fait que la RPC utilise les familles pour l'ingérence
22 étrangère? Est-ce que vous parlez de façon plus générale?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, je peux parler de
24 façon plus générale en tant que ma période en tant que
25 ministre des Institutions démocratiques, mais je n'ai jamais
26 vu ce document.

27 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que vous avez eu
28 des informations par rapport à la RPC qui menace les

1 familles?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

3 **Me HANNAH TAYLOR:** Donc, vous n'avez pas reçu
4 de l'information. Donc, vous n'êtes pas en position de
5 répondre à ces questions?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est ça.

7 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur-général.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GREGORY TZEMENAKIS:**

10 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Bonjour. Madame la
11 Ministre, j'ai deux questions de clarification.

12 On vous a montré CAN 004252, et ça c'est de
13 2019. Je pense que votre témoignage, c'était que vous ne
14 vous rappelez pas si vous avez eu des breffages à cette date-
15 là?

16 **L'HON. KARINA GOULD:** (Non interprété)

17 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et on vous a demandé
18 par rapport... ce que vous savez par rapport à Don Valley
19 North. Est-ce que vous pouvez confirmer qu'en tant que
20 ministre des Institutions démocratiques, vous avez une
21 responsabilité et une imputabilité pour tenir compte des
22 incidents par rapport à Don Valley North?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

24 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Est-ce que vous
25 pourriez me dire quel portefeuille, quel ministre serait
26 responsable?

27 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que ce serait
28 le ministre de la Sécurité publique, mais je pense que s'il

1 devait avoir quelque chose qui est arrivé, ça devrait
2 vraiment être la GRC qui aurait à agir.

3 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci beaucoup.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Ré-
5 interrogatoire?

6 **Me LYNDA MORGAN:** Aucune.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et bien, nous allons
8 prendre notre pause. On a un autre témoin, donc je pense
9 qu'on va reprendre à 11 h 30.

10 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.
11 Cette séance est en pause jusqu'à 11 h 20. Correction;
12 11 h 30.

13 --- La séance est suspendue à 11 h 20

14 --- La séance est reprise à 11 h 30

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

16 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
17 étrangère a repris.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Cameron, vous
19 allez faire un interrogatoire-en-chef?

20 **Me GORDON CAMERON:** Oui. Nous avons le
21 Ministre William Blair. Assermentation du témoin, s'il vous
22 plait.

23 **LE GREFFIER:** Vous pouvez vous assoir.
24 Veuillez donner votre nom et épeler votre
25 dernier nom.

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** William Sterling
27 Blair. B-L-A-I-R.

28 **LE GREFFIER:** Merci. Et jurez-vous que le

1 témoignage que vous allez donner consiste en la vérité, toute
2 la vérité, rien que la vérité?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je le jure.

4 **--- L'HON. WILLIAM BLAIR, Assermenté:**

5 **--- INTERROGATOIRE-EN-CHEF PAR Me GORDON CAMERON:**

6 **Me GORDON CAMERON:** Bonjour, Monsieur le
7 Ministre. Je demanderais au greffier d'afficher WIT 64.

8 **--- PIÈCE No. WIT 64:**

9 Public Interview Summary: the
10 Honourable Bill Blair, Minister of
11 National Defence

12 **Me GORDON CAMERON:** Et pendant ce temps-là,
13 Monsieur le Ministre, je vais vous demander si vous vous
14 rappelez que vous avez fait l'objet d'un interrogatoire du
15 conseil de la Commission le 21 février, à huis clos. Alors,
16 nous avons justement le compte-rendu de la réunion... de
17 l'entrevue publique qui a été faite. Avez-vous eu la chance
18 de le relire, ce compte-rendu?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, merci, Maitre
20 Cameron. Oui, je me rappelle des deux réunions, la réunion
21 publique et la réunion à huis clos. Et j'ai eu l'occasion de
22 relire le compte-rendu des deux réunions.

23 **Me GORDON CAMERON:** Et le compte-rendu est-il
24 exact?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété)

26 **Me GORDON CAMERON:** (Non interprété)

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Je pense qu'ils
28 sont... ils reflètent exactement le contenu des conversations.

1 **Me GORDON CAMERON:** Et acceptez-vous qu'ils
2 soient présentés en preuve?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'accepte.

4 **Me GORDON CAMERON:** Monsieur le Ministre,
5 nous sommes un peu serrés ce matin. Expliquez-nous votre
6 rôle dans la république et comment vous en êtes venu à être
7 nommé ministre de la Sécurité publique?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je vais essayer
9 d'être concis. J'étais agent de police en 1966 [sic]. En
10 1956 [sic], pardon. Et j'étais responsable d'intelligence,
11 de renseignement criminel, et crime organisé. J'étais nommé
12 chef, donc commissaire de police pendant 10 ans, jusqu'en
13 avril 2026 [sic]. Et, pendant cette période, j'étais aussi
14 président de l'Association canadienne des chefs de police
15 tant au niveau national qu'Ontario.

16 J'ai pris ma retraite en tant que policier en
17 avril 2015 et je me suis présenté dans la campagne dans la
18 circonscription de Scarborough Ouest. Et j'ai été élu en
19 aout 2015 et je suis devenu membre du Parlement.

20 Le 18 juillet, j'ai été nommé au Bureau du
21 Conseil privé et au Cabinet des ministres en tant que
22 ministre de la Sécurité du public [sic] et Réduction du crime
23 organisé. Et ensuite, en 2019, j'ai été nommé... en novembre
24 2019, j'ai été nommé ministre de la Sécurité publique et de
25 Préparation à l'état d'urgence.

26 Et après l'élection de 2023, j'ai été...
27 pardon, l'élection de 2021, j'ai été nommé ministre de la
28 Préparation à l'état d'urgence pour le Canada. Et en juillet

1 de l'année dernière, le premier ministre m'a nommé le
2 ministre de la Sécurité [sic].

3 **Me GORDON CAMERON:** Et si je comprends bien,
4 vous étiez ministre de la Sécurité publique de novembre 2019
5 à... jusqu'après les élections de 2019 et jusqu'en octobre
6 2021?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, c'est ça.
8 J'étais... j'ai gardé ce poste jusqu'à ce qu'un autre individu
9 soit nommé. Et donc, après 2021.

10 **Me GORDON CAMERON:** Hier, nous avons eu un
11 haut fonctionnaire du ministère de la Sécurité publique.
12 J'aimerais maintenant votre point de vue en tant que
13 ministre. Vous étiez à la tête du ministère et responsable
14 de plusieurs agences. Pouvez-vous décrire vos fonctions pour
15 la commissaire?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** En tant que ministre
17 de Sécurité publique, j'avais un certain nombre de
18 responsabilités.

19 J'étais ministre responsable de la Sécurité
20 publique qui a un sous-ministre, mais il y a aussi cinq
21 agences dans ce ministère auxquelles... qui se rapportent au
22 ministre, y compris la GRC, les Services frontaliers, le
23 Service de renseignement, le Service correctionnel et la
24 Commission de la délibération conditionnelle. Et donc, il y
25 a aussi des organismes d'examen qui sont... qui relèvent du
26 ministère.

27 Et certaines de ces... je dois définir les
28 responsabilités de ces individus, et il y a des lois pour

1 chacun des organismes qui définissent leurs pouvoirs et aussi
2 les pouvoirs du ministre à l'égard de ces organisations.

3 **Me GORDON CAMERON:** Décrivez de façon
4 générale comment vous interagissez avec le commissaire de la
5 GRC, le directeur du Service de renseignement. Alors,
6 quelles étaient vos relations avec ces divers chefs
7 d'organismes et d'agences?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'avais une relation
9 très étroite. Le point de contact primordial au sein du
10 ministère, c'était le sous-ministre, monsieur Rob Stewart,
11 pendant les 10 ans que j'étais à ce poste.

12 Et donc, c'était surtout des questions de
13 politiques publiques et d'autres questions relatives au
14 ministère. J'interagissais aussi avec la commissaire de la
15 GRC, le Service canadien du renseignement, l'Agence des
16 services frontaliers, et le directeur de la Commission des
17 libérations conditionnelles.

18 J'avais des réunions régulières avec tous ces
19 intervenants et ils avaient aussi l'occasion de me faire des
20 séances de breffage sur leur portefeuille respectif. Et pour
21 chacune de ces agences, j'avais des pouvoirs d'approbation de
22 certaines activités pour lesquelles ils devaient soumettre
23 une demande.

24 **Me GORDON CAMERON:** Alors, je... on me dit de
25 respecter une cadence en fonction des interprètes.

26 Alors, vous avez décrit vos responsabilités à
27 l'égard des diverses agences relevant du ministère. Et quel
28 était votre rôle dans les directives ministérielles?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** En tant que ministre,
2 j'étais responsable de donner des directives claires aux
3 agences qui relevaient du ministre. Et nous le faisons en
4 donnant, en émettant des directives écrites qui établissaient
5 les priorités de chaque agence.

6 Et, c'est pertinent pour les fins de la
7 discussion aujourd'hui, j'ai donné des directives
8 ministérielles au Service de renseignement et à la GRC
9 définissant ce que je voyais comme priorité pour ces agences.
10 Et l'intention était de leur donner les grandes orientations
11 à suivre dans les domaines qui devaient être priorisés.

12 **Me GORDON CAMERON:** Et avez-vous émis une
13 directive au Service de renseignement pendant votre mandat?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

15 **Me GORDON CAMERON:** Et dans cette directive,
16 avez-vous fait... identifié l'ingérence étrangère?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. C'était en fait
18 une chose que j'ai identifiée de façon spécifique. C'était
19 la deuxième priorité dans ma liste. Alors, ce n'était pas
20 une liste prioritaire, mais je pense que ça reflète bien
21 l'importance que nous y accordions.

22 **Me GORDON CAMERON:** Alors, je note que vous
23 avez été ministre de la Sécurité publique après l'élection de
24 2019. Quelle était votre perspective sur l'ingérence
25 étrangère au début de votre mandat?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai eu l'occasion,
27 d'abord, comme je l'ai déjà mentionné, j'ai fait une longue
28 carrière dans les services policiers et j'étais au courant

1 des activités de certains états... acteurs étatiques par le
2 passé, et la menace que cela pouvait représenter pour les
3 intérêts nationaux du Canada, pour les citoyens, et aussi
4 pour les infrastructures critiques.

5 Et dans mon rôle avant de devenir ministre,
6 j'étais ministre de la Sécurité des frontières et de la
7 Réduction du crime organisé, j'avais aussi fait l'objet de
8 breffages dans... sur cette question.

9 Et donc... et quand j'ai été nommé, quand je
10 suis devenu ministre de la Sécurité publique, j'ai eu
11 plusieurs séances d'information sur des questions de sécurité
12 publique et, en particulier, des questions avec des activités
13 hostiles d'acteurs étatiques étrangers. Et aussi les risques
14 que cela posait pour le Canada.

15 **Me GORDON CAMERON:** Alors, laissez-moi
16 demander au greffier d'afficher WIT 64. W-I-T 64, s'il vous
17 plait. Paragraphe 13. Alors, c'est le compte-rendu de
18 l'entrevue avec le ministre Blair.

19 Alors, Monsieur le Ministre, vous voyez dans
20 le paragraphe 13 qu'il y a une description de votre compte-
21 rendu d'une séance de breffage par le Service de
22 renseignement après l'élection de 2019. Ça, c'est typique
23 des briefings que vous avez eus?

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

25 **Me GORDON CAMERON:** Et pourriez-vous nous
26 parler davantage de ce briefing de 2019?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Le ministre, ça
28 faisait partie des briefings que j'ai reçus du Service

1 canadien de renseignement. Ils avaient des préoccupations
2 quant au processus de nomination en 2019 dans la
3 circonscription de Don Valley North, et ils m'ont donné des
4 renseignements qu'ils avaient reçus qui remettaient en
5 question le processus de nomination suggérant qu'il y avait
6 peut-être eu des anomalies quant au nombre de personnes qui
7 avaient participé et la possibilité qu'il y ait eu une
8 influence, une intervention ou une ingérence d'un acteur
9 étatique ou des représentants d'un acteur étranger.

10 **Me GORDON CAMERON:** Et au paragraphe 13, dans
11 ce résumé, vous décrivez votre réaction?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Comme je l'ai
13 indiqué, dans d'autres rôles, quand j'étais dans le monde
14 policier et quand j'avais d'autres fonctions au sein du
15 gouvernement, j'ai eu l'occasion de bien comprendre la nature
16 des renseignements.

17 Un renseignement ou le renseignement, c'est
18 pas nécessairement une preuve factuelle. C'est simplement
19 des renseignements sur ce qu'on a observé. Et il faut
20 toujours s'enquérir sur la source d'une information pour
21 déterminer sa validité, sa probabilité et sa fiabilité. Est-
22 ce qu'il y a des propos qui corroborent les observations qui
23 ont été faites? Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui
24 peuvent aider à valider les allégations?

25 Et ce qu'on m'a indiqué, c'est que à ce
26 moment-là, il n'y avait pas d'autres informations pouvant
27 corroborer les allégations. Et je me suis aussi renseigné à
28 savoir s'il y avait d'autres preuves au-delà du processus de

1 nomination indiquant qu'il y avait eu ingérence dans les
2 élections de 2019. Et à ce moment-là, on ne m'a pas indiqué
3 qu'il y avait eu un impact dans la circonscription comme
4 telle, ni dans le processus électoral lui-même.

5 Et donc, l'ingérence se limitait au processus
6 de nomination. Ma dernière question... la dernière question
7 que j'ai posée, c'est est-ce que vous me dites que le
8 candidat... est-ce que le candidat était au courant? Et,
9 encore une fois, on ne pouvait pas me dire oui ou non.

10 **L'INTERPRÈTE:** L'avocat demande qu'on affiche
11 le document CAN 3326.

12 **Me GORDON CAMERON:** Monsieur le Ministre,
13 dans votre témoignage à huis clos, peu de temps après être
14 nommé ministre, vous avez lancé une initiative. Et ça a été
15 mentionné aussi par des représentants ministériels dans leur
16 témoignage. Encore une fois, je vous demande votre
17 perspective en tant que ministre. Décrivez-nous la motion du
18 18 novembre 2020. Pourquoi avez-vous émis cette réponse?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, il y avait une
20 motion le 18 novembre 2020 présenté à la Chambre des communes
21 où la Chambre demandait de l'information sur ce que le
22 gouvernement fait pour répondre aux menaces à la sécurité et
23 les institutions démocratiques dans notre pays.

24 Alors, nous avons fait... mon sous-ministre a
25 fait un excellent travail et son équipe ont fait un excellent
26 travail de même que le personnel du ministre, du bureau du
27 ministre.

28 Donc, nous avons préparé cette réponse à la

1 motion, parce que selon... quand on répond à une motion, on n'a
2 pas nécessairement l'attention des parlementaires et des
3 Canadiens, mais je savais que c'était très important pour que
4 le Canada défende ses institutions et pour que nous puissions
5 prendre les mesures nécessaires pour répondre aux menaces
6 d'ingérence étrangère.

7 J'estimais nécessaire d'informer les
8 parlementaires et les Canadiens de la nature des menaces.
9 Leur donner une idée des risques et aussi l'information sur
10 les choses que chacun peut faire pour réagir, que ce soit au
11 sein du gouvernement ou dans la population canadienne.

12 Et donc, la réponse dans ce document ne se
13 limite à l'ingérence étrangère. Nous avons aussi des
14 préoccupations par rapport aux activités hostiles d'acteurs
15 étatiques qui s'ingéraient dans nos infrastructures
16 critiques, dans le... les institutions de santé, nos capacités
17 de recherche. Il y avait aussi des cybermenaces qui étaient
18 significatives et très préoccupantes et contraires à
19 l'intérêt national.

20 Et le but de cette lettre, donc, était
21 d'informer mes collègues du Parlement et aussi en comptant
22 sur leur appui pour diffuser la lettre, informer les
23 Canadiens sur l'ampleur de la menace et informer les
24 Canadiens sur ce que le gouvernement faisait pour contrer ces
25 menaces.

26 **Me GORDON CAMERON:** Ce rapport a environ 12
27 pages. Et j'aimerais... je demanderais au greffier d'aller à
28 la page 11 du rapport. Si vous regardez sous le titre :

1 « Protections de nos citoyens et de nos communautés », le
2 paragraphe commence en disant :

3 « Le Canada ne tolérera pas le
4 harcèlement ou l'intimidation de ses
5 citoyens. » (Tel qu'interprété)

6 Dans votre témoignage à huis clos, et dans
7 les témoignages publics, nous avons exploré l'implication de
8 cette déclaration sur les communautés de la diaspora.
9 Pourriez-vous commenter?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Il... c'est une
11 préoccupation qui se poursuit vis-à-vis des états hostiles
12 qui harcèlent nos citoyens. Et dans ce document, par
13 exemple, j'ai fait référence à l'opération Foxtrot, où le
14 gouvernement de la République populaire de Chine essayait de
15 collecter des renseignements et intimider des citoyens
16 canadiens.

17 J'ai passé toute ma vie à assurer la sécurité
18 de nos citoyens. Ça a toujours été mon boulot. Et j'estime
19 la meilleure façon d'assurer la protection de nos citoyens,
20 c'est d'ordonner les renseignements qu'il faut pour qu'ils se
21 protègent et aussi leur dire ce qu'ils doivent faire ou ce
22 qu'ils peuvent faire lorsqu'ils sont... ils font l'objet
23 d'intimidation ou de harcèlement. Et c'est important aussi
24 de réitérer que nous sommes là pour eux.

25 Et donc, pour moi c'était important de
26 préciser notre position comme quoi nous ne tolérerons pas
27 l'harcèlement et l'intimidation de nos citoyens. Et aussi...
28 et donc... et c'était aussi un message pour la République

1 populaire de la Chine comme quoi le gouvernement canadien
2 prend ces menaces au sérieux.

3 **Me GORDON CAMERON:** Dans un sens général, par
4 rapport aux renseignements qu'on vous donnait en tant que
5 ministre, laissez-moi vous poser la question suivante.
6 Aviez-vous un niveau de sécurité qui vous autorisait à
7 recevoir tous les renseignements?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'avais le plus
9 haut de classification ou d'autorisation en matière de
10 sécurité. Donc, comme le greffier du Conseil privé.

11 **Me GORDON CAMERON:** Donc, il n'y a aucun
12 renseignement de sécurité auquel vous n'auriez pas accès?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je n'avais aucune
14 restriction quant à la nature des renseignements qu'on
15 pouvait me communiquer.

16 **Me GORDON CAMERON:** Donc, comment les
17 renseignements classifiés vous ont-ils été présentés pendant
18 votre mandat?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a divers niveaux
20 de classification des documents protégés, et j'ai toujours
21 fait très attention dans le traitement de renseignements. Je
22 ne sors jamais le document de la pièce et je ne prends pas de
23 notes non plus, parce que ça pourrait compromettre la
24 sécurité du document.

25 Donc, en tant que ministre responsable de la
26 Sécurité publique, j'ai accès périodiquement à des documents
27 classifiés. Mais tout ce qui est top secret n'était partagé
28 avec moi que dans le contexte d'un espace sécurisé. Et donc,

1 pendant les 10 ans où j'étais ministre de la Sécurité
2 publique... [sonnerie de téléphone]. Je suis désolé. Il y a
3 ingérence.

4 [RIRES]

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Tout matériel très
6 secret a été partagé avec moi ici à Ottawa sur la rue Laurier
7 où il y a... là où mon bureau est placé. Et j'étais
8 fréquemment à Toronto au siège social du SCRS où on
9 partageait de l'information dans une salle protégée. Il y
10 avait des communications avec le directeur du SCRS qui était
11 là pour les breffages.

12 Parfois, c'était fait virtuellement, pendant
13 la pandémie; on ne pouvait utiliser des communications
14 sécuritaires. Et parfois, j'étais dans la salle et on me
15 présentait des documents.

16 **Me GORDON CAMERON:** Est-ce que vous pouvez
17 expliquer un petit peu plus cette expérience pour expliquer
18 qui ferait le breffage? C'est peut-être pas le même groupe à
19 chaque fois, mais typiquement, qui sont les personnes qui
20 vous débriefent et qui sont avec vous du côté ministériel?

21 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Dans chaque cas,
22 c'était le directeur avec son équipe. Le directeur adjoint
23 pouvait être présent dans la salle. De plus, pas dans chaque
24 cas, mais dans certains cas, il y avait le sous-ministre et
25 d'autres personnes de son... monsieur Rochon, par exemple,
26 pouvait être dans la salle.

27 Et de façon générale, mon chef d'équipe
28 pouvait être là pour les réunions qui avaient lieu à Ottawa.

1 Et quand j'étais à l'administration centrale, souvent j'étais
2 tout seul. Parfois, j'ai été par écran, virtuellement, et
3 sinon il y avait le personnel du SCRS qui venait présenter un
4 dossier et ça suffisait.

5 **Me GORDON CAMERON:** Je voudrais préciser un
6 détail dans votre témoignage. Quand vous parlez d'aller à
7 Toronto à l'administration centrale, je pense que c'est le
8 bureau régional.

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je ne sais pas
10 si vous voulez donner l'adresse?

11 **Me GORDON CAMERON:** Non. C'était le bureau
12 régional?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, c'est le bureau
14 régional du SCRS. J'ai fait... tout le travail que je faisais
15 à Toronto, j'étais souvent présent. Mais dans les dernières
16 semaines, oui, j'ai été aux séances de débriefage à Toronto.

17 **Me GORDON CAMERON:** Madame la Commissaire, ce
18 sont là toutes mes questions.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Contre-interrogatoire.
20 Le premier, c'est l'avocat pour la DRC.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour, ministre
23 Blair.

24 L'Alliance démocratique du Canada.

25 Dans votre témoignage, vous avez parlé de la
26 désinformation et de la mésinformation. Est-ce que vous
27 pouvez expliquer un petit peu l'évolution?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a certains

1 nombres de façons qu'il peut y avoir de l'ingérence
2 étrangère. Parfois, c'est dirigé vers l'intimidation, la
3 coercition de certaines personnes et particuliers. Ça peut
4 prendre la forme de l'espionnage pour requérir de
5 l'information.

6 Mais l'un des défis auxquels on a fait face,
7 c'est la façon que les Canadiens et Canadiennes reçoivent la
8 plupart de leur information, par les médias sociaux. Il y a
9 une préoccupation de la mésinformation et la désinformation.
10 L'un, c'est fournir des fausses informations, et l'autre,
11 c'est plus malicieux. Non seulement pour désinformer, mais
12 de créer des perceptions publiques qui ne sont pas basées sur
13 les faits.

14 On a vu les activités des états hostiles et
15 si je peux, je ferais la différence entre tous les états qui...
16 tous les états essaient d'influencer d'autres états pour... à
17 leur meilleur intérêt. Mais quand il s'agit de
18 mésinformation et de désinformation, ça atteint un seuil
19 d'ingérence étrangère s'il agit de déception, si c'est
20 clandestin, et si c'est clairement avec l'intention de créer
21 du désaccord et du chaos.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Quand est-ce
23 que c'est une preuve pour la sécurité publique, est-ce que
24 c'est possible que la désinformation ou la mésinformation
25 devient vraiment une menace pour la sécurité des Canadiens
26 quand il s'agit de violence, par exemple?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pendant que j'ai été
28 ministre de la Sécurité publique, il y a un certain nombre

1 d'efforts pour les fonctionnaires de la sécurité publique de
2 prendre des étapes nécessaires pour faire en sorte que les
3 Canadiens et Canadiennes soient en sécurité.

4 Mais malheureusement, il y avait beaucoup de
5 mésinformation et de la désinformation aussi qui a été
6 largement circulée parmi la population canadienne qui a
7 vraiment créé un obstacle pour la santé publique pour
8 protéger les Canadiens. Donc, ça peut être une menace pour
9 la sécurité du pays.

10 Et ce qu'on a vu aussi, l'une des intentions
11 de la désinformation, c'est de créer des divisions sociales
12 dans la société. Je pense que c'est un droit très protégé
13 d'avoir leurs propres opinions et d'exprimer leurs opinions,
14 en vertu de notre *Charte*, mais si ces opinions ont une... sont
15 influencées de façon négative par la désinformation pour
16 créer une division dans la société, ça peut être une
17 préoccupation pour la sécurité publique.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ce que vous avez
19 mentionné, est-ce que c'est pendant la 43^e et 44^e élection?
20 Pour clarifier, là il s'agit pas forcément des informations
21 de mésinformation en ligne, mais le transfert de cette
22 question vis-à-vis d'une menace physique réelle, refuser de
23 porter un masque, par exemple, bloquer les gens pour arriver
24 pour le scrutin.

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** On a vu que c'était
26 tout un défi, mais d'après moi, c'était pas vraiment un
27 obstacle pour avoir des élections libres au Canada.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'était pas par rapport

1 si ça atteignait le seuil, mais est-ce que c'était quelque
2 chose auquel le ministre a été au courant au moins pour
3 l'élection 2021?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Mes fonctionnaires ne
5 m'ont pas fait de débriefage par rapport à la mésinformation,
6 la désinformation, pour les élections 2021. Mais je pense
7 que tous les Canadiens ont pu observé et ont reconnu qu'il y
8 avait toute une diversité d'information qui a été présente.

9 Et c'était une préoccupation. Mais ça n'a
10 pas atteint un seuil où les fonctionnaires disent que c'est
11 quelque chose auquel il faudrait répondre. En tout cas, pas
12 pour moi.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous avez mentionné,
14 mais c'est ma dernière question, vous avez mentionné qu'il y
15 avait plusieurs états hostiles quand vous avez parlé de la
16 désinformation dans vos réponses. Est-ce que la Russie
17 serait un de ces pays?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** La Russie, oui.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Au Canada ou ailleurs?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Canada et ailleurs.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Dans nos élections
22 spécifiquement?

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je n'ai pas vu de
24 preuve par rapport aux efforts de la Russie pour influencer
25 nos élections par la désinformation. Mais je pense, et nous
26 avons pu observer un effort par plusieurs acteurs, y inclus
27 la Russie, de créer de la désinformation dans notre société,
28 mais pas forcément en ciblant les élections en 2021.

1 les Canadiens ou des personnes qui
2 résident au Canada ou leur famille
3 cherchent à empêcher les membres des
4 communautés canadiennes d'avoir accès
5 à leurs droits et libertés
6 fondamentales. Si ces actes sont...
7 c'est important de contacter votre
8 police locale et je peux vous assurer
9 qu'on va tenir compte de vos
10 préoccupations. » (Tel
11 qu'interprété)

12 Vous vous rappelez de ça?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Moi, j'y crois
14 vraiment. Si les gens pensent qu'ils sont l'objet de menaces
15 ou d'intimidation, c'est important qu'ils communiquent pour
16 trouver de l'aide.

17 **Me HANNAH TAYLOR:** Si on peut avoir COM 155.

18 **--- PIÈCE No. COM 155:**

19 Annual Report 2019

20 **Me HANNAH TAYLOR:** Et si on peut passer à la
21 page 258. Vous avez un rapport annuel de 2019. Ça va... je
22 peux vous le lire pour... on va s'assurer que c'est affiché.
23 Au paragraphe de... page 106, paragraphe 289, on note que :
24 « ... le printemps 2019, la
25 présentation au Comité des affaires...
26 sénatorial des affaires étrangères,
27 nous avons noté que ceux qui ont été
28 ciblés ne savent pas s'ils doivent

1 aller au SCRS, GRC, ou à la police
2 municipale et ils n'ont pas de
3 réponse uniforme des
4 fonctionnaires. » (Tel
5 qu'interprété)

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense qu'il vaudrait
7 mieux avoir le document devant nous. Le document est là,
8 mais ce serait bien d'avoir le bon paragraphe. Est-ce que
9 vous pouvez répéter le nom du paragraphe?

10 **Me HANNAH TAYLOR:** C'est le paragraphe 240...
11 289.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Paragraphe 289.

13 **Me HANNAH TAYLOR:** Page 106.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Voilà, vous y êtes.

15 **Me HANNAH TAYLOR:** Page 106 du document.

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, on a le
17 paragraphe 289.

18 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que vous pouvez
19 aller au PDF, page 106? Je suis désolée, j'aurais dû savoir
20 laquelle c'était. Alors, peut-être qu'on peut passer à autre
21 chose.

22 Au début des audiences, on a eu un panel des
23 représentants des diasporas qui expliquent que les personnes
24 ciblées dans la diaspora pensent que c'est une perte de temps
25 de contacter la police, car, d'après leur expérience, il ne
26 se passe rien. On les envoie à différentes agences. Est-ce
27 que vous êtes au courant que les membres des communautés ont
28 ces problèmes quand ils essaient de communiquer avec le... avec

1 les forces de l'ordre?

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je suis un agent de
3 police. C'était difficile dans ces communautés diverses pour
4 qu'ils puissent savoir et faire confiance aux forces de
5 l'ordre. Ce que j'ai essayé de faire dans la lettre que j'ai
6 publiée et déposée au Parlement, c'était fournir aux
7 Canadiens les contacts directs pour la GRC et pour le SCRS.
8 C'est dans cette lettre.

9 Et l'une des raisons pour laquelle j'ai parlé
10 de la police locale, car s'il y a une menace immédiate pour
11 la sécurité de quelqu'un, ça c'est un appel 911. Donc, c'est
12 très important que les Canadiens sachent que s'ils font
13 l'appel, quelqu'un va arriver pour les aider. Et c'était ça
14 l'information.

15 Et je reconnais que, oui, il y a bien des
16 communautés des diasporas viennent souvent de pays où ils ont
17 des expériences de... où ils manquent de confiance en la
18 police. Donc, c'est très... vraiment important de créer de la
19 confiance dans ces communautés pour que les gens sachent que
20 s'ils ont besoin d'aide, ils vont avoir de l'aide.

21 **Me HANNAH TAYLOR:** Quand il s'agit
22 d'ingérence étrangère avec les lignes de signalement ou par
23 les rapports publics, est-ce que vous savez que les
24 communautés des diasporas ont des difficultés pour accéder
25 ces questions?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Mais ce serait
27 préoccupant, car c'est établi pour que les gens puissent
28 rapporter leurs préoccupations et qu'ils soient en sécurité.

1 Donc, votre question souligne le besoin d'en faire plus pour
2 ces communautés pour que ce soit disponible pour eux dans des
3 façons qui sont appropriées au niveau de la langue et de la
4 culture pour que les gens puissent savoir, avoir confiance
5 que s'ils ont besoin d'aide, ils l'auront.

6 **Me HANNAH TAYLOR:** Vous avez reconnu qu'il y
7 a encore beaucoup de travail à faire pour que les forces de
8 l'ordre puisse tenir compte des problèmes des communautés des
9 diasporas. Est-ce que ça change votre opinion à savoir si
10 vous pouvez assurer que les Canadiens que leurs
11 préoccupations vont être... on va y répondre?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je peux vous
13 dire que j'ai représenté les services. J'étais président de
14 l'association nationale et je travaille de très près avec mes
15 collègues à tous les niveaux des forces de l'ordre au pays.

16 Je pense qu'il y a un effort très sincère
17 d'être en communication avec les communautés des diasporas
18 pour être là pour eux dans les langues et la culture
19 appropriées. Mais c'est un effort constant. Et en partie,
20 il s'agit d'offrir à ces citoyens... de les rassurer qu'on va
21 répondre de façon appropriée. Ça, j'ai essayé avec ce
22 document de les rassurer.

23 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci beaucoup.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Avocat pour
25 Michael Chong.

26 **Me GIB van ERT:** Merci Commissaire, pas de
27 questions.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parti conservateur.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:

2 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour, Ministre Blair.

3 Patientez, s'il vous plait. J'ai dû changé d'équipement.

4 Ministre Blair, dans votre déclaration de
5 témoin, WIT 63... peut-être qu'on peut l'afficher.

6 --- PIÈCE No. WIT 63:

7 *In Camera Examination Summary: the*
8 *Honourable Bill Blair, Minister of*
9 *Defence*

10 **MR. NANDO de LUCA:** Au paragraphe 12. Là,
11 vous discutez de l'approbation des... en vertu... pour des
12 autorisations des mandats de perquisition. Est-ce que c'est
13 vrai que ça prend deux heures et demie, trois heures, pour
14 examiner pour ce genre de mandat?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et bien, ça dépend de
16 la complexité de la demande, mais en général, c'est ce temps-
17 là que ça prend.

18 **Me NANDO de LUCA:** Et dans votre expérience,
19 y inclus comme agent de police et chef de police
20 anciennement, est-ce que vous êtes d'accord que des demandes
21 pour ces mandats de perquisition, ça prend du temps, est-ce
22 que vous êtes d'accord que les retards pour l'approbation ou
23 pour une demande de... ça pourrait... d'un mandat de
24 perquisition... ça peut créer des problèmes?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il doit toujours avoir
26 un équilibre. Il y a la diligence due et il y a aussi
27 d'autres questions à tenir compte. Mais quand il y a des
28 retards, bien oui, ça peut être problématique.

1 **Me NANDO de LUCA:** Oui, ça peut nuire à
2 l'enquête.

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

4 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux avoir
5 le document MC 53, MCC, pardon, 53.

6 **Me NANDO de LUCA:** Là, vous avez 2023, c'est
7 publié au mois de mai, et là il y a en haut de la page 2...

8 **Me ERIN DANN:** Commissaire, je suis désolée
9 d'interrompre, mais je pense qu'il y a une préoccupation à
10 savoir si cette question peut aller au-delà de ces premières
11 audiences.

12 Et vous avez mentionné dans vos remarques
13 préliminaires, c'est par rapport aux allégations pour les
14 élections générales de 2019 et 2021. Alors, comme noté,
15 d'autres questions par rapport à l'ingérence peuvent être...
16 pourront être pour d'autres audiences plus tard.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y avec vos
18 questions et je vais voir si c'est en dehors de la portée de
19 ces audiences.

20 **Me NANDO de LUCA:** Il y a un passage qui a
21 été surligné dans le document en mauve. Lisez-le pour votre
22 gouverne. Mais, dans ce passage, on suggère qu'il y a eu un
23 retard injustifié dans votre approbation d'un mandat de
24 perquisition... un mandat pour la surveillance de Michael Chan
25 en... dans la période avant l'élection de 2019 [sic].

26 Pourquoi avez-vous tardé à approuver le
27 mandat?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, ce paragraphe

1 n'est pas fondé. Il n'y a pas eu un délai de plusieurs mois.
2 Le document en question m'a été soumis le 11 mai et je l'ai
3 signé le même jour, trois heures plus tard.

4 **Me NANDO de LUCA:** D'accord. Merci. Voilà.
5 C'était ma question. Merci.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le conseiller pour Jenny
7 Kwan, s'il vous plait.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

9 **Me MANI KAKKAR:** (Non interprété)

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété)

11 **Me MANI KAKKAR:** Alors, Monsieur le Ministre,
12 en quoi consiste votre responsabilité vis-à-vis les mesures
13 de réduction de la menace?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je n'ai pas besoin
15 d'approuver, mais le Service... les mesures... mais le Service du
16 renseignement doit forcément m'en informer.

17 **Me MANI KAKKAR:** Laissez-moi prendre un pas
18 de recul. Est-ce que vous pourriez demander au Service de
19 renseignement au sujet d'un incident ou d'une situation?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je serais en
21 droit de le faire.

22 **Me MANI KAKKAR:** Et pendant votre mandat,
23 est-ce que le Service de renseignement vous a posé des
24 questions sur des actes ciblés?

25 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai pas eu de demande
26 de la part du Service de renseignement pour des mesures de
27 réduction de la menace, mais il y avait des préoccupations
28 qui ont été préoccupées par rapport à de l'ingérence dans les

1 centres de recherche et nous avons suggéré des mesures qui
2 peuvent être prises.

3 Et, effectivement, le Service canadien du
4 renseignement a donc communiqué avec ces établissements pour
5 les informer de la nature du risque et les aider à prendre
6 des mesures correctrices.

7 **Me MANI KAKKAR:** Alors, vous avez donc, en
8 pourparlers avec le Service du renseignement, élaboré des
9 mesures?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété)

11 **Me MANI KAKKAR:** Et est-ce que... (non
12 interprété).

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété)

14 **Me MANI KAKKAR:** Est-ce que on vous a informé
15 d'une mesure de réduction de la menace entreprise par le
16 Service du renseignement pendant la période électorale?

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'ai eu une
18 discussion et je savais que le Service du renseignement avait
19 l'intention. Moi, j'étais préoccupé aussi. Donc, j'ai parlé
20 avec le directeur du Service de renseignement quant à des
21 membres du Parlement ou du gouvernement qui auraient pu faire
22 l'objet d'une influence dont il n'était pas conscient à cause
23 des gestes d'un acteur étatique hostile.

24 Il était important de donner suffisamment
25 d'information aux parlementaires pour qu'ils reconnaissent ce
26 genre d'ingérence et qu'ils sachent comment se protéger et
27 aussi qu'ils sachent que le Service canadien de renseignement
28 est là pour les appuyer et les aider.

1 Donc, nous en avons parlé. Le Service du
2 renseignement ne m'a donné de nom, ni avec... quels étaient les
3 renseignements qu'ils allaient partager avec les
4 parlementaires. Mais il y a des briefings défensifs ou
5 proactifs que le Service canadien du renseignement faisait
6 avec certains individus et les parlementaires en particulier.

7 **Me MANI KAKKAR:** Alors, est-ce que vous
8 auriez su qui... est-ce que vous seriez au courant qu'il y
9 aurait eu une séance de breffage?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Il n'y avait de
11 mécanisme où... selon lequel le Service du renseignement me
12 disait qu'il y a eu une séance d'information, ni avec qui.
13 Et quand j'étais ministre de la Sécurité publique, je ne
14 savais... je n'étais pas mis au courant.

15 Nous avons parlé du processus comme tel, mais
16 le Service du renseignement ne m'indiquait pas qui était les
17 gens qui faisaient l'objet d'un breffage.

18 **Me MANI KAKKAR:** Donc, votre fonction était
19 donc... est-ce que vous aviez une façon de superviser si... pour
20 savoir si les mesures de réduction de la menace étaient
21 efficaces et produisaient des résultats?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est une question
23 opérationnelle pour le Service du renseignement. Alors, ça
24 ne veut pas dire que... alors, moi je ne gérais pas les
25 enquêtes ou les activités de collecte de renseignement ou
26 leurs opérations pour atténuer une menace.

27 Moi, je devais indiquer quelles étaient les
28 priorités et où il était nécessaire pour le Service du

1 renseignement de demander l'autorisation avant d'entreprendre
2 une initiative. Alors, la collecte du renseignement, le
3 partage de ces renseignements, et l'évaluation de la menace
4 étaient la responsabilité du Service de renseignement.

5 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup, Monsieur le
6 Ministre.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. L'avocate de Han
8 Dong.

9 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:

10 **Me EMILY YOUNG:** Bonjour, Monsieur le
11 Ministre. Madame la Commissaire.

12 Je demanderais au greffier d'afficher WIT 64,
13 paragraphe 13.

14 Monsieur le Ministre, vous avez déjà parlé du
15 briefing dont... auquel on fait allusion avec maitre Cameron ce
16 matin. Alors, quand vous regardez le paragraphe 13 ici, vous
17 dites que vous n'étiez pas préoccupé par les renseignements
18 concernant la circonscription de Don Valley North au moment
19 où vous avez été informé?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je pense que c'était
21 important que le Service du renseignement m'en informe, mais
22 ça ne m'a pas préoccupé à la lumière de ces renseignements
23 quant au processus dans la circonscription ni au résultat.
24 Rien dans cette séance de breffage ne m'indiquait que
25 monsieur Dong était en danger ou compromis.

26 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez donné trois
27 raisons spécifiques indiquant pourquoi vous n'étiez pas
28 inquiét de la situation à ce moment-là. Alors, j'aimerais

1 vous donner l'occasion de commenter vos motifs.

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, les trois motifs
3 que j'ai indiqués dans mon témoignage, alors, je me suis
4 renseigné sur la source de l'information à savoir est-ce que
5 c'était une source ou plusieurs sources. Ou est-ce que cet
6 individu avait déjà donné de l'information, autrement dit,
7 est-ce qu'il était... c'était une source reconnue et fiable?
8 Est-ce qu'il y avait d'autres éléments pour corroborer les
9 allégations dont CSIS avait été informé?

10 Parce que il faut comprendre que
11 l'intelligence, ce n'est pas la même chose que la vérité.
12 C'est souvent un fil qui motive une enquête plus approfondie.
13 Et il faut aussi que ça... qu'on détermine toujours la
14 fiabilité de l'information.

15 La seconde question que j'ai posée, c'est de
16 savoir s'il y avait un renseignement qui suggère que monsieur
17 Dong était au courant de cette ingérence éventuelle. Et ce
18 que le Service du renseignement m'a dit, c'est que non, il
19 n'y avait aucune preuve qui suggérerait que monsieur Dong était
20 au courant.

21 Et la préoccupation que j'avais depuis
22 longtemps, c'était de protéger l'intégrité de nos élections.
23 Et je voulais m'assurer si... il faut pas oublier que j'étais
24 saisi de cette histoire après l'élection, et je voulais
25 savoir s'il y avait à ce qu'il y ait une influence qui avait...
26 qui aurait compromis les résultats de l'élection dans la
27 circonscription Don Valley North, et la réponse c'était non.

28 **Me EMILY YOUNG:** Merci. Je n'ai pas d'autres

1 questions.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ré-interrogatoire? [sic]

3 **Me BARNEY BRUCKER:** Pas d'autres questions.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ré-interrogatoire par
5 l'avocat de la Commission? Aucune question.

6 **Me GORDON CAMERON:** Je n'ai pas de ré-
7 interrogatoire, mais j'aimerais faire une observation. La
8 question du délai des mandats n'est pas l'objet de cette
9 Commission.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous allons
11 prendre une pause de cinq minutes pour changer de témoin.

12 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

13 Cette séance de la Commission d'ingérence est
14 en pause.

15 --- La séance est suspendue à 12 h 20

16 --- La séance est reprise à 12 h 43

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

18 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
19 étrangère a repris.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, désolée du retard,
21 mais nous sommes prêts maintenant.

22 **Me ERIN DANN:** Merci, Madame la Commissaire.
23 Erin Dann, avocate de la Commission. Notre prochain témoin
24 est monsieur LeBlanc. Le ministre LeBlanc.

25 **LE GREFFIER:** Veuillez indiquer votre nom et
26 épeler votre prénom pour le dossier.

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Dominic LeBlanc.

28 **LE GREFFIER:** Et épelez votre prénom, s'il

1 vous plait?

2 L'HON. DOMINIC LeBLANC: D-O-M-I-N-I-C.

3 LE GREFFIER: OK. Et votre dernier nom?

4 L'HON. DOMINIC LeBLANC: C'est L-E-B

5 majuscule – les Acadiens, c'est un B majuscule – L-A-N-C. La
6 Commissaire est québécoise, elle va comprendre ça.

7 COMMISSAIRE HOGUE: Oui. Je réalise surtout
8 qu'on a fait une erreur.

9 LE GREFFIER: Jurez-vous que le témoi...

10 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Ah oui?

11 COMMISSAIRE HOGUE: C'est écrit petit « b »
12 sur votre...

13 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Ah, OK, j'ai pas
14 remarqué.

15 LE GREFFIER: Jurez-vous que le témoignage
16 que vous allez rendre sera la vérité, toute la vérité, et
17 rien que la vérité?

18 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Je le jure.

19 --- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Assermenté:

20 LE GREFFIER: Merci beaucoup.

21 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Merci à vous.

22 LE GREFFIER: Procédez.

23 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN:

24 Me ERIN DANN: Bon après-midi. Ministre
25 LeBlanc, vous vous rappelez avoir été interviewé par l'avocat
26 de la Commission le 22 septembre [sic] 2024?

27 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

28 Me ERIN DANN: Alors, c'est le compte-rendu

1 et c'est le document WIT 65.

2 L'INTERPRÈTE: Le 22 février 2024.

3 --- PIÈCE No. WIT 65:

4 Public Interview Summary: the
5 Honourable Dominic LeBlanc

6 Me ERIN DANN: Vous avez été interviewé. Ça
7 c'est le compte-rendu. Avez-vous eu la chance de le lire?

8 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

9 Me ERIN DANN: Est-il exact?

10 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

11 Me ERIN DANN: Et l'acceptez-vous qu'il soit
12 soumis comme preuve au dossier?

13 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

14 Me ERIN DANN: Nous allons maintenant passer
15 à WIT 52.

16 --- PIÈCE No. WIT 52:

17 Public Summary of *In Camera*
18 Examination: Minister Dominic LeBlanc

19 Me ERIN DANN: Alors, c'est un compte-rendu
20 de votre témoignage à huis clos. Avez-vous eu la chance de
21 regarder le compte-rendu?

22 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

23 Me ERIN DANN: Est-il exact?

24 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

25 Me ERIN DANN: Et l'acceptez-vous comme
26 preuve aux fins du dossier pour la Commission?

27 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

28 Me ERIN DANN: Vous avez exercé plusieurs

1 rôles et fonctions au sein du gouvernement et du Cabinet. Je
2 vais essayer de, donc, de reprendre avec vous tous les postes
3 que vous occupez depuis 2018. Et corrigez-moi si je me
4 trompe.

5 Donc, si je comprends bien, en aout 2018,
6 vous avez été nommé ministre des Affaires
7 intergouvernementales, poste que vous avez occupé jusqu'en
8 2019.

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

10 **Me ERIN DANN:** Et après l'élection de 2019,
11 vous avez été nommé président de ce qui était à ce moment-là
12 le Conseil privé de la Reine, qui comprenait la
13 responsabilité... le portefeuille des institutions
14 démocratiques.

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

16 **Me ERIN DANN:** En septembre [sic] 2020, vous
17 avez été nommé ministre des Affaires intergouvernementales et
18 on vous a aussi confié le portefeuille des Institutions
19 démocratiques et de la Sécurité publique [sic].

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** (Non interprété)

21 **Me ERIN DANN:** Et après l'élection de 2021,
22 vous avez été nommé ministre des Affaires
23 intergouvernementales et avez gardé le portefeuille des
24 Institutions démocratiques.

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et on m'a
26 confié les Affaires communautaires en plus.

27 **Me ERIN DANN:** En 2023, vous avez été nommé
28 ministre de la Sécurité publique, des Institutions

1 démocratiques et des Affaires intergouvernementales.

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

3 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'ai de la
5 difficulté à garder un emploi, vous voyez.

6 **(RIRES)**

7 **Me ERIN DANN:** Je vais centrer mes questions
8 aujourd'hui surtout sur vos responsabilités en tant que
9 ministre des Affaires... des Institutions démocratiques.
10 Pouvez-vous décrire votre rôle ou votre mandat par rapport à
11 ce portefeuille?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Les institutions
13 démocratiques, c'est surtout un secrétariat à l'intérieur du
14 Bureau du Conseil privé pour développer des politiques,
15 considérer des changements législatifs, par exemple, pour
16 appuyer la capacité des Canadiens d'avoir des élections
17 libres et bien sécurées. C'est une fonction de politiques
18 publiques, évidemment, l'Agence d'élections Canada est
19 indépendante, gère la mécanique de nos élections, mais c'est
20 la façon que le gouvernement et l'Exécutif, le Conseil des
21 ministres interagit avec l'appareil électoral.

22 **Me ERIN DANN:** Merci.

23 Et je poserai mes questions en anglais, mais,
24 évidemment, sentez-vous libre de répondre en français. Je
25 vais vous poser mes questions en anglais.

26 Donc, la ministre Gould nous parlait ce matin
27 de son travail qui consistait à élaborer un plan pour
28 protéger les institutions démocratiques. Vos responsabilités

1 comprenaient la revue de ce plan, n'est-ce pas?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Madame Gould
3 était la ministre jusqu'aux élections de 2019. Et je me
4 rappelle qu'elle est venue au Cabinet, justement, elle a
5 soumis son plan au Cabinet. Et je me rappelle aussi avoir eu
6 des conversations avec elle au sujet de ce plan.

7 Et après l'élection de 2019, quand on m'a
8 confié ce portefeuille. L'un des mandats que j'ai reçus du
9 premier ministre était de revoir le plan et d'évaluer son
10 fonctionnement dans les élections de 2019 et d'apporter des
11 changements ou de faire des suggestions de changements au
12 Cabinet en préparation pour les prochaines élections. Nous
13 voulions ces mesures en place.

14 **Me ERIN DANN:** Est-ce que ça, ça voulait dire
15 la revue du Rapport Judd en mai 2020?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Le
17 gouvernement avait demandé un examen indépendant par l'ancien
18 directeur de CSIS. Et une fois que nous avons eu le rapport
19 de monsieur Judd, j'ai travaillé avec le Bureau du Conseil
20 privé pour apporter des changements suggérés.

21 Et nous avons aussi un comité des
22 parlementaires... le Comité des parlementaires sur la Sécurité
23 nationale aussi a jeté un regard sur ce rapport et c'est à
24 partir de cela que nous avons apporté des modifications au
25 plan soumis au Cabinet deux ans plus tard... auparavant.

26 **Me ERIN DANN:** Alors, je vais demander au
27 greffier de nous montrer maintenant COM 48.

28 --- PIÈCE No. COM 48:

1 Countering an Evolving Threat: Update
2 on Recommendations to Counter Foreign
3 Interference in Canada's Democratic
4 Institutions

5 **Me ERIN DANN:** Et c'est un rapport intitulé
6 « Contrer les menaces en évolution ». Je suis sûre que vous
7 êtes familier avec ce rapport. Passons à la page 20 de ce
8 document, si vous voulez bien.

9 Il y a donc ici un survol des diverses
10 recommandations qui ont été faites par... pardon... par les gens
11 que nous avons mentionnés, y compris le Rapport Judd. Et
12 vous vous rappelez des recommandations qui ont été faites
13 dans ce rapport. L'une d'entre elles, qui n'a pas été mise
14 en œuvre... je vais vous demander de faire défiler le document..
15 alors, la recommandation numéro 2, que le protocole
16 couvrirait la période précédant l'élection.

17 Pourquoi cette recommandation particulière
18 n'a pas été mise en œuvre, d'après vous?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ça aurait été basé
20 sur des conseils que j'aurais reçus de hauts fonctionnaires
21 du Bureau du Conseil privé. Dans un contexte où nous ne
22 sommes pas en période électorale, le principe de la
23 responsabilité ministérielle prévaut.

24 Donc, les ministres sont responsables des
25 questions de sécurité nationale. Des agences de sécurité
26 nationale ont le droit... ont le pouvoir de travailler avec le
27 ministre en poste. Donc, cette recommandation, la convention
28 de transition s'applique dans la période électorale, parce

1 que quand le gouvernement est candidat pour se succéder à
2 lui-même.

3 Alors, le gouvernement doit faire preuve de
4 restrictions pendant la période de convention, comme il est
5 approprié, et c'est la raison pour laquelle le Panel et le
6 protocole ont été conçus pour entrer en vigueur quand le
7 gouvernement élu n'est plus à même de se prononcer sur la
8 conduite de l'élection parce qu'il est partie prenante.

9 **Me ERIN DANN:** Alors, passons au prochain
10 sujet. Quand et où avez-vous reçu un document classifié en
11 votre capacité de ministre des Affaires intergouvernementales
12 et ministre des Institutions démocratiques? Donc, si je
13 comprends bien, c'était rare qu'on vous donnait des documents
14 classifiés, n'est-ce pas?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. En tant que
16 ministre des Affaires démocratiques... des Institutions
17 démocratiques, je ne consommais pas régulièrement des
18 produits de renseignement ou des documents ou des briefings
19 venant de responsables du renseignement.

20 Et quand je suis devenu ministre de la
21 Sécurité publique l'été dernier, je vois bien les différences
22 dans les responsabilités opérationnelles que cela implique.
23 Mais en tant que ministre des Institutions démocratiques,
24 j'avais beaucoup moins. Je recevais des briefings de niveau
25 très général à quelques occasions.

26 Le premier aurait été en mars 2020, si j'ai
27 bonne mémoire. C'était la veille de la déclaration de la
28 pandémie, donc c'était un moment mémorable. Mais c'était

1 surtout un rapport qui décrivait la situation d'ensemble et
2 c'était la première occasion que j'ai eue de savoir qu'est-ce
3 qui avait été observé quant aux acteurs étatiques malicieux
4 et de leur tentative de s'ingérer dans les élections de 2019.

5 Et donc, c'était pour me donner une
6 compréhension générale de la situation de ces acteurs
7 étatiques dans la sphère de l'ingérence étrangère, mais il y
8 avait très peu... il n'y avait pas de détails sur des
9 circonscriptions ou des incidents particuliers. Donc,
10 c'était vraiment un document de sensibilisation davantage.

11 Vous avez fait référence au Rapport Judd. À
12 mesure que nous réfléchissions à la façon dont nous voulions
13 ajuster le protocole et nous préparer aux prochaines
14 élections, donc, c'était une introduction pour moi. C'était
15 donc un briefing du Service de renseignement, mais beaucoup
16 moins précis que ce que recevrait le ministre des Affaires...
17 de la Sécurité publique.

18 **Me ERIN DANN:** Nous avons entendu de la
19 ministre Gould ce matin qu'en élaborant le plan pour protéger
20 la démocratie, elle avait que des réunions mensuelles à peu
21 près une fois par mois avec le SCRS, le CST, le Bureau du
22 Conseil privé.

23 Elle recevait les informations de RRM, si
24 j'ai bien compris. Et c'était de façon générale, comme vous
25 l'avez décrit. Des débriefages de haut niveau et non pas
26 pour des incidents particuliers ou des lieux géographiques
27 particuliers.

28 Si j'ai bien compris, vous n'aviez pas ces

1 séances de débriefage mensuelles. Est-ce que vous pouvez
2 expliquer la différence d'approche?

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Et bien, peut-être
4 qu'il y a trois explications. Tout d'abord, en septembre
5 2019, j'ai eu un transplant des cellules souches pour traiter
6 un cancer du sang très rare. Alors, je suis venu de Montréal
7 et je suis reparti à Montréal le même jour. Donc, j'étais en
8 train de récupérer ma santé.

9 L'évaluation était que le plan que Karina
10 avait mis en place fonctionnait et l'information au départ,
11 c'est que ça avait bien réussi et on avait reconnu qu'il
12 faudrait des ajustements ou tenir compte de recommandations
13 de sécurité des parlementaires ou de Rapport Judd. Mais
14 c'était donc moins grand que l'élaboration du plan à partir
15 du début.

16 Au départ, Karina Gould avait mis en place ce
17 plan pour protéger la démocratie. Il n'y avait rien de tel
18 qui existait. Elle a créé l'infrastructure à partir de zéro.
19 C'était la première fois que le gouvernement fédéral a mis en
20 place ces mécanismes pour détecter et bloquer l'ingérence
21 étrangère.

22 Donc, tout ça, c'était des éléments nouveaux
23 et on était satisfait avec comment ça fonctionnait. On a
24 reconnu qu'on s'est engagés pour les examiner, les ajuster.

25 Et ensuite, il y a aussi eu COVID, la
26 pandémie qui est arrivée. Donc, c'était le jour après mon
27 premier débriefage. Comme bien des Canadiens, je suis
28 retourné au Nouveau-Brunswick. J'avais encore la santé

1 fragile. Je récupérais du transplant encore.

2 Et on était en train de bâtir
3 l'infrastructure du gouvernement pour permettre aux ministres
4 de recevoir des renseignements classifiés à partir de leur
5 résidence. Donc, tout ça, ça a changé rapidement. Et dès
6 l'automne, tout le monde était déjà dans une autre routine.

7 Mais le besoin pour avoir des breffages
8 mensuels ou pour voyager en Californie pour rencontrer les
9 entreprises des médias sociaux, c'était pas nécessaire vu
10 qu'elle avait déjà fait le travail.

11 **Me ERIN DANN:** Revenu à cette séance de mars
12 2020, CAN 15506.

13 Ici vous avez, c'est daté du 9 mars 2020,
14 c'est un... pour le conseiller à la sécurité nationale et au
15 renseignement, et pour un des breffages pour vous dans votre
16 capacité de président du Bureau du Conseil privé.

17 Hier, on a entendu le fait que les notes de
18 breffage ne sont pas strictement appliquées. Donc, je veux
19 passer à travers ce document pour bien comprendre quels
20 sujets ont fait l'objet de ce débriefage.

21 Si on regarde le résumé à la première page,
22 on a indiqué que la raison d'être de la réunion, c'est de
23 fournir au ministre :

24 « ...un résumé des activités liées à la
25 sécurité pour protéger l'élection de
26 2019 et faire un survol de
27 l'environnement de menaces par
28 rapport à l'ingérence étrangère. »

1 (Tel qu'interprété)

2 Est-ce que ça concorde avec ce que vous vous
3 rappelez par rapport à la raison d'être?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

5 **Me ERIN DANN:** Et dans ce résumé, troisième
6 point, lettre de mandat du mois de décembre indique que vous
7 devez :

8 « ... faire un examen des mesures mises
9 en place pour protéger le processus
10 électoral et pour émettre des
11 recommandations. » (Tel
12 qu'interprété)

13 Est-ce que ça concorde avec votre souvenir de
14 la lettre de mandat que vous avez reçue au moins de décembre?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

16 **Me ERIN DANN:** Et ensuite, prochain point, ça
17 indique que madame Bruce, qui était chef de CST, et monsieur
18 Vigneault, le chef-directeur du SCRS, vont continuer à vous
19 parler des observations par rapport aux menaces de l'élection
20 générale de 2019.

21 Est-ce qu'ils ont bien fourni des
22 informations par rapport aux menaces potentielles avant
23 l'élection de 2019?

24 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

25 **Me ERIN DANN:** Si nous pouvons passer à la
26 page 3 du document. Pour descendre en bas de page. Là, vous
27 avez une boîte qui indique qu'il y avait une discussion des
28 mesures de réduction de menaces que le gouvernement avait

1 fait avant l'élection de 2019. Est-ce que vous vous rappelez
2 avoir reçu des informations sur ces mesures de réduction de
3 la menace?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, je ne me
5 rappelle pas. Je vois qu'on parle du gouvernement du
6 Pakistan. Je ne me rappelle pas d'une conversation par
7 rapport à ces mesures de réduction du SCRS.

8 **Me ERIN DANN:** Si on va à la page 8 du
9 document. Si on peut descendre un petit peu plus bas. Là,
10 il y a un titre qui indique « Ce que nous avons vu ». Et là
11 dans les points, ça indique que nous n'avons pas observé
12 aucune activité.

13 Pour situer le contexte, il y a une
14 discussion avant sur le groupe de travail SITE. Et je
15 suppose, corrigez-moi si j'ai tort. Mais « nous », c'est le
16 Panel. Alors :

17 « Nous n'avons pas observé des
18 activités qui ont atteint le seuil
19 pour une annonce publique ou que ça
20 affecté l'élection libre et juste, y
21 inclus dans l'espace en ligne. »
22 (Tel qu'interprété)

23 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir eu ces
24 informations de cette réunion?

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et c'était
26 vraiment l'une des conclusions les plus importantes pour moi
27 à partir de ce débriefage de haut niveau. C'est que les
28 hauts fonctionnaires du pays et des agences de sécurité ont

1 confirmé que l'élection de 2019 a été libre et juste et
2 l'ingérence étrangère n'a pas affecté le résultat, y inclus
3 dans les circonscriptions particulières.

4 Donc, je me rappelle d'avoir entendu de leur
5 part que en tant que... de leur point de vue respectif, ça été
6 très réussi toutes les mesures en place.

7 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous vous rappelez
8 aussi que :

9 « Ce n'est pas la même chose que de
10 dire que nous n'avons rien vu du
11 tout. » (Tel qu'interprété)

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Voilà pourquoi
13 je dis qu'il y a eu des essais et ça existe depuis des
14 décennies. Et là, il parlerait de ce genre de situation de
15 contexte. Mais le premier point, c'est ça qui était
16 important, c'est que l'élection a été décidée par les
17 Canadiens et les Canadiennes au Canada.

18 **Me ERIN DANN:** Passons maintenant à la page
19 10 du document. Ici, on voit un titre, menaces... « Mise à
20 jour sur la menace de Chine ». Et puis il y a des points où
21 il y a des caviardages. Vous avez au troisième point :

22 « Des incidents particuliers ont
23 suggéré une ingérence qui ont été...
24 les clients pertinents ont été
25 informés pendant la période
26 électorale, surtout sur Don Valley. »
27 (Tel qu'interprété)

28 Est-ce que vous vous rappelez de ça?

1 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Comme j'ai dit... pis
2 d'ailleurs, la première fois que j'ai vu ce document ici,
3 c'est quand je me préparais pour ces audiences. Alors, moi,
4 comme ministre qui reçoit un briefing des hauts
5 fonctionnaires, je ne vois pas leurs notes qui ont été
6 préparées par leurs collègues pour la réunion. Alors, la
7 première fois que je savais qu'ils avaient des notes comme
8 ça, honnêtement, c'est quand j'ai vu et quand je me préparais
9 pour l'audience et j'ai vu vos documents.

10 Je crois comprendre aussi que cette section
11 ici, c'était comme si vous avez besoin de d'autres
12 renseignements, c'est même supplémentaire à la section
13 principale ou primaire du document. Et, comme j'ai dit, ma...
14 mon impression, c'était qu'ils voulaient me donner une
15 perspective plus globale à un haut niveau en termes du
16 contexte des menaces.

17 Mais moi, je ne rappelle... je ne me rappelle
18 pas du tout qu'on a rentré dans les détails aussi précis
19 qu'une circonscription et qu'un pays en particulier avait
20 fait quelque chose, supposément, dans une circonscription.
21 Je ne... j'ai aucun... la première fois que j'ai appris les
22 allégations de ce comté-là, c'était quand c'était public
23 suite à des fuites, et c'était rendu public l'année passée.

24 **Me ERIN DANN:** Donc, vous allez peut-être
25 répondre rapidement à nos prochaines questions étant donné
26 que vous avez indiqué que c'était des débriefages de nature
27 générale. Alors, pour passer à un autre document, SUM 3.

28 Monsieur le Ministre, il y avait un certain

1 nombre de résumés qui ont été produits pour cette Commission
2 sur différentes questions par rapport aux élections de 2019
3 et 2021. Alors, brièvement, je voudrais demander si vous
4 étiez au courant de renseignements par rapport à ces
5 différentes questions à l'époque... à l'époque des élections de
6 2019 et 2021.

7 Alors, en premier, vous avez l'ingérence, et
8 éventuellement... à Vancouver. Et au paragraphe 3,
9 l'utilisation des agents pour du... de la RPC pour des
10 évènements communautaires. Est-ce que ce sont des
11 informations que vous avez reçues en 2020 suite à l'élection
12 de 2019?

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et dans votre
14 introduction, vous avez indiqué avant l'élection de 2019.
15 Donc, même ce niveau de détail, je ne l'aurai pas eu avant
16 l'élection de 2019.

17 Quand je suis devenu ministre responsable
18 pour les Institutions démocratiques, c'est-à-dire après
19 l'élection de 2019, les fonctionnaires qui fournissaient les
20 séances d'information mettaient l'accent certainement sur la
21 Chine comme étant l'un des pays qui essayait le plus
22 fréquemment de s'ingérer. Alors, je ne me rappelle pas de
23 détails d'évènements communautaires local à Vancouver.

24 La première fois que j'ai vu ces résumés,
25 c'était en préparant cette Commission... pour cette audience.
26 Et là, il y a beaucoup de mises en garde de ce résumé. On ne
27 sait pas à quel moment il y a eu ces renseignements, quand
28 ces renseignements ont été collectés. On n'a pas le contexte

1 par rapport à d'autres renseignements. On ne sait pas si
2 c'est une seule source. On sait pas s'il y avait
3 corroboration.

4 Donc, je voudrais faire attention de ne pas
5 faire commentaire sur ces événements précis à part d'avoir vu
6 ces résumés avant de comparaître aujourd'hui.

7 **Me ERIN DANN:** Oui, je ne veux pas vous
8 parler du fond, mais je cherche seulement à comprendre si
9 vous auriez été informé sur ces questions dans votre capacité
10 avec les responsabilités pour les institutions démocratiques?

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ils auraient parlé,
12 oui, des agents, de la façon que des acteurs hostiles
13 essaient de s'ingérer. J'aurais compris que la Chine était
14 très présente dans cette activité. Mais est-ce que c'est
15 dans la ville de Vancouver et est-ce que c'était dans des
16 événements communautaires? Ça, je l'aurais pas su.

17 **Me ERIN DANN:** Et si nous pouvons maintenant
18 aller à SUM 10. Là, vous avez un résumé, Monsieur le
19 Ministre, par rapport aux acteurs de la RPC et par rapport au
20 financement de ces acteurs. On mentionne 11 candidats, 13
21 membres de personnel politique, et le transfert de 250 000 \$.

22 Est-ce que vous avez été mis au courant par
23 rapport à ces renseignements dans votre capacité en tant que
24 ministre responsable pour les Institutions démocratiques?

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, je
26 ne voudrais pas faire de commentaire sur les allégations
27 précises. Dans ce cas-ci, j'ai appris ça quand c'est devenu
28 public, suite à certaines fuites. Donc, je n'aurai pas été

1 informé à ce niveau de détail.

2 Mais, comme je le dis, je pense aussi que
3 c'est important que les gens ne pensent pas que nous
4 cherchons à confirmer des choses qui ont été dans des fuites.
5 J'ai noté la discussion publique de ces questions.

6 **Me ERIN DANN:** Oui. Et maintenant, pour
7 2021, je vais demander si vous pouvez afficher SUM 4.

8 Et là c'est un, Monsieur le Ministre, un
9 résumé qui décrit certaines allégations de désinformation, de
10 mésinformation pour cibler Erin O'Toole, Kenny Chiu, et le
11 Parti conservateur du Canada.

12 Alors, je voudrais vous demander, dans les
13 mois ou les semaines suite aux élections de 2021, est-ce que
14 vous étiez au courant de ces renseignements que vous voyez
15 résumés ici?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, encore une
17 fois, je savais que la Chine avait utilisé les plateformes
18 des médias sociaux et surtout WeChat pour propager des
19 campagnes de désinformation et de mésinformation, mais la
20 première fois que j'ai appris les allégations par rapport à
21 monsieur Chiu ou monsieur O'Toole, c'était en suivant ce qui
22 a été dans le public.

23 Ensuite, il y a eu des réunions par la suite,
24 à l'automne 2022 et, en tout cas, au printemps de 2023 où on
25 nous a donné davantage de détails pour un plus petit groupe
26 de ministres.

27 **Me ERIN DANN:** On va passer à ces séances
28 d'information. Nous allons passer au mois de mai 2023, CAN

1 17676. Si vous voulez bien passer à la deuxième page. Je
2 comprends que ce ne sont pas vos notes.

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, mais Brian Clow
4 écrit très bien.

5 **Me ERIN DANN:** Oui. Alors, on a entendu les
6 témoignages de monsieur Clow hier. Ce sont ses notes pour la
7 séance du 18 mai. Et vous étiez présent.

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

9 **Me ERIN DANN:** Et les notes font référence à
10 des expressions de préférence partisans. Là je regarde au
11 milieu de la page avec des discussions, des fuites, et des
12 médias, vous avez :

13 « La RPC - aucune menace physique
14 pour les députés ou leur famille... »
15 (Tel qu'interprété)

16 Mais ce... le... ils changent leur volonté depuis
17 au LPC, transition à CPC.

18 C'est la première fois que vous entendez
19 parler des changements de préférence partisane de la RPC?

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. C'est la
21 première fois que j'ai entendu ce niveau de détail. Je me
22 rappelle, j'étais assez sceptique qu'une séance de débriefage
23 de renseignement pouvait vraiment détecter des changements de
24 préférence d'un pays pour les élections dans un autre pays.

25 Moi, je sais que dans les élections, des gens
26 indiquent qu'ils ont réussi à influencer des élections pour
27 réussir ou le contraire. Et parfois, c'est exagéré. Et ça,
28 ça fait partie d'une discussion ouverte et démocratique.

1 Mais je me rappelle que les fonctionnaires nous ont donné ces
2 informations à cette réunion.

3 **Me ERIN DANN:** Il y a aussi... vous avez
4 l'ingérence étrangère dans l'investiture de 2019 pour Don
5 Valley. Est-ce que c'est la première fois que vous avez
6 entendu parler de cette ingérence pour 2019?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

8 **Me ERIN DANN:** Et en bas de l'écran, là on
9 parle des 11 candidats et on fait référence à 250 millions \$.
10 Est-ce que c'est la première fois que vous avez entendu ça
11 avec ce niveau de détail?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

13 **Me ERIN DANN:** (Non interprété). La seconde
14 ligne qui n'est pas caviardée :

15 « Il y a eu campagne de
16 désinformation, mais on ne peut pas
17 conclure qu'il y avait un impact
18 direct sur les résultats. » (Tel
19 qu'interprété)

20 Ensuite, on parle des diverses médias. Est-
21 ce que c'est la première fois que vous avez vu une allusion à
22 une campagne de désinformation pendant la campagne électorale
23 en 2021?

24 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas en
25 désaccord avec les notes de Brian. Je pense qu'il y a eu une
26 réunion en février, donc l'hiver de cette même année. Je
27 n'ai pas ces notes-là devant moi et je... donc, je ne voudrais
28 pas... je ne peux pas vous affirmer si c'est la première fois.

1 C'est la première fois que j'ai entendu
2 parler de circonscriptions, des allégations comme quoi il y
3 avait un échange de fonds. Mais, vous savez, l'utilisation
4 des plateformes sociales par la Chine, c'est quelque chose
5 dont on avait déjà entendu parler depuis un moment. C'était
6 peut-être la première fois où, dans le briefing, ils sont
7 entrés dans les détails.

8 **Me ERIN DANN:** Oui, effectivement, vous avez
9 peut-être été... ça aurait été bien après 2021, après qu'il y a
10 eu des fuites dans les médias, que vous avez été saisi?

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Ça, ce genre
12 de détail a émergé seulement une fois que les allégations ont
13 été diffusées dans les journaux.

14 **Me ERIN DANN:** Pour conclure, le fait d'avoir
15 accès à ce genre d'information détaillée, est-ce que ça, ça
16 aurait pu être bénéfique pour votre examen... pour l'examen du
17 plan des élections de 2019 et la révision de ce plan pour les
18 élections de 2021? Est-ce que le fait d'avoir ce genre
19 d'information plus détaillée sur la nature et l'étendue des...
20 de l'ingérence étrangère vous aurait aidé à développer le
21 second plan, ou le plan révisé?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas
23 persuadé que ces détails auraient fait une grosse différence.
24 Je pense que les hauts fonctionnaires du Conseil privé, qui
25 travaillaient avec moi, ont parlé avec leurs collègues dans
26 le Secrétariat du renseignement du Conseil privé et aussi
27 avec les agences du renseignement.

28 Et dans les discussions que j'ai eues avec

1 ces interlocuteurs, ils m'ont donné un tableau assez précis
2 de la menace, des acteurs étatiques qui étaient impliqués, et
3 les mesures qu'il fallait peut-être ajuster ou suffisant à la
4 suite du rapport de monsieur Judd. Et aussi de... et les
5 recommandations du Comité parlementaire sur la Sécurité
6 nationale ont été validées par le fait que monsieur Judd et
7 les membres du Panel eux-mêmes avaient confirmé que les
8 mesures qui avaient été mises en place avaient réussi.

9 Donc, j'étais tout à fait confiant d'avoir
10 toute l'information nécessaire à ma disposition. Et mes
11 collègues du Conseil privé et les hauts fonctionnaires donc
12 qui m'ont aidé à présenter la version révisée du plan au
13 Cabinet savaient très bien ce que nous devons demander au
14 Cabinet pour apporter des changements.

15 C'était donc basé sur l'examen de monsieur
16 Judd, qui lui avait accès à tous ces détails. Donc, j'ai
17 fait confiance à son expérience dans ce domaine. Il a une
18 longue carrière distinguée et on m'a dit qu'il avait été
19 saisi de tous ces détails. Et donc, j'avais confiance dans
20 sa recommandation lorsque nous sommes allés au Cabinet pour
21 l'approbation du plan révisé.

22 **Me ERIN DANN:** Je n'ai pas d'autres
23 questions, Madame la Commissaire.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Nous allons donc
25 prendre la pause-repas. Et nous allons revenir donc à
26 2 h 20.

27 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
28 La séance est en pause jusqu'à 14 h 20.

1 --- La séance est suspendue à 13 h 19

2 --- La séance est reprise à 14 h 21

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
5 étrangère a repris.

6 **--- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Sous le même serment:**

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** La séance a repris, mais
8 j'ai oublié mon cahier de notes. Je vais prendre une minute
9 pour le...

10 **(COURTE PAUSE)**

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avant de débiter le
12 contre-interrogatoire, j'aimerais préciser une chose. Les
13 questions et les réponses qui ont été posées au sujet des
14 rapports dans les médias, la réponse donnée par monsieur
15 Blair, cela ne relève de cette étape-ci des travaux de la
16 Commission et nous n'allons pas faire de constat et de
17 conclusion, donc, dans nos rapports subséquents à ce sujet.

18 Contre-interrogatoire. Premièrement, donc,
19 avocat représentant Jenny Kwan.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Ministre
22 LeBlanc, je représente Jenny Kwan. Je m'appelle Sujit
23 Choudhry. Jenny Kwan est la députée de Vancouver Est.

24 Je n'ai que cinq minutes, donc très
25 rapidement. Premièrement, vous avez probablement vu des
26 rapports au sujet des éléments que nous avons examinés hier
27 avec le groupe du Bureau du premier ministre au sujet du
28 directeur du SCRS.

1 Donc, avez-vous reçu ces documents au sujet
2 des documents datant du 1^{er} février 2023... et c'est CAN 4495..
3 avez-vous reçu un briefing de la part du directeur qui couvre
4 les points contenus dans ce document, dans ces notes?

5 Et, si vous voulez, nous pouvons afficher le
6 document à l'écran, Monsieur le Ministre. Aux pages 5 et 6
7 en particulier. Bon, on parle des conclusions. Un peu plus
8 bas, il y a trois conclusions à la page 5 puis deux
9 conclusions à la page 6. Je me demandais si vous avez reçu
10 un briefing, une séance de breffage au sujet de ces
11 conclusions de la part du directeur du SCRS?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, si vous
13 voulez qu'on parle des cinq réponses, reprenons par le début.
14 Donc, les trois premières. Parce que vous vous rendez compte
15 que la première fois que j'ai vu ce document, c'est au moment
16 où je me préparais pour cette séance et je n'ai pas assisté à
17 cette réunion à laquelle participait le premier ministre à
18 l'époque.

19 D'accord. Et maintenant les deux dernières?

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, bien sûr.

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** (Non interprété)

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ma question, avez-vous
23 reçu une séance de breffage de la part du directeur du SCRS
24 qui porterait sur ces cinq points ou sur les communications
25 ayant trait à ces cinq points?

26 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non. Pas dans ce
27 contexte. Avec le directeur du SCRS, j'ai eu une première
28 rencontre, ben, à un niveau plus élevé, comme je le disais un

1 peu plus tôt, au sujet de l'analyse de la menace et du
2 contexte.

3 Depuis que j'ai été nommé à la Sécurité
4 publique, par contre, j'ai rencontré... j'ai parlé au directeur
5 de façon plus précise au sujet de ces enjeux, plus que quand
6 j'étais directeur... ministre responsable des Institutions
7 démocratiques, en tout cas. Et il m'a parlé des choses que
8 le Service faisait pour empêcher l'ingérence, les
9 interventions étrangères. Nous avons toujours dit que cette
10 ingérence, cette menace, quant à sa nature même, la façon
11 dont les acteurs hostiles... les états hostiles ont tendance à
12 faire de l'ingérence, tout cela évolue.

13 Il m'a dit : « Voilà ce que nous faisons au
14 SCRS pour, justement, suivre la menace. » C'est le contexte
15 de toute conversation que j'aurais eue avec le directeur du
16 SCRS.

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, ça m'amène à ma
18 question suivante, justement. Maitre Drouin était ici dans
19 son poste comme conseillère, et elle a dit à la fin de son
20 contre-interrogatoire hier que ça faisait deux ans et demi,
21 donc depuis 2021, au cours des deux années et demie, on a
22 continué à voir évoluer ce dossier des menaces d'ingérence.
23 Donc, c'est différent de ce qu'on a connu en 2021 ou en 2019.

24 Et, je sais que vous, vous avez préparé, avec
25 madame Charette, un rapport sur les étapes à suivre pour la
26 suite des choses. Je peux vous poser des questions sur ce
27 thème, j'espère. Comment vous voyez l'ingérence, comment
28 peut-on réagir aujourd'hui en fonction de ce que nous savons.

1 Ma première question, donc, elle a été posée
2 à d'autres membres du gouvernement. Et puisque vous êtes là,
3 c'est dans le document 161, JKW 161.

4 --- PIÈCE No. JKW 161:

5 National Terrorism Threat Level

6 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, très bien. Il y a
7 un tableau dans ce document. Oui, bon, le voilà. Donc, vous
8 connaissez ce tableau? C'est le niveau de menace terroriste.
9 C'est un tableau.

10 Donc, en ce qui concerne le seuil mentionné
11 dans le protocole, donc on parle de seuil dans le contexte de
12 la lutte contre le terrorisme. On parle ici d'un spectre, si
13 vous voulez, donc la réaction est graduelle et augmente quant
14 à son intensité.

15 Donc, ce... est-ce que ça remplace le modèle du
16 seuil très élevé que l'on utilise pour l'ingérence étrangère?

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ma collègue Karina
18 Gould en a probablement parlé. À l'époque où elle était
19 responsable des Institutions démocratiques, elle a présenté
20 un premier plan à ce sujet qui figure dans le protocole.
21 Donc, ce seuil est fixé à un niveau élevé à dessin.

22 Écoutez, c'est un moment très extraordinaire
23 si au cours d'une campagne électorale, un groupe de cinq
24 hauts fonctionnaires non partisans, donc, décident
25 d'intervenir dans un contexte électoral pour mettre sur un
26 pied d'alerte la population canadienne dans le contexte de
27 l'ingérence étrangère si on décide que cela risque d'avoir
28 une capacité sur des élections justes et équitables ici au

1 Canada par suite de l'ingérence internationale.

2 Donc, ce seuil doit être fixé à un niveau
3 très, très, très élevé. Dans un contexte de campagne
4 électorale, ce qu'on veut, c'est, évidemment, un discours
5 robuste. Il y a des échanges difficiles. Ça fait partie de
6 l'évolution démocratique dans un pays comme le nôtre. On
7 veut un débat ferme et solide. Et d'avoir des commentaires
8 provenant de hauts fonctionnaires, ce serait quelque chose,
9 donc, d'exceptionnel si ces commentaires étaient faits sur
10 une base hebdomadaire.

11 Et si c'était à un niveau moins élevé que le
12 niveau le plus élevé fixé, ça nuirait à ma confiance, en tout
13 cas, à la garde du contexte électoral. C'est pourquoi ça a
14 été fixé à ce niveau.

15 Et si on compare cela à une menace
16 terroriste, ben, c'est une comparaison qui ne tient pas, à
17 mon avis.

18 Pendant la campagne électorale, l'agence
19 responsable de la sécurité nationale, les agences, selon la
20 loi, continuent à faire leur travail pour ce qui est de
21 déceler et d'empêcher l'ingérence étrangère. Et au bout du
22 compte, quand il y a une déclaration publique de ce groupe de
23 cinq hauts fonctionnaires en pareilles circonstances.
24 N'oubliez pas que le travail se fait pendant toute la période
25 électorale et même avant au niveau de l'examen de ces
26 dossiers.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Une question
28 supplémentaire, si vous me permettez, Monsieur le Ministre.

1 Donc, encore une fois, je vous reviens là-
2 dessus. Il se peut qu'à un niveau critique, il y ait une
3 annonce de la part de ce groupe de cinq hauts fonctionnaires,
4 mais à part ça, il y a toutes sortes de communications qui ne
5 seraient pas de cette nature pour les partis, les candidats
6 ou d'autres intervenants, d'autres entités.

7 Donc, il y a des outils plus complexes que
8 celui qui a été choisi par le gouvernement, dans cette
9 version-ci en tout cas, pour ce qui est du protocole. Et ça
10 pourrait changer en fonction des recommandations qui
11 émaneront de l'examen en cours actuellement.

12 Donc, est-ce qu'on peut réfléchir à cette
13 possibilité? Si vous voulez, plutôt que de dire c'est tout
14 ou rien et de dire, bon, c'est une annonce publique que fait
15 ce groupe de cinq hauts fonctionnaires, plutôt que de
16 communiquer avec les candidats, avec les partis, avec les
17 collectivités touchées où, justement, le niveau de sérieux
18 n'est pas le même de ce que je viens de décrire?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, dans un
20 contexte électoral, il faut être prudent. Avant que
21 l'information sur le renseignement de ce genre ne soit
22 partagée au public, et vous avez justement examiné qu'il y a
23 des représentants de chaque parti politique qui ont une cote
24 de sécurité qui peuvent rencontrer les représentants de la
25 collectivité du renseignement. Élections Canada a aussi
26 accès à ce groupe de fonctionnaires responsables de la
27 sécurité.

28 Personnellement, je ne pense pas qu'on puisse

1 avoir une gamme qui atteint le seuil ou dans un... d'après le
2 jugement indépendant de ces cinq hauts fonctionnaires qui
3 sont indépendants et qui doivent informer le public si
4 jamais, selon eux, la capacité de tenir des élections justes
5 et équitables, que ce soit dans une circonscription ou à
6 l'échelle nationale mise en question, je pense que... écoutez,
7 quand des candidats réagissent, il y a des allégations, ou
8 encore ils sont en désaccord avec d'autres candidats ou ils
9 font des commentaires dans les médias sociaux, tel ou tel
10 sujet, ça fait partie du débat démocratique qui doit être
11 ferme.

12 Donc, si les hauts fonctionnaires ou les
13 responsables du renseignement se mettent à commenter en
14 public pendant une campagne électorale, ben, il faut que ce
15 soit en raison du fait que, selon leur jugement indépendant,
16 ils sont d'avis que quelque chose s'est produit qui nuit à la
17 capacité pour les élections d'être justes et équitables au
18 Canada. Et c'est important de revenir sur le fait que, selon
19 ce groupe, ce n'était pas le cas justement lors des élections
20 de 2019 et 2021.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Représentant de la CCA,
22 questions?

23 **Me JON DOODY:** Non.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Représentant de Erin
25 O'Toole.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

27 **Me THOMAS JARMYN:** Je suis Tom Jarmyn et je
28 représente monsieur Erin O'Toole. Je n'ai que deux ou trois

1 questions.

2 Entre 2019 et 2021, à l'époque où vous étiez
3 ministre responsable des Institutions démocratiques, peut-on
4 dire que les renseignements que vous avez reçus étaient à un
5 niveau élevé?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. C'était à un
7 niveau élevé. On parlait de menaces, analyse de
8 l'environnement de la menace. Il y a eu des discussions. On
9 parlait d'états hostiles ou d'acteurs non étatiques dans ce
10 contexte, mais ça ne porterait pas sur les détails, sur telle
11 ou telle circonscription ou sur telle région géographique en
12 particulier.

13 **Me THOMAS JARMYN:** Ce matin, quand la
14 ministre Gould a témoigné, elle a parlé du rapport qu'elle
15 avait élaboré avec, bon, Twitter, Microsoft, Google et... en ce
16 qui concerne ce protocole concernant les élections de 2019.
17 Un protocole auquel on s'appuyait de façon volontaire. Ça
18 été examiné après les élections de 2019?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, ça a été
20 examiné par le Comité des parlementaires responsable de la
21 sécurité et, dans son examen, le juge a jugé que cet
22 engagement volontaire obtenu de la part des responsables des
23 médias sociaux par la ministre Gould a été examiné.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Et quelles étapes ont été
25 prises en ce qui concerne Tencent, ByteDance, et d'autres
26 entreprises qui étaient propriétaires de WeChat et de TikTok,
27 respectivement?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, ce

1 qui nous menait, c'était l'analyse du juge Judd et du Comité
2 parlementaire responsable de la Sécurité. C'est ça qui nous
3 guidait.

4 Nous étions toujours conscients du fait qu'il
5 y avait une menace de désinformation dans ce domaine et que,
6 comme je disais, des acteurs étatiques ou non étatiques
7 étaient particulièrement actifs. Mais c'est l'un des défis,
8 justement, dans un processus démocratique comme le nôtre.
9 C'est un moment où les médias sociaux ont acquis une telle
10 importance et ont un tel impact.

11 Mais nous croyons également que, au Bureau du
12 Conseil privé, les membres du groupe SITE et d'autres ont des
13 rapports qui ont été menés avec les responsables des
14 plateformes sociales et dans le contexte électoral au moment
15 du... de la transition quand le gouvernement est partie
16 prenante au contexte électoral. Mais écoutez, ça fait partie
17 des conversations et des ententes qu'il y a.

18 **Me THOMAS JARMYN:** Et en ce qui concerne
19 justement ces deux entités, est-ce qu'on leur a demandé de
20 participer comme Microsoft, Twitter et les autres Google de
21 ce monde?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, moi, je
23 veux être prudent. Je ne peux pas parler de discussions qui
24 ont eu lieu au niveau des hauts fonctionnaires du
25 renseignement, qui sont, finalement, les mieux placés pour
26 conseiller le gouvernement en la matière. Mais, nous avons
27 par exemple participé à un effort du G7 en ce qui concerne la
28 réaction rapide, un mécanisme au regard duquel nous avons été

1 un des joueurs importants. L'appel à Paris pour protéger la
2 démocratie aussi.

3 Et juste après avoir assumé mes
4 responsabilités dans le dossier de contexte démocratique,
5 donc, j'ai eu des conversations avec les autres alliés du
6 groupe des cinq pour ce qui est du partage de l'information
7 sur différentes plateformes, bien sûr, à savoir quels sont
8 les acteurs hostiles, étatiques ou autres, qui sont actifs
9 dans ce contexte.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Mais si des entités
11 refusent de participer à une telle entente, est-ce que ce
12 n'est pas un signal... surtout après les élections de 2019, en
13 ce qui concerne l'observation de ces activités, est-ce que ça
14 ne signifierait pas qu'il faudrait passer... (non interprété).

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Vous allez vous
16 rendre compte que ce n'est pas facile pour un pays donné de
17 régler, de légiférer. Et dans ce domaine, c'est
18 justement pourquoi la façon la plus efficace, c'est de
19 travailler avec nos alliés, avec des pays alliés. Et de plus
20 en plus, on voit qu'il y a un effort de la part du groupe des
21 G7 ou des cinq alliés pour travailler sur cet espace du
22 renseignement.

23 Nous avons assumé des responsabilités pour
24 faire tout ce que nous pouvions et, moi, je suis d'avis que
25 ce que madame Gould a fait comme travail, ben ça signifiait
26 que la plateforme sociale des médias sociaux, les principaux
27 intervenants voulaient s'assurer qu'il n'y aurait pas donc
28 d'activité ou d'exploitation, si vous voulez, de ces

1 renseignements ou de cette campagne de mésinformation qui
2 aurait pu avoir un impact sur le résultat des élections.

3 Cela dit, le défi demeure, c'est un enjeu
4 pour tous les gouvernements démocratiques sur la planète. Et
5 nous poursuivons, comme je le disais, le dialogue, les
6 communications avec les partenaires dans d'autres pays.

7 **Me THOMAS JARMYN:** Ce sont les seules
8 questions que j'avais à poser. Merci.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Sirois.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ministre LeBlanc, vous
14 avez été impliqué dans le développement du mandat de la
15 présente Commission, n'est-ce pas?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Chaque mot mentionné
18 dans le décret de la Commission a été choisi avec soin?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Posez la question
20 une autre fois, pardon?

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Chaque mot qui a été
22 choisi dans le mandat de la Commission...

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Les termes de
24 référence? Absolument. C'est sûr.

25 Et ont été négociés, d'ailleurs, avec tous
26 les partis reconnus à la Chambre des communes, le NPD, les
27 Conservateurs et le Bloc québécois. On était tous d'accord
28 avec chaque mot dans les termes de référence ou le mandat que

1 vous avez référé.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Je vais citer le
3 mandat. Le mandat ordonne à la Commissaire d'examiner et
4 d'évaluer l'ingérence de la Chine, de la Russie et d'autres
5 acteurs étatiques et non-étatiques étrangers.

6 On comprend tous que la Chine est mentionnée
7 expressément dans le mandat parce que certaines allégations,
8 je dis bien allégations, d'ingérence chinoise sont sorties
9 dans les médias. Est-ce que le gouvernement est au courant
10 d'allégations semblables voulant que la Russie s'est ingérée
11 dans les 43^e et 44^e élections?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Vous comprendrez que
13 je ne vais pas commenter sur des allégations dans le domaine
14 public sur les détails ou les implications de renseignements
15 précis.

16 C'est connu, je pense, dans le domaine public
17 que la Russie est particulièrement présente dans les
18 campagnes de désinformation, de mésinformation, dans d'autres
19 contextes, dans des cyberattaques, que moi je fais référence
20 à qu'est-ce qui est dans le domaine public.

21 Et d'ailleurs plus tôt dans d'autres pays, on
22 a vu dans d'autres pays des allégations de l'implication de
23 la Russie dans ce genre de menace, mais je vais pas commenter
24 sur les détails de l'implication de la Russie. Sauf dire,
25 comme on a dit publiquement, que la Russie a été dans
26 d'autres circonstances assez actif et on voulait s'assurer
27 que toutes les protections appropriées soient en place au
28 Canada.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais il y a d'autres
2 pays qui sont aussi actifs. C'est pour ça que les termes de
3 référence disent, justement, d'enquêter sur la Chine, la
4 Russie, et d'autres acteurs étatiques. Alors, je me demande
5 pourquoi on mentionne pas simplement la Chine et d'autres
6 acteurs étatiques ou non étatiques étrangers? S'il y a pas
7 de preuve apparente ou pas d'intention apparente que la
8 Russie s'est ingérée dans les 43^e ou 44^e élections?

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'ai pas dit qu'il y
10 a pas de preuve ou pas... que la Russie s'est ingérée. J'ai
11 dit c'est une menace continue que la Russie s'ingère avec
12 des campagnes de mésinformation, de désinformation. Dans
13 d'autres pays, il y a eu dans le domaine public des
14 allégations quant à la Russie par exemple...

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je parle pas des
16 autres...

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ... dans le contexte
18 des cyberattaques. Alors...

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** ... des autres pays.

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ... quand j'ai parlé
21 avec mes homologues, leaders parlementaires des trois autres
22 partis politiques, mes confrères, la discussion -- c'était
23 assez public au printemps, il y un an -- les gens parlaient
24 de la Russie et la Chine. Il y a d'autres pays. On a vu des
25 allégations quant à l'Inde.

26 Alors, un moment donné, je me rappelle bien,
27 dans la conversation, au lieu de... c'était au mois d'aout, je
28 crois, quand on finalisait ces termes de référence, on s'est

1 conclus entre nous autres que on voulait donner à la
2 Commission la capacité de suivre la preuve. On a utilisé
3 deux pays comme exemples, mais on a utilisé les mots que vous
4 avez prononcé, « d'autres acteurs étatiques ou non
5 étatiques » parce qu'on veut que la Commission soit capable
6 dans son jugement de poursuivre la preuve et d'arriver à des
7 conclusions qui s'imposent.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, est-ce que je
9 comprends bien qu'il était important pour vous qu'une
10 Commission d'enquête indépendante soit créée pour s'assurer
11 que rien n'avait été manqué par le gouvernement quant à
12 l'ingérence de la Russie dans les deux dernières élections?

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** On est toujours
14 intéressé à avoir des recommandations quant à comment
15 renforcer les mesures robustes qui sont déjà en place, que
16 nous croyons ont été appropriées lors des deux dernières
17 élections générales. Mais on a hâte à voir les
18 recommandations de la Commission et de d'autres experts,
19 parce que nous reconnaissons que le niveau ou la façon que la
20 menace évolue nécessite des mesures pour contrer... détecter et
21 contrer l'ingérence qui soient capables d'évoluer aussi.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et votre affirmation
23 que vous venez de faire s'applique particulièrement à la
24 Russie et c'est pour ça qu'elle est intégrée dans le mandat
25 de la Commission, n'est-ce pas?

26 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, moi je l'aurais
27 pas décrit comme ça. Je dirais pas particulièrement à la
28 Russie.

1 Comme j'ai dit, on a hâte de voir l'analyse
2 et les recommandations de la Commission sur plusieurs pays
3 dans son jugement qui méritent d'être enquêtés et reconnus.
4 Moi, je ne passe pas beaucoup de temps à imaginer où la
5 Commission va aller quand la Commission va suivre la preuve.
6 Mais nous avons décidé, les quatre formations politiques, que
7 la Russie et la Chine sont présents dans le domaine public
8 dans ces questions-là, mais ce sont pas du tout les deux
9 seuls pays.

10 Et comme j'ai dit, on va pas commenter sur
11 des incidents précis de tel ou tel pays. La Commission a
12 accès évidemment à tous les renseignements et toutes les
13 preuves dans ce domaine-là, mais je veux être un peu plus
14 prudent dans le contexte public.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ça va être ma dernière
16 question. Je veux dire, on a quand même mentionné la Russie
17 pour s'assurer que la Russie soit enquêtée par la Commission?
18 Sinon, on l'aurait pas mentionnée?

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** On a reconnu que la
20 Russie, comme je l'ai dit, a été active dans... surtout le
21 domaine des cyberattaques potentielles, la désinformation et
22 la mésinformation. Et on a décidé, les quatre formations
23 politiques, d'utiliser deux exemples de pays qui étaient
24 beaucoup discutés dans le domaine public, mais on voulait que
25 la Commission, ayant accès à tous les renseignements
26 classifiés et tous les documents et les hauts fonctionnaires
27 qui sont capables de donner des briefings à la Commission, on
28 voulait que la Commission puisse, dans son jugement, suivre

1 la preuve.

2 Me GUILLAUME SIROIS: Merci.

3 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Merci.

4 COMMISSAIRE HOGUE: Parti conservateur.

5 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:

6 Me NANDO de LUCA: Bon après-midi.

7 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Bon après-midi.

8 Me NANDO de LUCA: Puis-je avoir le document
9 suivant, s'il vous plait, COM 346.

10 --- PIÈCE No. COM 346:

11 CTV News - "Process underway for Han
12 Dong's possible return to the Liberal
13 caucus" - June 1, 2023

14 Me NANDO de LUCA: Est-ce que vous l'avez
15 devant vous, Monsieur LeBlanc?

16 Il s'agit d'un reportage de CTV News publié
17 en juin 2023, le 2 juin 2023. Et vous voyez à la page 2 :

18 « Un haut responsable du gouvernement
19 déclare que Dominic LeBlanc, le
20 ministre des Affaires
21 intergouvernementales, dirige un
22 processus pour déterminer le retour
23 possible du député indépendant Han
24 Dong au caucus libéral. » (Tel
25 qu'interprété)

26 Est-ce que vous voyez cela?

27 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

28 Me NANDO de LUCA: Est-il exact que vous avez

1 dirigé un processus pour la réintégration de monsieur Han
2 Dong au sein du caucus libéral?

3 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette.
4 L'intervention est inaudible.

5 **Me NANDO de LUCA:** Oui. Il y a énormément de
6 controverse à propos de la participation ou non de monsieur
7 Han Dong à une ingérence étrangère. Et il y a des rapports
8 controversés pour savoir s'il y a eu ingérence étrangère et
9 nous ne savons pas non plus s'il y aura des mesures
10 disciplinaires de la part du Parti libéral. Donc, je
11 voudrais savoir si ça s'est produit. Et puis ensuite je
12 poserai des questions à propos de la conclusion du rapporteur
13 spécial à propos... pour savoir si on envisage de réintégrer
14 monsieur Dong au sein du caucus libéral.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et quel est le lien avec
16 le mandat, parce que je vous suis si l'on regarde le mandat
17 en général, mais on est simplement à la Phase 1.

18 **Me NANDO de LUCA:** L'objectif de la Phase 1
19 est de comprendre la portée de l'ingérence étrangère, qui
20 elle implique et ce que savait le gouvernement. Donc, Madame
21 la Commissaire, je vous affirme que la mesure dans laquelle
22 monsieur Dong a fait l'objet de mesures disciplinaires et en
23 reste l'objet est pertinente.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vais autoriser la
25 question à propos des mesures disciplinaires, mais après
26 cela, pour savoir ce qui s'est passé en 2023 ou bien 2024,
27 cela ne relève pas du mandat de la Commission pour l'instant.

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Monsieur Dong a dit

1 publiquement à la Chambre des communes qu'il avait
2 volontairement décidé de se retirer du caucus libéral lorsque
3 les allégations sont devenues publiques. Il s'est exprimé en
4 Chambre et il a... s'est volontairement retiré du caucus
5 libéral. Il a demandé au président de la Chambre de siéger à
6 titre d'indépendant. C'est la décision qu'il a prise lorsque
7 ces allégations ont été rendues publiques, et c'était ses
8 mots.

9 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Dong a dit depuis
10 lors qu'il aimerait réintégrer le caucus et qu'il avait eu
11 des entretiens avec vous à ce propos; est-ce exact?

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non, là vous franchissez
13 la limite. Cela va au-delà du mandat.

14 **Me NANDO de LUCA:** Alors, je vais soumettre
15 ces questions aux fins du procès-verbal.

16 Et s'il est exact que monsieur Dong a demandé
17 de réintégrer le caucus, ceci n'a pas encore été fait. La
18 requête n'a pas encore trouvé réponse; j'aimerais savoir
19 pourquoi.

20 C'est ma deuxième question, Madame la
21 Commissaire. Et je voudrais verser publiquement au dossier
22 le document qui aborde ces questions que je voulais poser au
23 ministre LeBlanc, COM 00044... non, pardon, COM 344, 345, 346
24 et 347.

25 **--- PIÈCE No. COM 344:**

26 CBC - "MP Han Dong says he wants to
27 rejoin Liberal caucus after being
28 'vindicated' by Johnston's report" -

1 May 24, 2023

2 --- PIÈCE No. COM 345:

3 CBC - "Han Dong says he's met with
4 government, is waiting to learn if he
5 can rejoin caucus" - Sep 21, 2023

6 --- PIÈCE No. COM 347:

7 Global News - "Trudeau not saying if
8 Han Dong will return to Liberal
9 caucus after testimony" - April 3,
10 2024

11 **Me NANDO de LUCA:** Voici qui conclut mes
12 questions.

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de Michael
15 Chong.

16 **Me GIB van ERT:** Madame, nous n'avons aucune
17 question pour ce témoin. Merci.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

19 L'avocat de Han Dong.

20 **Me MARK POLLEY:** Pas de questions. Merci.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Coalition des droits
22 humains?

23 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:

24 **Me HANNAH TAYLOR:** Bon après-midi.

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

26 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que nous pourrions
27 afficher le document suivant, à la page 4, s'il vous plait.
28 Ça sera le rapport institutionnel préparé par Sécurité

1 publique Canada, document CAN.DOC 00015. Et on dit :

2 « Le ministre de la Sécurité publique
3 est responsable de la plupart des
4 agences chargées de la sécurité
5 nationale et de l'application de la
6 loi, des libérations conditionnelles,
7 la GRC, le Service de renseignement
8 de sécurité [et cetera]. Le ministre
9 est chargé de coordonner leurs
10 activités, établir des priorités
11 stratégiques liées à la sécurité
12 publique et à la préparation aux
13 mesures d'urgence. » (Tel
14 qu'interprété)

15 Est-ce exact?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

17 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que c'est une
18 priorité stratégique de protéger les communautés de la
19 diaspora?

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ça a toujours été
21 une priorité, non pas seulement du ministère de la Sécurité
22 publique, mais de tout le gouvernement.

23 Lorsque j'ai appris la portée de l'ingérence
24 étrangère, nous savions que, dans bien des cas, les
25 communautés de la diaspora sont la cible de cette ingérence
26 étrangère. Donc, le ministère de la Sécurité publique est
27 absolument saisi de cela, comme le serait le Service du
28 renseignement de sécurité ainsi que d'autres organismes. Par

1 exemple, mon collègue de l'inclusion m'en parle aussi. Ce
2 n'est pas simplement le ministère de la Sécurité publique,
3 mais ce ministère bien sûr s'en préoccupe, mais cela va au-
4 delà d'un ministère.

5 **Me HANNAH TAYLOR:** Je voudrais demander au
6 greffier d'afficher le document suivant.

7 **--- PIÈCE No. CAN 2096:**

8 Elections Security Brief for Minister
9 LeBlanc

10 **Me HANNAH TAYLOR:** Monsieur le Ministre, je
11 crois savoir qu'il s'agissait d'un breffage sur la sécurité
12 des élections, document CAN 2096.

13 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Est-ce que vous
14 connaissez la date?

15 **Me HANNAH TAYLOR:** Malheureusement, ce
16 document a été produit sans date. Alors, au point 2 :

17 « Un rapport de 2016 de la communauté
18 du renseignement a noté des menaces
19 mais a pris acte des mesures de
20 protection dont dispose notre pays. »

21 (Tel qu'interprété)

22 Est-ce que vous êtes d'accord avec cette
23 déclaration?

24 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je crois que notre
25 système comporte beaucoup de forces inhérentes, y compris un
26 système de scrutin secret. Mes entretiens avec Élections
27 Canada ou avec les agences de sécurité, on a toujours parlé
28 des risques de cyberattaques.

1 Et pour ce qui est des bulletins de vote sur
2 papier, c'est beaucoup plus facile de maintenir la confiance
3 du public vis-à-vis du processus électoral. Mais ce serait
4 un exemple. Je ne me souviens pas des détails.

5 J'accepte les documents que vous me
6 présentez. Si c'était Ian McCowan, qui était à ce moment-là
7 le sous-ministre et le secrétaire adjoint au Bureau du
8 Conseil privé à ce moment-là, oui j'aurais eu des réunions et
9 des breffages.

10 **Me HANNAH TAYLOR:** Vous avez dit que ce
11 serait l'un des nombreux outils de l'arsenal permettant de
12 lutter contre ce problème. Est-ce que vous convenez qu'un
13 bulletin de vote sur papier ne diminue pas la vulnérabilité
14 d'un électeur face à des menaces?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est effectivement
16 une déclaration juste.

17 **Me HANNAH TAYLOR:** Voilà qui termine mes
18 questions.

19 **COMMISSIONER HOGUE:** Procureur-général?

20 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Je n'ai pas de
21 questions, merci.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce qu'il y a un ré-
23 interrogatoire?

24 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour
26 vous, Monsieur LeBlanc.

27 Vous avez indiqué lors de votre témoignage en
28 chef – je pense c'est à ce moment-là – avoir appris

1 l'existence d'allégations concernant monsieur Chiu et
2 monsieur O'Toole seulement une fois que l'information a été
3 rendue publique en 2022. Vous avez également en réponse à une
4 autre question qui vous a été posée, indiqué que ça ne vous
5 aurait pas vraiment été utile lorsque vous avez entrepris
6 d'évaluer dans quelle mesure les mesures qui avaient été
7 mises en place avaient été suffisantes ou avaient été
8 efficaces.

9 Est-ce que vous pouvez par ailleurs
10 m'indiquer si, dans votre rôle de ministre, ce type
11 d'informations là ou d'allégations là vous aurait été utile
12 en tant... de façon concomitante au moment où elles ont été...
13 ces éléments-là ont été identifiés?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Et vous parlez,
15 Madame la commissaire, à ce moment-là comme ministre des
16 Institutions démocratiques, par exemple?

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Comme ministre des
18 Institutions démocratiques, puis ensuite vous me direz comme
19 ministre de la Sécurité publique.

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, parfait. Si
21 moi je suis tout à fait confortable dans mes discussions avec
22 les responsables au Conseil privé, les quelques discussions
23 que j'ai eues avec les chefs des services de renseignement ou
24 de sécurité nationale m'ont donné suffisamment d'informations
25 pour comprendre qu'est-ce qu'il fallait faire pour évoluer
26 nos mesures entre l'élection de 2019 et l'élection de 2021,
27 j'aurais compris par exemple qu'il y a des acteurs hostiles
28 qui utilisent des plateformes des médias sociaux, qu'ils

1 utilisent des agents pour essayer d'influencer ou intimider,
2 moi, pour moi, je n'avais aucune... à ce moment-là, aucune
3 responsabilité opérationnelle pour le suivi dans le cas de
4 monsieur X ou madame Y ou X en termes de... le Service de
5 renseignement était parfaitement, selon la loi, capable de
6 prendre des mesures appropriées, ça aurait été dans les mains
7 de mon collègue à ce moment-là, le ministre de la Sécurité
8 publique.

9 Alors, moi, je suis tout à fait convaincu que
10 j'avais suffisamment d'exemples dans mes conversations
11 d'ordre général des hauts fonctionnaires pour évoluer le plan
12 pour la protection de la démocratie. J'avais pas besoin
13 nécessairement de savoir que c'était candidat X ou la ville Y
14 ou telle ou telle chose se sont produites. Il s'agit de
15 demander et d'être rassuré que le Service de renseignement,
16 la GRC, Élections Canada, le Conseil privé avaient les outils
17 nécessaires, le mandat nécessaire pour détecter et contrer ce
18 genre d'ingérence.

19 Alors, c'est un accident de parcours de
20 remaniement ministériel que j'avais ces fonctions-là comme
21 ministre des Institutions démocratiques.

22 Et là, l'été passé, j'ai assumé les
23 responsabilités comme ministre de la Sécurité publique, et
24 là, j'ai compris d'une façon que je n'avais pas réalisé
25 avant, le rôle du ministre de la Sécurité publique quant à
26 l'approbation de certaines opérations de les Services de
27 renseignement par exemple, toute la question des mandats du
28 Service de renseignement, des fois ils vont informer le

1 ministre pour les mesures de réduire des menaces. Ça, c'est
2 une fonction qui existe comme ministre de la Sécurité
3 publique, mais j'avais pas besoin ou ça n'aurait pas été
4 approprié, je pense, d'être dans ces détails-là comme
5 ministre des Institutions démocratiques. Là, j'ai la bonne
6 chance d'avoir les deux.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et comme ministre de la
8 Sécurité publique, est-ce que vous vous attendriez à ce que
9 ce type d'allégation là soit porté à votre connaissance?

10 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Absolument.
11 Absolument. Et d'ailleurs, je peux vous rassurer que dans mes
12 discussions avec monsieur Vigneault ou ses collègues, c'est
13 le genre de discussions qu'ils ont librement avec moi. Je me
14 sens tout à fait renseigné sur ces questions-là dans la
15 mesure qu'eux autres jugent que c'est approprié ou quand ils
16 ont besoin soit d'une approbation ou ils ont l'obligation de
17 m'informer. Des fois, ils ont l'obligation de m'informer sans
18 nécessairement avoir besoin d'une autorisation de ma part,
19 mais je vois ce genre d'échanges là confortablement
20 maintenant.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

22 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Merci à vous.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

24 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

25 **Me ALAIN MANSEAU:** Votre Seigneurie?

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oup! Pardon.

27 **Me ALAIN MANSEAU:** Oui. Alain Manseau du Bloc
28 québécois. Vu que Han Dong et le gouvernement du Canada ont

1 passé leur tour pour les questions, je vous demanderais
2 l'autorisation pour poser quelques questions à l'Honorable
3 LeBlanc.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bien, écoutez, je vais
5 vous donner quelques minutes. On va convenir de 5 minutes,
6 Maitres Manseau.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ALAIN MANSEAU:**

8 **Me ALAIN MANSEAU:** Bonjour, Monsieur LeBlanc.

9 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

10 **Me ALAIN MANSEAU:** Alain Manseau pour le Bloc
11 québécois.

12 Nous avons appris et par les médias ainsi que
13 par différents témoignages ici que le Groupe de défense des
14 droits de la personne – en espagnol, c'est Rights Defender –,
15 avait... en septembre 2022, avait attirer l'attention de
16 résistance de (inintelligible) postes de police chinois
17 dispersés à travers le monde, donc trois à Toronto.

18 Par la suite, la GRC est venue nous dire
19 qu'il y a eu une enquête qui a été faite également sur deux
20 postes de police, dont un à Montréal et un autre à Brossard,
21 et ces deux postes de police semblaient receler tout au moins
22 de l'ingérence politique à partir de leurs locaux.

23 Vous ou le ministre de l'époque avez
24 mentionné que ces...

25 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Pardon, c'est quel
26 ministre?

27 **Me ALAIN MANSEAU:** De la Sécurité publique.

28 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Mon prédécesseur?

1 **Me ALAIN MANSEAU:** Voilà.

2 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** OK.

3 **Me ALAIN MANSEAU:** Avait mentionné, et ce qui
4 a été rapporté par les journaux que les deux postes en
5 question avaient été fermés définitivement. Et on a appris
6 également qu'il y avait des actes illégaux qui avaient été
7 commis, et c'est la raison pour laquelle ces postes auraient
8 été fermés.

9 Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire
10 si effectivement ces actes illégaux étaient des actes
11 criminels?

12 **Me ERIN DANN:** Je m'excuse de vous
13 interrompre, Madame la Commissaire, mais la question semble
14 dépasser le mandat de cette audience, de cette partie du
15 travail de la Commission qui se concentre sur les élections
16 fédérales de 2019 et 2021.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pouvez-vous, Maître
18 Manseau, indiquer quel est le lien que vous faites avec
19 effectivement le...

20 **Me ALAIN MANSEAU:** Oui.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** On est assez limités au
22 niveau de ce qu'on regarde dans cette phase-ci, il y en aura
23 évidemment une seconde...

24 **Me ALAIN MANSEAU:** Vous avez raison et ma
25 collègue a raison de le souligner, toutefois, le lien que je
26 fais, c'est que ces postes de police ne sont pas... n'ont pas
27 pris naissance après, mais ont dû prendre naissance avant
28 2022 où ça nous a été rapporté par la suite par les médias.

1 Donc, ce sont des postes de police qui existaient en 2019 ou
2 encore en 2021, à moins que ça soit contredit.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, je veux juste
4 comprendre parce que je ne veux pas ouvrir tout un pan là sur
5 quelque chose qui ne sera pas utile à ce stade-ci. Ce que
6 vous dites, c'est... parce que ce qu'on regarde, c'est
7 l'existence d'ingérence étrangère dans le cadre d'un... juste
8 précédemment ou dans le cadre de la campagne électorale de
9 2019 et 2021, et ce que vous dites, c'est les postes de
10 police auxquels vous faites référence auraient été en
11 existence à ce moment-là?

12 **Me ALAIN MANSEAU:** Absolument.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et quel lien faites-vous
14 avec les élections de 2019 et de 2021? Le simple fait qu'ils
15 existaient?

16 **Me ALAIN MANSEAU:** Ils existaient et on peut
17 présumer qu'il y avait de l'ingérence puisqu'effectivement,
18 la GRC a dit qu'on avait fermé ces deux postes de police à
19 cause d'actes illégaux sans nous dire quels étaient les actes
20 illégaux qui avaient été commis à l'époque.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et votre question, c'est?

22 **Me ALAIN MANSEAU:** C'est effectivement quels
23 sont ces actes illégaux parce qu'on a dit qu'on intervenait,
24 la GRC, en matière d'ingérence seulement s'il y avait des
25 actes illégaux qui avaient été commis. Alors, jamais on nous
26 a dit quels étaient ces actes illégaux.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense la question est
28 trop large. Si votre question... si vous reformuliez pour

1 demander s'il y a eu des... à la connaissance évidemment du
2 ministre LeBlanc, s'il y a lieu des actes illégaux commis en
3 lien avec les élections de 2019 ou de 2021, cette question-là
4 je la permettrais. Mais de façon large là, ça, je pense qu'on
5 sort nettement du cadre qu'on a fixé ici.

6 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Pardon, Madame la
7 Commissaire, d'après le mandat de la Commission, s'il y avait
8 des enquêtes en cours au sujet de l'enjeu soulevé, il ne
9 serait pas approprié d'en parler ici.

10 Deuxième point, mon collègue n'a pas fourni
11 d'information pour prouver que ces stations de police
12 existaient avant 2019. Il serait injuste de poser cette
13 question au témoin au sujet de circonstances hypothétiques.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est la raison pour
15 laquelle j'ai dit clairement que monsieur LeBlanc peut
16 répondre à sa connaissance...

17 **Me ALAIN MANSEAU:** À sa connaissance.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... et si des activités
19 illégales auraient été commises en relation avec ces deux
20 élections.

21 Mais je ne vais pas permettre beaucoup de
22 questions sur cet enjeu.

23 **Me ALAIN MANSEAU:** Alors, est-ce que... alors,
24 est-ce qu'effectivement vous avez eu connaissance tout au
25 moins qu'il y aurait eu des actes illégaux qui auraient été
26 commis dans ces deux centres à Brossard et à Montréal au
27 moment des élections de 2019 et 2021?

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et en lien avec les

1 élections.

2 **Me ALAIN MANSEAU:** Et en lien avec les
3 élections.

4 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** C'est ça. Alors,
5 j'hésite de... c'est pas un ministre qui détermine qu'est-ce
6 qui est illégal et qu'est-ce qui n'est pas illégal. Je ne
7 suis pas procureur, policier, ni juge. Je vous crois quand
8 vous citez les commentaires de la GRC supposément, il
9 faudrait que je vérifie qu'est-ce que la GRC avait dit. Je
10 suis connaissant des discussions publiques dans le domaine
11 public sur ces supposés postes de police – je pense c'est
12 important d'utiliser ce mot-là –, mais j'ai pas des détails
13 opérationnels de la GRC, et comme l'avocat pour le
14 gouvernement a dit, je ne suis pas suffisamment confiant
15 qu'il y a pas possiblement des enquêtes en cours
16 présentement. Ça, je ne sais pas. Alors, je suis un peu
17 hésitant à m'aventurer dans ce domaine-là.

18 **Me ALAIN MANSEAU:** Je vous remercie.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que vous avez...
20 Merci.

21 Alors, on va prendre la pause. Je sais que
22 l'horaire prévoit que c'est une pause de 5 minutes, en fait,
23 ça sera probablement plus une pause d'à peu près 20 minutes
24 parce qu'il y a des... compte tenu du changement de témoins, il
25 y a aussi certaines mesures de sécurité qui doivent être
26 mises en place, alors je m'attends à une vingtaine de minutes
27 de délai.

28 Merci beaucoup.

1 L'HON DOMINIC LeBLANC: Merci à vous.

2 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

3 La séance est en pause jusqu'à 3 h 30.

4 --- La séance est suspendue à 15 h 08

5 --- La séance est reprise à 15 h 34

6 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

7 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
8 étrangère a repris.

9 COMMISSAIRE HOGUE: Alors, Maitre Chaudhury,
10 c'est vous qui menez l'interrogatoire.

11 Me SHANTONA CHAUDHURY: Bon après-midi.

12 Shantona Chaudhury. Nous accueillons le
13 Premier ministre Justin Trudeau comme témoin. Pourrait-on
14 l'assermenter?

15 LE GREFFIER: Vous voulez être assermenté?

16 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: (Non
17 interprété)

18 LE GREFFIER: Votre nom?

19 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Justin Trudeau.

20 LE GREFFIER: Jurez-vous que vous allez dire
21 la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?

22 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Je le jure.

23 --- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Assermenté:

24 LE GREFFIER: Madame, à vous la parole.

25 --- INTERROGATOIRE-EN-CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY:

26 Me SHANTONA CHAUDHURY: Monsieur le
27 Premier ministre, commençons par quelques questions de
28 routine.

1 effectivement, je le reconnais.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous pouvons passer à
3 autre chose. Monsieur le Premier ministre, je vais vous
4 demander tout d'abord de répondre à des questions
5 fondamentales et néanmoins générales. Vous êtes maintenant
6 en poste depuis 2015 comme premier ministre.

7 Pourriez-vous nous donner une idée de ce qui
8 se passait en matière d'ingérence au cours des 10 années que
9 vous avez passées comme premier ministre?

10 Et deux précisions s'imposent tout d'abord.
11 Premièrement, on sait que l'ingérence a toutes sortes de
12 manifestations. Et en ce qui concerne l'ingérence étrangère
13 qui nous intéresse le plus aujourd'hui, c'est dans le
14 contexte du processus démocratique qui est électoral,
15 protection des institutions, et cetera.

16 Deuxièmement, et cela va sans dire, en
17 répondant à cette question et à toutes les autres, s'il vous
18 plaît je vous demande de vous limiter aux informations qui
19 peuvent être révélées en public.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'une des
21 choses qui nous préoccupaient comme parti à l'époque où nous
22 étions dans l'opposition avant les élections de 2015, c'est
23 le fait que les parlementaires n'avaient pas voix au
24 chapitre, ne surveillaient pas ce qui se passait dans
25 l'univers du renseignement ici au Canada.

26 À titre d'exemple, la question des documents
27 concernant les détenus afghans. Il n'y a pas eu de processus
28 grâce auquel les parlementaires de tous les partis auraient

1 pu examiner des documents très secrets. Donc, c'était une
2 lacune, en tout cas, comparé aux autres membres du groupe des
3 cinq, nos alliés.

4 C'est pourquoi dans notre plateforme
5 électorale de 2015, nous nous sommes engagés à mettre sur
6 pied un comité de parlementaires responsables de la sécurité
7 grâce auquel des parlementaires de tous les partis seraient
8 assermentés au niveau le plus élevé en matière de sécurité,
9 de cote sécuritaire, pour pouvoir vérifier, examiner, valider
10 tout ce qui concerne les activités des agences de
11 renseignement pour que ce soit en conformité avec les lois et
12 la *Charte des droits*, et cetera, tout en assurant la sécurité
13 de la population canadienne.

14 Donc, dès 2015, nous nous sommes engagés à
15 renforcer nos institutions dans le domaine de la sécurité.
16 Nous avons donc mis sur pied ce Comité de parlementaires sur
17 la Sécurité et nous avons aussi combiné des organismes dans
18 le NSIRA, ça c'est le DSSNR, donc l'Office de surveillance
19 des activités en matière de sécurité et de renseignement. Ça
20 c'est un organisme qui chapeaute les autres dans ce secteur.

21 Et au moment où nous avons pris le pouvoir,
22 nous avons aussi commencé à renforcer les agences de sécurité
23 et de renseignement ainsi que les troupes d'outils dont ils
24 disposent. Par exemple, le conseiller a été rehaussé. Le
25 poste de conseiller s'occupe de sécurité, bien sûr, et de
26 tout ce qui concerne le renseignement, parce que ça devenait
27 de plus en plus complexe et il fallait assurer la sécurité de
28 toute la population canadienne dans ce contexte.

1 Et au cours de ce premier mandat, nous avons
2 été témoins d'ingérence importante... des allégations, plutôt,
3 des menaces alléguées pendant les élections présidentielles
4 américaines en 2016, et la désinformation et la
5 mésinformation provenant de la Russie était mentionnée très
6 fréquemment.

7 Et ce qui nous intéressait encore plus, c'est
8 que en 2017, pendant l'élection présidentielle en France, il
9 y a eu une période pendant laquelle des fonctionnaires dans
10 l'appareil gouvernemental français ont dû prendre la parole
11 en public pour informer les citoyens français du fait que des
12 renseignements, de l'information qui allait être publiée
13 consistait en de la désinformation provenant de la Russie et
14 qu'il ne fallait absolument pas croire de tels propos.

15 Ça nous a amené à réfléchir et à nous
16 demander si, au Canada, on ne risquait pas justement de voir
17 la même situation, donc de l'ingérence au cours d'une
18 campagne électorale. On s'est dit, y a-t-il des risques, des
19 menaces, qui remettraient en question nos élections, leur
20 équité et leur justice?

21 Donc, c'est pourquoi nous avons décidé de
22 développer un mécanisme semblable ici au Canada. Donc, d'une
23 part, comme je le disais, le groupe que l'on appelle SITE,
24 donc le groupe de travail sur les menaces à la sécurité et au
25 renseignement dans le contexte électoral, et aussi un groupe
26 de cinq hauts fonctionnaires. Un groupe qui lui serait en
27 mesure, au besoin, de prendre la parole en public ou de
28 prendre d'autres mesures, encore une fois au besoin, pour

1 assurer la protection de nos institutions démocratiques et du
2 processus électoral contre toute possibilité d'ingérence
3 étrangère.

4 Autre exemple de ce que nous avons fait. En
5 2018, quand nous avons été l'hôte du G7 à Charlevoix, au
6 Québec, nous avons mis sur pied le groupe ou le mécanisme du
7 G7, groupe de réaction rapide qui a pour vocation de réagir
8 rapidement en cas de menace, de mésinformation, de
9 désinformation menaçant nos démocraties. Et c'est un outil
10 qui a connu beaucoup de succès au cours des années suivantes
11 à diverses occasions.

12 Et, en fait, tout récemment, ça a été même
13 renforcé comme outil en ce sens que on s'intéresse aussi aux
14 démocraties de l'Europe de l'Est où la Russie est de plus en
15 plus active en raison du conflit en Ukraine.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci de ce résumé,
17 Monsieur le Premier ministre. Maintenant, ce à quoi
18 j'aimerais en arriver, c'est la question des menaces dans
19 tout ce contexte. La ministre Gould nous a parlé ce matin du
20 plan de protection de la démocratie canadienne et des buts
21 visés.

22 J'aimerais qu'on montre à l'écran le document
23 CAN 019496.

24 Donc, ça date de 2017, avant donc la période
25 visée par le mandat de cette Commission, mais quand même, il
26 y est question d'une information sur laquelle vous pouviez
27 compter à l'époque. Et c'est pourquoi je l'apporte à l'écran
28 aujourd'hui.

1 Donc, David Morrison, qui était conseiller en
2 matière de sécurité, vous l'avez reçu en juin 2017 de la part
3 de ce haut fonctionnaire. Et en haut de ce document, on voit
4 qu'il est question de l'ingérence... de la menace d'ingérence
5 de la République populaire de Chine. Et on dit que ce sont
6 des efforts persistants très pernicioeux. Il y en a d'autres,
7 mais la République populaire de Chine est le plus grand
8 acteur dans ce contexte.

9 Donc, vous pouvez faire dérouler vers le bas,
10 s'il vous plait, monsieur le secrétaire? Oui, merci. Donc,
11 continuons. Bon, voici.

12 Troisième page. Vous voyez qu'il est
13 question des alliés qui font face à des défis et des enjeux.
14 Et on parle, entre autres, de l'Australie. Et je crois que
15 ce qui est expliqué à ce moment-là, c'est que des agents du
16 gouvernement chinois donnaient des millions de dollars sur la
17 scène politique. Donc, on vous informe de cela.

18 Et à la page suivante, ben, on parle de la
19 situation au Canada. Faites dérouler encore un peu, s'il
20 vous plait. Vous voyez les commentaires du Bureau du Conseil
21 privé. Bon. Dernière page :

22 « Les politiciens et les... surtout
23 dans les niveaux politiques étaient
24 au courant des efforts déployés pour
25 influencer la politique canadienne et
26 les gens dans la municipalité et les
27 provinces étaient rendus plus
28 vulnérables, surtout dans le cas de

1 leurs voyages à l'étranger. » (Tel
2 qu'interprété)

3 Donc, on continue un petit peu pour voir le
4 dernier paragraphe. Donc, c'est David Morrison. Mais en
5 fait, c'était plutôt Daniel Jean qui était l'auteur de ce
6 rapport :

7 « C'est une question très délicate et
8 les efforts publics pour sensibiliser
9 demeurent de portée générale et ne
10 pointent pas du doigt les pays pour
11 éviter des incidents bilatéraux.
12 Toutefois, il faudrait rappeler à
13 tous ces pays des conséquences d'un
14 comportement de ce genre et les
15 risques que cela entraîne. » (Tel
16 qu'interprété)

17 Donc, qu'en est-il des connaissances au sujet
18 de la menace? Donc, on a parlé de la République populaire de
19 Chine. On a parlé aussi des tensions quand il était question
20 d'exposer l'ingérence étrangère tout en équilibrant la
21 question des relations bilatérales, des... de la politique
22 étrangère, et cetera.

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Justement,
24 c'est un excellent exemple. J'ai parlé de l'extrémisme aux
25 États-Unis et en France, et la Chine, c'est un autre exemple.
26 Nous en étions tout à fait conscients, à l'époque, en plus de
27 l'aspect concernant la Russie.

28 Il y a donc des acteurs étatiques étrangers

1 qui sont intéressés à influencer, à jouer un rôle dans nos
2 démocraties, à nuire à notre démocratie.

3 La différence entre la Russie et la Chine est
4 importante en ce sens qu'en ce qui concerne la Chine, il y a
5 une diaspora très importante au Canada. Des communautés
6 chinoises qui sont la cible d'efforts d'ingérence de la part,
7 donc, d'un état étranger, en l'occurrence.

8 Nous en étions parfaitement conscients. La
9 classe politique au Canada... quand je suis devenu premier
10 ministre, ça faisait au moins huit ans que la classe
11 politique au Canada était consciente du fait qu'il y avait un
12 peu partout des diasporas qui s'intéressaient au processus
13 politique canadien, mais l'une des premières choses que nous
14 avons fait peut-être en 2016, certainement au début en 2015,
15 nous avons demandé aux officiels... aux responsables de la
16 sécurité de nous préparer une séance de breffage au cours de
17 laquelle nous serions informés des rumeurs que nous avons
18 entendues, des choses que nous avons appris à l'époque où
19 nous étions dans l'opposition.

20 Mais là, nous nous retrouvions donc au
21 pouvoir. Nous formions le gouvernement. Et nous tenions à
22 mieux comprendre quel était le rôle, l'importance de
23 l'ingérence étrangère, de telle ou telle collectivité
24 étrangère, de tel ou tel individu dont nous avons entendu
25 parler pour, comme je le disais, comprendre le contexte dans
26 lequel on avait évolué. Parce que, soudain, on avait accès à
27 quelque chose d'excellent sur le plan de la sécurité
28 nationale. Quand on est dans l'opposition, ce n'est pas le

1 cas. On n'a pas accès à ces ressources.

2 Donc, dès le début, on savait qu'il y avait
3 des choses que nous ignorions. On a eu des séances de
4 breffage et cette note de service de 2017, justement,
5 continue dans le même sens. C'est une question de
6 sensibilisation.

7 Quand on parle de dossiers délicats, comme
8 c'est le cas ici, écoutez, ce sont des choses qui évoluent au
9 fil du temps. Au début de notre régime, quand nous sommes
10 arrivés au pouvoir, on parlait d'améliorer les rapports
11 commerciaux avec la Chine. C'était une occasion d'augmenter
12 l'exportation. C'était l'un des dossiers auxquels je tenais
13 le plus.

14 On voulait par exemple rétablir le marché du
15 canola qui était très important pour beaucoup de producteurs
16 de l'Ouest canadien, et il y avait des obstacles de la part
17 des autorités chinoises qui étaient tout à fait
18 inacceptables. Ça faisait partie de nos efforts.

19 Mais, même en faisant cela, nous demeurions
20 tout à fait conscients des dossiers dans lesquels il fallait
21 contester ce qui se passait en Chine, droits de la personne,
22 le dossier des Ouïghours, la protection des droits de membres
23 de notre diaspora chinoise ici contre toute intimidation,
24 contre toute influence, ingérence étrangère. Donc, ça a
25 toujours été complexe. Et ça été le cas pour tous les
26 gouvernements dans leur rapport avec la Chine.

27 Au fil des ans, toutefois, les choses ont
28 évolué considérablement, mais on va y arriver plus tard.

1 Mais en ce qui concerne les rapports avec la Chine, et bien,
2 les choses ont changé. Quand on a décidé là-bas de détenir
3 illégalement deux citoyens canadiens et au cours des années
4 suivantes, des trois années suivantes, nous avons non
5 seulement exercé de grandes pressions auprès de la Chine pour
6 lutter contre la détention arbitraire en question et pour
7 obtenir la libération de ces deux Canadiens. Et nous avons
8 été très actifs sur la scène internationale pour mobiliser
9 d'autres pays pour que ces pays amènent le Canada... appuient
10 le Canada dans la lutte.

11 Au cours, donc, de ces conversations
12 bilatérales, j'avoue que nous avons eu beaucoup de tension
13 dans nos rapports. C'était un irritant pour la Chine. Tout
14 le monde parlait de ces deux Michael qui étaient détenus en
15 Chine, même si on disait, bon, ben, ce n'étais pas le Canada
16 qui faisait ça. Mais on a continué, nous, à exercer des
17 pressions et ça a eu des répercussions sur la scène
18 internationale.

19 (Non interprété)... en novembre 2022 alors que
20 j'ai vu le premier ministre Xi Jinping en Indonésie, je lui
21 ai fait savoir que la Chine devait cesser son ingérence au
22 sein des processus démocratiques canadiens parce que les
23 Canadiens au pays, on était très préoccupé.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va passer du
25 contexte général dont on a maintenant une bonne idée à des
26 questions plus précises qui sont liées au mandat de la
27 Commission.

28 Et je vais commencer en français, Monsieur,

1 maintenant.

2 Et on a parlé d'un sujet qui est couvert dans
3 votre résumé d'entrevue et votre témoignage, et c'est la
4 manière dont vous recevez de l'information et du
5 renseignement.

6 Un point clé qui ressort de votre entrevue et
7 de votre témoignage auparavant, c'est que les documents
8 écrits sont peut-être pas la même manière principale dont
9 vous recevez ces informations-là et c'est plutôt les
10 breffages verbaux que vous recevez la plupart de votre
11 information.

12 Alors, est-ce que vous pouvez nous expliquer
13 ça et nous expliciter de façon générale la manière dont on
14 vous fournit les informations dont vous avez besoin.

15 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, tout
16 d'abord, tout premier ministre reçoit énormément de breffages
17 et d'informations, pas seulement sur l'ingérence étrangère ou
18 des situations de sécurité nationale, mais sur comment
19 fonctionne l'économie, quels sont les enjeux au niveau de la
20 sécurité publique, quelles sont les préoccupations qu'on a
21 avec nos alliés. Je suis constamment en mode de recevoir de
22 l'information ou d'énormément de différents départements et
23 conseillers à travers le gouvernement.

24 Je suis aussi les nouvelles principales pour
25 être à l'affut de ce que les Canadiens voient dans leur jour
26 à jour, quelles sont les préoccupations des Canadiens dans
27 leur vie quotidienne.

28 Tout ça est présenté de différentes façons,

1 mais malgré le fait que je reçois de l'information écrite des
2 sommaires de la semaine, des documents en matière de sécurité
3 et de renseignement qui sont souvent très « FYI », très
4 « Pour votre information ». La façon... la seule façon sûre de
5 s'assurer que je suis informé d'un enjeu prioritaire, c'est
6 jamais juste de me glisser une note que peut-être je lirai,
7 que peut-être je n'aurai pas le temps de lire si je suis en
8 déplacement, si j'ai un horaire très chargé, c'est d'assurer
9 d'avoir un moment de breffage direct avec ma conseillère en
10 sécurité et renseignement, c'est la NSIA, qui vient me donner
11 des mises à jour sécuritaires, d'habitude sur plusieurs
12 sujets pendant une même séance, de façon assez régulière, des
13 fois une ou deux fois par semaine, plus si nécessaire, des
14 fois juste trois ou quatre fois par mois, ça dépend.

15 Mais la seule façon de garantir ou de
16 s'assurer que je reçois les informations nécessaires, c'est
17 de me donner un briefing en personne ou au téléphone
18 sécurisé, si nécessaire, sur un enjeu quelconque ou
19 prioritaire.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** OK. Et vous avez
21 mentionné, bien sûr, la conseillère principale NSIA, la
22 (inintelligible) m'échappe quand même, mais la NSIA, est-ce
23 que c'est vraiment la NSIA dont vous dépendez le plus pour
24 vous fournir les informations dont vous avez besoin dans ce
25 domaine ou c'est la greffière ou c'est un peu les deux?

26 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Dans ce domaine-
27 là, c'est la responsabilité de la NSIA de me garder à l'affut
28 de tout ce que j'ai de besoin, et quand j'ai des questions en

1 lien avec la sécurité ou le renseignement, c'est directement
2 vers elle que je me tourne pour avoir des réponses à mes
3 questions.

4 Le greffier ou la greffière a souvent un rôle
5 à jouer pour me souligner des enjeux très importants qui
6 peuvent être des rensei... des enjeux de sécurité ou de
7 renseignement, mais c'est principalement la NSIA qui est
8 chargée de me garder à l'affut sur les enjeux de sécurité et
9 de renseignement.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** OK. Et lorsqu'on vous
11 fournit ces informations-là, je vais vous demander de nous
12 expliquer un peu votre réaction et de façon assez précise,
13 parce que nous avons entendu votre Chief of Staff, Madame
14 Telford, hier, votre cheffe de cabinet, elle a témoigné que...
15 elle a mentionné qu'elle lit les produits de renseignement ou
16 qu'elle reçoit ces informations-là parfois avec certaines
17 réserves, sans les prendre nécessairement au pied de la
18 lettre parce que ça contient parfois des erreurs, c'est pas
19 tout à fait juste, et j'aimerais savoir votre perspective ou
20 votre expérience à ce sujet-là.

21 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a un principe
22 en politique, surtout pour ceux qui sont en train de donner
23 des notes d'information ou des breffages aux ministres ou au
24 premier ministre, que si vous n'êtes pas certain de ce que
25 vous dites, vous ne devrez peut-être pas le dire. De mettre
26 des faits erronés dans la tête d'un ministre ou d'un premier
27 ministre avant qu'il sorte parler aux médias ou se lever dans
28 la Chambre, ça peut être extrêmement problématique.

1 Alors, quand on me donne des informations sur
2 un incident qui s'est produit, ou une préoccupation
3 quelconque, ou un désastre naturel, ou une situation à
4 laquelle font face les Canadiens, c'est sûr que la véracité
5 de l'information est... que ce soit l'information la plus
6 complète possible, est extrêmement importante.

7 Mais je ferais un peu une exception par
8 rapport à l'intelligence parce que quand on a des
9 renseignements ou de l'intelligence, c'est pas toujours
10 certain, c'est pas toujours corroboré. Dans les milieux
11 juridiques, c'est bien connu que la différence entre ce qui
12 est intelligence et ce qu'on peut montrer en évidence est une
13 grosse distinction.

14 Alors, pour moi, quand je me fais briefer,
15 par écrit ou plus souvent de façon verbale, par les agents de
16 renseignement, la conversation sur la fiabilité de
17 l'information fait partie intégrale de ce qu'on est en train
18 de dire. Par exemple, quand on est... j'ai été briefé sur le
19 fait que l'Iran avait tiré sur l'avion ukrainien contenant
20 une centaine de Canadiens, les premiers rapports étaient un
21 peu plus flous, mais ils ont dit « on a des indications que
22 ceci, cela », et rendu au troisième breffage que j'ai eu là-
23 dessus, ils ont pu être très, très précis que, oui, on sait
24 que c'est les forces armées iraniennes qui ont abattu l'avion
25 ukrainien.

26 Mais ce que je dis, c'est qu'on doit toujours
27 prendre les renseignements et l'intelligence, les documents
28 d'intelligence avec un certain... une certaine conscience que

1 c'est à confirmer ou c'est peut-être pas cent pour cent
2 exact, mais parce que c'est de l'information extrêmement
3 sensible, ça peut être très, très utile pour nous indiquer,
4 par exemple, que la Russie est peut-être à la veille
5 d'envahir l'Ukraine. On agit ou on prend les informations au
6 niveau du renseignement différemment que la façon que je
7 prends un rapport sur le taux de chômage au Canada ou le
8 niveau d'inflation.

9 Donc, il y a toujours un certain niveau pas
10 de scepticisme, mais de pensée critique qui doit s'appliquer
11 à toute information recueillie par nos services de
12 renseignement et d'informations.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais certainement
14 y revenir. Je vais passer à l'élection de 2019.

15 Monsieur le Greffier, est-ce que vous pouvez
16 nous montrer le document suivant, s'il vous plait. Voilà le
17 document CAN 5461.

18 Nous savons, étant donné la preuve examinée
19 par la Commission, que lors de l'élection de 2019, le groupe
20 de travail SITE a fait un breffage destiné aux représentants
21 du Parti libéral à propos de l'ingérence étrangère et de la
22 circonscription de Don Valley North. Nous savons que
23 monsieur Broadhurst a reçu cette information.

24 Alors, qu'est-ce que cela signifie, de votre
25 point de vue?

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** À la fin
27 septembre, alors que je traversais Ottawa, je crois que
28 j'allais quitter Ottawa pour faire campagne dans le pays, je

1 crois que c'était le dimanche, j'avais passé du temps avec ma
2 famille.

3 Monsieur Broadhurst m'a rencontré à
4 l'aéroport dans un salon au sein du terminal réservé au
5 gouvernement à l'aéroport pour m'indiquer qu'il avait reçu
6 des préoccupations du groupe de travail SITE et du Service
7 canadien de renseignement de sécurité à propos de la course à
8 l'investiture dans la circonscription de Don Valley North.

9 Il m'a dit que les services de renseignement
10 lui avaient fait part de préoccupations selon lesquelles des
11 fonctionnaires chinois au Canada avaient élaboré des plans
12 pour se livrer à des activités d'ingérence lors de la course
13 à l'investiture en mobilisant des bus remplis... ce qui est
14 difficile, c'est de démêler entre ce que j'ai entendu dû dire
15 à ce moment-là par rapport à ce que j'ai appris plus tard.

16 C'était des bus qui contenaient des Chinois
17 ou qui contenaient des membres de la diaspora chinoise qui
18 seraient mobilisés pour soutenir Han Dong, qui auraient été
19 mobilisés pour soutenir Han Dong lors de cette course à
20 l'investiture au cours des semaines précédentes.

21 C'était une conversation de 20 à 30 minutes
22 avec monsieur Broadhurst. Et je lui ai demandé plus
23 précisément ceci : « Bon, alors ils avaient l'intention, un
24 plan de le faire, mais est-ce que ça s'est fait? Est-ce que
25 le Service canadien du renseignement de sécurité vous a
26 confirmé que ça a été bien fait? » Il n'était pas tout à
27 fait sûr. Il y avait des raisons de croire que peut-être que
28 c'était le cas. On nous indiquait qu'il y avait des bus

1 remplis de personnes parlant le chinois qui étaient à cette
2 assemblée d'investiture.

3 Alors, j'ai posé une question, parce que on
4 sait très bien que lorsqu'on... c'est ce qui se passe sur le
5 terrain dans les circonscriptions, que c'est courant de faire
6 venir des bus contenant des groupes d'étudiants, des
7 organisations communautaires ou des résidences pour personnes
8 âgées qui font venir des gens à l'assemblée d'investiture.

9 Donc, le fait que ce bus contienne des
10 personnes parlant le mandarin n'était pas en soi un fait
11 alarmant ou une condamnation, mais il était clair que le
12 Service canadien du renseignement de sécurité craignait que
13 la Chine soit à l'origine de cela et que ces élèves ou ces
14 personnes dans l'autobus avaient été mobilisées pour voter de
15 cette façon. Et c'était des préoccupations du Service
16 canadien de renseignement de sécurité.

17 J'ai demandé dans quelle mesure on savait que
18 ça c'était produit. Dans quelle mesure c'était vraiment la
19 Chine qui avait mobilisé le bus ou les bus. Et j'ai demandé
20 si le Service canadien du renseignement de sécurité avait des
21 renseignements selon lesquels Han Dong était au courant, s'il
22 était au courant et s'il était d'accord avec le fait que des
23 bus aient été mobilisés par la Chine. Et à ce moment-là, il
24 n'y avait pas de réponse claire de la part du Service
25 canadien de renseignement de sécurité.

26 J'ai aussi demandé si les résultats de la
27 course à l'investiture avaient pu être impactés par la venue
28 de ces bus à ce moment-là. Le Service n'avait pas non plus

1 de réponse.

2 J'ai demandé si la course était serrée, si le
3 SCRS faisait des recommandations sur ce qu'il fallait faire
4 de ces renseignements. Monsieur Broadhurst m'a dit que
5 c'était simplement pour nous faire savoir cela. Et que nous
6 pouvions prendre toute mesure que nous jugions opportune.
7 Que le SCRS n'allait pas recommander de mesures précises.

8 Il s'agissait de renseignements secrets que
9 nous ne pouvions pas partager avec le candidat en question,
10 monsieur Dong, ni avec le grand public pour ce qu'on nous
11 disait à propos de ces allégations.

12 J'ai ensuite demandé à monsieur Broadhurst
13 quels étaient les processus en place au sein du Parti libéral
14 dans le cas d'une course à l'investiture controversée. Il y
15 a des responsables du parti qui sont chargés de surveiller le
16 processus électoral, le décompte des votes. Il y a les
17 candidats qui n'ont pas été élus peuvent aussi contester
18 l'issue du scrutin, parce que les partis politiques en leur
19 sein ont des luttes assez acharnées. En leur sein, c'est la
20 nature des courses à l'investiture.

21 Monsieur Broadhurst m'a assuré que à la suite
22 des allégations du SCRS, il avait examiné la situation et
23 qu'il n'y avait pas matière à inquiétude. Ensuite, j'ai
24 continué ma conversation avec monsieur Broadhurst et nous
25 avons convenu que le niveau qui permettait de déterminer si,
26 dans ce cas, que le niveau permettant de déterminer si le
27 candidat élu lors d'un processus électoral avait été atteint
28 ou non. C'est-à-dire, s'il fallait ou non désavouer le

1 candidat.

2 Donc, une mesure prise, ça aurait été de
3 retirer la candidature de Han Dong. Ou bien, une autre
4 mesure, ça aurait été de ne pas retirer sa candidature. Mais
5 même si on avait pas retiré la candidature, ça aurait été
6 quelque chose, étant donné ce renseignement, qu'on devrait
7 réexaminer si ce candidat était élu; il y aurait des
8 questions auxquelles nous devrions donner suite après
9 l'élection pour bien comprendre ce qui s'était produit,
10 quelles étaient les questions et les risques.

11 Mais il fallait comprendre que pour démettre
12 quelqu'un de ses fonctions, il fallait atteindre un niveau
13 élevé, un seuil élevé. Et à titre de leader du Parti
14 libéral, à maintes occasions, j'ai dû demander à des
15 personnes de retirer leur candidature ou de démissionner.
16 Par exemple, lors de la dernière élection, on l'a fait dans
17 le cas d'une circonscription du centre-ville de Toronto.

18 Mais dans ce cas, je n'ai pas estimé qu'il y
19 avait des informations suffisamment crédibles pour justifier
20 cette mesure tout à fait grave, à savoir démettre un candidat
21 de ses fonctions.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, cette option-
23 là, vous ne l'avez pas mise en œuvre. C'était un choix
24 binaire. Mais vous aviez reçu des renseignements, des
25 renseignements classifiés qui ne pouvaient être rendus
26 publics. Donc, un parti politique qui est informé de choses
27 de ce genre, qu'est-ce qu'il fait?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça voulait dire

1 qu'après l'élection, quand je suis redevenu premier ministre
2 et non pas tout simplement le chef d'un parti politique qui
3 représentait 338 candidats lors de l'élection générale, là
4 j'ai pu aller rencontrer les agences responsables du
5 renseignement pour en apprendre davantage et dire, écoutez,
6 il faut que je connaisse le contexte parce que, selon les
7 réponses fournies, ben on verra quels sont les choix pour
8 l'avenir, quels sont les rôles et les responsabilités
9 concernant telle ou telle personne dans un contexte
10 semblable.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Écoutez, on a
12 beaucoup de choses à couvrir en 75 minutes et je vois que le
13 temps fuit. Donc, sujet suivant. Pourriez-vous mettre
14 1000116 [sic].

15 **--- PIÈCE No. CAN 3116:**

16 SITE TF SITREP: 22 October 2019

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et je peux vous poser
18 cette question sans référer pour autant à tel ou tel
19 document.

20 Un incident qui a été rapporté, c'était un
21 article qui a été publié dans le *Chronicle* de Buffalo. Donc,
22 on parle de désinformation. Est-ce que c'est quelque chose
23 qui a été porté à votre attention dans le cadre de l'élection
24 de 2019?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Pardon,
26 je m'excuse. En ce qui concerne le groupe SITE ou encore le
27 groupe des cinq fonctionnaires, ce n'était pas quelque chose
28 dont j'étais conscient à ce moment-là. Bien sûr, je savais

1 d'autre part qu'il y avait eu de fausses informations
2 dégoûtantes au sujet d'allégations, des complots, que ce soit
3 le *Chronicle* de Buffalo ou d'autres politiciens conservateurs
4 qui étaient à l'origine de cela.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous étiez
6 conscient de ça, mais pas de l'origine exacte?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'étais au
8 courant de l'existence de l'article, mais en ce qui concerne
9 les accusations haineuses et fausses contenues dans cela, je
10 n'en ai pas tenu compte.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, bien, en ce qui
12 concerne 2019, c'est à peu près tout ce que je voulais
13 aborder. Par contre, le 1547 [sic].

14 **--- PIÈCE No. CAN 15487:**

15 Safeguarding the 2019 General
16 Election

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Encore une fois, je
18 m'étais trompée. Là, c'est David Morrison. Et ça date du 14
19 janvier 2020. C'est là qu'on vous a communiqué ce rapport au
20 sujet de l'élection, non pas le résultat, mais la question
21 des activités du groupe de travail...

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Un instant.
23 Pourriez-vous revenir, s'il vous plait, sur ce document?

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Donc, ce qu'on
25 dit, c'est qu'en ce qui concerne les breffages de
26 renseignement et le... la surveillance des évaluations laisse
27 entendre que l'ingérence serait donc notée. On a parlé de
28 mesures de réduction des menaces et que le seuil n'avait pas

1 été franchi dans le cas d'aucune de ces activités.

2 Et maintenant, si on peut dérouler le
3 document encore, donc, là c'est la page... je vais vous dire
4 quand arrêter. Oui, bon, voilà. Nous y sommes.

5 Donc, en ce qui concerne l'ingérence
6 étrangère, on a dit que le Canada risquait d'être visé. Je
7 vais passer très rapidement. Mais l'évaluation, c'est qu'il
8 n'y avait pas eu d'activités ciblant Élections Canada, pas de
9 cas d'ingérence au niveau de l'espace humain au Canada. Pas
10 d'implication concernant l'écosystème numérique. Et, comme
11 le disait monsieur Morrison, on peut dire qu'en ce qui
12 concerne 2019, on n'a pas atteint le seuil.

13 Est-ce que c'est conforme aux renseignements
14 qu'on vous a fournis en ce qui concerne les élections
15 générales de 2019?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. C'est un
17 rapport publié, je pense, en janvier 2020, donc deux ou trois
18 mois après l'élection. Donc, déjà, j'avais eu de nombreuses
19 séances de breffage de la part du greffier et d'autres
20 intervenants selon leur conclusion. C'était que les
21 élections de 2019 s'étaient déroulées de façon juste et
22 équitable et que les résultats n'avaient pas été influencés
23 par l'ingérence étrangère, que ce soit dans l'ensemble ou que
24 ce soit dans une circonscription donnée.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, maintenant
26 passons aux élections générales de 2021. J'aurai une
27 question... une série de questions à poser au sujet de divers
28 incidents. La Commission a reçu de l'information à ce sujet.

1 Et tout d'abord, justement, en ce qui concerne le résumé qui
2 a été préparé par le gouvernement pour la Commission.

3 Pourriez-vous nous présenter le document 1004?

4 Donc, là on parle de possible ingérence ou
5 désinformation en provenance de la République populaire de
6 Chine. Et donc après les mises en garde, les réserves, il y
7 a ensuite un résumé, un résumé en ce qui concerne les
8 allégations de mésinformation... de désinformation concernant
9 le parti de monsieur Erin O'Toole. Et on a donc fait
10 circuler des rumeurs pendant la campagne électorale.

11 Ma question, étiez-vous au courant de ces
12 allégations pendant la campagne de 2021?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pendant la
14 campagne de 2021, non. Peu après l'élection de 2021, quand
15 le Parti conservateur a rendu public ses préoccupations et
16 dans les semaines suivantes, dans les rapports publiés dans
17 les médias, j'ai pris connaissance de ces faits.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et saviez-vous que ça
19 avait été mentionné par le Parti conservateur au gouvernement
20 à l'époque?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, mais je
22 l'ai appris par la suite, des mois plus tard, donc au cours
23 de breffages.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** CAN.SUM 13. Bon,
25 c'est un résumé concernant 2019 et 2021. Peut-être plus 2021
26 que 2019. Bon, après la première page. On arrive.

27 Donc, ici, on parle d'une préférence des
28 partis en ce qui concerne les activités de la République

1 populaire de Chine au Canada et on a dit, donc, qu'il y avait
2 des préférences qui avaient été exprimées en ce qui concerne
3 donc cette réalité.

4 Et un peu plus bas, donc en 2021, on dit que
5 selon certains rapports, des membres du PRC, du Parti chinois
6 au Canada, ont exprimé des préférences pour un gouvernement
7 minoritaire du Parti libéral. Pourquoi? Parce qu'ils ne
8 croyaient pas que les partis politiques canadiens étaient
9 vraiment pro-Chinois, mais un gouvernement minoritaire aurait
10 donc moins d'impact pour ce qui est d'ingérence dans la
11 politique intérieure chinoise, avoir une influence là-bas.

12 Donc, ces préférences pour un gouvernement
13 minoritaire libéral de la part de certains représentants
14 chinois, est-ce que vous étiez au courant de cette
15 possibilité?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Comme je
17 le disais, en 2019 et en 2021, il y avait des tensions
18 importantes entre nos deux gouvernements et surtout en ce qui
19 concerne donc la détention illégale et arbitraire de deux
20 citoyens canadiens, les deux Michael, comme on les appelait à
21 l'époque.

22 Nous étions donc très actifs, que ce soit
23 pour exercer des pressions pour réagir par rapport à la
24 position officielle chinoise dans ce dossier. Et partout
25 dans le monde, en fait, on essayait de recueillir des appuis
26 pour les deux Michael, un peu partout dans divers pays. Et
27 aussi, nous voulions trouver des appuis pour une initiative
28 contre la détention arbitraire comme outil politique pour

1 atteindre des objectifs politiques, quels qu'ils soient, pour
2 nous opposer à cette réalité.

3 Et je tiens à dire que même si certains
4 porte-parole auraient pu s'exprimer de façon à dire qu'ils
5 privilégiaient tel ou tel résultat électoral, peu importe la
6 situation en question, pour des représentants de la
7 République populaire de Chine, écoutez, je pense que je
8 considérerais que c'est très, très, très improbable de penser
9 que le gouvernement chinois comme tel aurait des préférences
10 par rapport au résultat électoral.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, peu importe
12 l'information disponible, ça ne vous a pas influencé de
13 quelque façon?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, il y a
15 aussi un enjeu concernant, si vous voulez, la distinction
16 entre l'ingérence étrangère d'une part et des tentatives de
17 divers pays pour influencer le comportement.

18 Parce que l'information partout dans le monde
19 est exploitée par les diplomates. Dans tel ou tel pays, ils
20 représentent leur pays d'origine et ils tentent d'influencer
21 les choses. Ça fait partie du rôle d'un diplomate, de la
22 diplomatie, que ce soient les diplomates canadiens à
23 l'étranger qui assument de telles responsabilités et qui
24 jouent un rôle actif pour promouvoir nos intérêts. Et de
25 temps à autre, ils vont exprimer certaines préférences quant
26 aux résultats de telle ou telle élection ou au sujet d'un
27 débat interne dans le pays où ils sont.

28 Toutefois, quand on parle d'ingérence, là, ça

1 signifie -- écoutez, il y a une définition quelque part --
2 mais ce que ça veut dire, c'est que ce sont des opérations
3 clandestines. Il y a de la coercition qui est mise en cause.
4 On fait appel à des moyens de coercition, comme je le disais,
5 à de l'intimidation, à des outils tout à fait inacceptables.

6 Les diplomates vont dire, bon, écoutez, ce
7 serait bon de signer telle ou telle entente, ce serait bon
8 pour nos deux pays. Alors, il ne s'agit pas de tordre des
9 bras en coulisse pour obtenir une entente commerciale en
10 fonction des intérêts que nous voulons promouvoir.

11 Qu'un diplomate se dise personnellement plus
12 favorable à l'égard de tel ou tel enjeu en soi, on ne peut
13 pas parler à ce moment-là d'ingérence étrangère. Peut-être
14 qu'on tente d'influencer l'opinion publique, ou encore, c'est
15 tout simplement quelque chose qui relève de l'activité
16 diplomatique normale.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il s'agit de ce
18 qui suivrait l'expression d'une préférence?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et ce
20 qu'on a vu de façon très régulière, d'ailleurs, il y a bien
21 des exemples ici au cours de vos instances qui indiquent que...
22 ou qui semblent indiquer une volonté de s'ingérer carrément
23 dans les affaires d'un autre pays.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, un autre
25 incident dont je veux parler. 1082. Autre séance de
26 breffage aux représentants du Parti libéral. Et ça concerne
27 l'élection de 2021.

28 Alors, bon, il y a pas mal de choses

1 caviardées, mais c'est l'aspect chronologique. Parce qu'on
2 sait que le breffage a porté... ben, c'était le 12... ben, non
3 pas le 11 septembre, le 12 septembre. Et ça été répété aux
4 représentants du Parti libéral, à monsieur Broadhurst. Et,
5 d'après le témoignage de monsieur Broadhurst, nous passons
6 maintenant au vôtre après ce passage.

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une
8 fois, j'ai appris cela après l'élection. Monsieur Broadhurst
9 a déterminé que ce n'était pas quelque chose qui méritait
10 d'être porté à mon attention comme chef du parti.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Il ne l'a pas fait
12 pendant l'élection?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** L'a-t-il fait après
15 l'élection?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Peut-être, mais
17 en fait, j'ai eu des séances officielles de breffage après
18 l'élection qui portaient sur ce dossier en particulier.

19 Écoutez, c'est lui qui m'a breffé pendant la
20 campagne électorale, non pas les hauts fonctionnaires, parce
21 que c'est comme ça que ça fonctionne. Comme chef du parti,
22 j'assume ces responsabilités-là, mais une fois que je suis
23 redevenu premier ministre, ben, ce sont des hauts
24 fonctionnaires qui m'ont breffé dans ce dossier.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Toujours au sujet des
26 breffages, on sait... ou, on pense en tout cas, que vous avez
27 été breffé dans bien des cas en ce qui concerne l'ingérence
28 étrangère pendant la période visée par ces audiences.

1 Donc, 9 février 2021, alors, il s'agit d'un
2 document. Et là, je vous demande simplement si vous vous
3 souvenez de ce document? Le 9 février 2021. Est-ce que vous
4 vous souvenez d'avoir eu une séance de breffage ce jour-là?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et ça
6 s'est fait au téléphone. Je n'étais pas là en personne. Je
7 n'y assistais pas en personne. C'est un téléphone sécurisé
8 qui m'a permis donc d'être mis au courant du contenu.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous vous souvenez
10 du contenu?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Si je me
12 souviens bien, c'était de portée générale. Il était question
13 de nombreux enjeux, y compris l'ingérence étrangère.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, nous
15 passons à l'automne 2022. Monsieur Clerk, pourriez-vous nous
16 présenter 10042... 15042 [sic]. Ce document, on en a déjà pas
17 mal parlé au cours des audiences, ce sont des notes de
18 breffage pour le directeur du SCRS. On déroule, s'il vous
19 plait, pour qu'on voit le contenu, pour que le premier
20 ministre voit le contenu de ce document.

21 Ma première question, vous vous souvenez de
22 cette séance de breffage?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Ben
24 écoutez, c'est toujours plus facile de se souvenir des choses
25 auxquelles on a assisté en personne, et là je me souviens
26 très, très bien de cette séance de breffage à laquelle j'ai
27 assisté.

28 Et c'était un aperçu de différents cas, de

1 différentes situations. Et dans aucun cas il n'était
2 question des élections fédérales, toutefois.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, selon vous, le
4 contenu de ces notes de breffage est le juste reflet de ce
5 qu'on vous a dit pendant cette séance de breffage?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pas vraiment.
7 De toute évidence, il y a là des éléments qui sont conformes
8 aux éléments concernant l'ingérence étrangère dans... toujours
9 dans le cas de ce breffage en particulier.

10 Mais quand il est question de séances de
11 breffage -- et d'autres pourront indiquer comment les
12 décisions sont prises, qu'est-ce qu'on retient des notes
13 écrites au cours des séances de breffage pour le ministre ou
14 pour le premier ministre -- mais c'est bien davantage une
15 conversation. Ce n'est pas un texte lu par quelqu'un pour le
16 compte des ministres qui assistent à la séance de breffage.

17 Il y a des éléments, par exemple, après avoir
18 lu les notes de breffage pour me préparer justement à cette
19 séance ici, quand il est question de l'ingérence étrangère, à
20 quel point c'est sérieux, il faut faire davantage.

21 Écoutez, ce n'est pas quelque chose que le
22 directeur du SCRS ou la conseillère en matière de sécurité
23 nationale aurait consacré beaucoup de temps, parce que,
24 justement, on sait dès le départ que, écoutez, nous sommes
25 conscients de l'importance de l'ingérence étrangère, on prend
26 l'affaire au sérieux, et, en fait, c'est la raison pour
27 laquelle on consacre davantage de temps à tel ou tel cas, à
28 telle ou telle préoccupation. Et c'est là-dessus que le

1 breffage va porter surtout, sur tel ou tel élément.

2 Bon, des notes sont préparées, mais les gens
3 qui font le breffage, qui donnent l'information, ce dont je
4 me souviens dans ce cas-ci, ben c'est certainement des cas
5 précis qui ont été passés en revue dont nous avons discuté.
6 Qu'est-ce qui était préoccupant, qu'est-ce qui ne l'était
7 pas, est-ce qu'il y a eu tel ou tel suivi, comment nous
8 sommes-nous comportés.

9 Alors il ne s'agissait pas d'un breffage
10 théorique très vague. Il s'agissait plutôt de décrire telle
11 ou telle situation et ensuite de discuter de la façon dont on
12 s'attaque à telle ou telle situation. Autre exemple, je ne
13 sais pas s'il y a des implications plus vagues, et cetera,
14 oui, mais on se concentre surtout sur des cas bien précis,
15 sur des individus.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, les notes de
17 madame Telford, c'est le document 109803 [sic]. Donc, alors,
18 on a moins de notes que dans le cas de monsieur Brian Clow,
19 mais au moins on a quelques notes. Et là, ça indique qu'est-
20 ce qui a été abordé. Ça vous dit quelque chose, les notes en
21 question?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Ben,
23 écoutez, à 1, 2, 3, donc ce sont des exemples qui ont été
24 mentionnés et ce sont les dossiers, les individus dont nous
25 avons parlés.

26 Et en fait, se vanter, ça ne veut pas dire
27 qu'on agit. Je me rappelle un peu la conversation... je veux
28 m'assurer que rien n'est identifiable, je vais être prudent

1 dans la façon dont je m'exprime... il y avait un fonctionnaire
2 d'un gouvernement étranger situé au Canada qui s'attribuait
3 le mérite de quelque chose qui s'était produit au Canada dans
4 son rapport à un supérieur ou à son pays d'origine. Et le
5 simple fait qu'un fonctionnaire étranger s'attribuait le
6 mérite d'avoir obtenu un résultat particulier ne signifiait
7 pas que cet acte posé par un fonctionnaire étranger avait
8 abouti à ce résultat.

9 Se vanter de quelque chose, ça ne veut pas
10 dire qu'on l'a fait. Peut-être un fonctionnaire qui veut
11 prétendre qu'il a obtenu le résultat voulu alors que cette
12 personne peut n'avoir eu aucune incidence sur le résultat ou
13 sur l'évènement en question. Enfin, j'espère que c'est
14 suffisamment clair.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Le dernier
16 document sur cette question, 4097. 0794 [sic], pardon. Ah
17 pardon, 4079. Voilà. CAN 4079.

18 Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous
19 examiner ce document? Enfin, les parties non caviardées du
20 document. Et vous verrez un encadré qui comprend une
21 information qui a été résumée par la Commission.

22 Est-ce que ça vous rappelle l'information
23 dont vous avez parlée à cette réunion?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La réunion du
25 27 octobre?

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui.

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
28 vraiment en parler. Le document est trop caviardé.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ensuite, le 30
2 novembre 2022. Monsieur le Greffier, est-ce qu'on peut
3 afficher le document suivant, CAN 14285.

4 C'est une note de service qui vous est
5 adressée, Monsieur le Premier ministre, en date du 30
6 novembre 2022.

7 Monsieur le Greffier, est-ce qu'on peut
8 descendre un petit peu dans le document?

9 Une note de service qui vous est adressée par
10 le conseiller ou la conseillère en matière de sécurité et de
11 renseignement. Et pour vous donner le contexte, c'est que
12 c'est peu après les fuites dans les médias à propos de
13 l'ingérence étrangère. Donc, on rédigeait une note de
14 service.

15 Et on peut descendre dans ce document pour en
16 examiner le contenu. Je ne vais pas m'arrêter sur quoi que
17 ce soit, vous pouvez descendre plus rapidement. Monsieur le
18 Greffier, pouvez-vous remonter jusqu'au résumé?

19 Alors, ça veut dire que le Bureau du Conseil
20 privé a fait une recherche dans ses stocks pour essayer de
21 déterminer ce sur quoi vous avez reçu un breffage.

22 Et donc, le Bureau du Conseil privé a fait
23 appel à ses partenaires pour voir quelles avaient été les
24 conclusions à propos de l'élection de 2029 [sic]. Alors, là,
25 il y a eu une note d'information en date du 24 [sic] janvier
26 2020 qui fait référence à la réunion d'information du 9
27 février 2021.

28 Est-ce que vous vous souvenez de cela?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Cette note du
2 30 novembre 2022 nous a amené à poser des questions sur ce
3 qui s'était passé lors de l'élection de 2019 et pour demander
4 aussi c'était des choses qui nous ont été signalées, sur
5 lesquelles on a eu des breffages à ce moment-là. Donc, oui,
6 cette note est datée du 24 janvier 2020.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je demande si cela
8 correspond à vos souvenirs quand est-ce que vous avez été
9 breffé là-dessus?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai fait une
11 demande à notre conseiller en matière de sécurité de
12 renseignement parce qu'il y avait des allégations dans les
13 fuites, des choses sur lesquelles nous n'avions pas été
14 informé. Donc, je ne suis pas sûr des dates de breffage qui
15 sont données parce qu'il y avait des choses comme ces 11
16 candidats dont on n'avait jamais entendu parler, à propos
17 desquels on nous avait jamais informés jusqu'à ce qu'on en
18 parle lors des fuites dans les journaux.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais le contenu de ce
20 document, et bien, je ne vous pose pas de questions là-dessus
21 si ce n'est de confirmer que cela correspond à votre
22 souvenir, c'est-à-dire, les dates du 20 janvier et de
23 février... de janvier 2020 et de février 2021.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Janvier 2020?

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est-à-dire la note
26 de service..

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** David Morrison?

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** (Non interprété)

1 souvent nous disant on ne peut conserver aucun document. On
2 peut lire les documents qu'on nous remet, mais ensuite, on
3 doit les rendre au responsable.

4 Au début, on ne savait même pas trop si on
5 pouvait prendre des notes parce que la sécurité était
6 importante. Et on le sait très bien que Brian Clow prend des
7 notes, mais on avait toujours l'impression qu'il y avait
8 beaucoup de documents écrits et beaucoup de suivis de ces
9 informations, comme doit le faire le gouvernement, qui prend
10 cela très au sérieux et qui a beaucoup de mesures de
11 contrôle.

12 Mais lorsqu'il s'agissait de breffage, de
13 prendre des mesures, de comprendre le contexte, c'était des
14 breffages et des conversations sécurisées dans lesquelles on
15 recevait de l'information, on posait des questions. Nous
16 posions des questions, nous demandions qu'on fasse des
17 recherches ou qu'on prenne certaines des mesures qui étaient
18 aussi appliquées.

19 Je ne voudrais pas qu'on pense que parce que
20 les breffages étaient principalement oraux ou parce que je
21 n'ai pas lu la note de service de David Morrison, parce que
22 la note été remise, parce que j'avais déjà reçu ce contenu
23 avec ma greffière, avec le conseiller en matière de sécurité
24 pour préserver l'intégrité.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois qu'on va
26 passer aux notes du 30 novembre 2022.

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
28 c'était un breffage à l'heure du lunch alors que je me

1 préparais pour faire face à des questions assez brûlantes sur
2 l'ingérence étrangère étant donné les reportages parus dans
3 les médias à propos de fuites et de... de fuitage de
4 renseignement, non corroborés d'ailleurs, dans la presse.

5 Ce que je pouvais dire, ce que je ne pouvais
6 pas dire à propos de ces allégations de la presse. Et nous
7 étions limités dans ce que nous pouvions répondre, parce
8 qu'il y avait des informations non corroborées dans les
9 fuites. Il y avait aussi des informations qui étaient
10 fausses.

11 Mais cela m'a rappelé toute l'histoire de
12 l'agent du FBI qui interrogeait quelqu'un, un agent, à propos
13 du crime organisé. « Est-ce que vous l'avez rencontré à Los
14 Angeles? À Détroit? À Miami? » « Non, pas du tout. »
15 Parfois, lorsqu'on nie quelque chose, on donne de
16 l'information.

17 Donc, ma préoccupation, ces fuites étaient
18 très préoccupantes, c'est qu'on ne pouvait pas rectifier la
19 situation sans mettre en danger les sources utilisées par nos
20 services de renseignement, sans mettre en péril les sources
21 utilisées par nos services, sans donner des méthodes de mis
22 pour assurer la sécurité de nos concitoyens canadiens.

23 Voilà pourquoi il y a eu une enquête sur les
24 méthodes d'ingérence étrangère, si on dit certaines choses,
25 si on contredit, si on nie d'autres informations, on pourrait
26 donner à nos adversaires des outils pour comprendre comment
27 nous nous y prenons pour détecter leur ingérence étrangère ou
28 leur méthode illicite pour nuire aux Canadiens.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est un problème
2 complexe. Je vais continuer à passer en revue les breffages
3 après les fuites. Il me reste pas beaucoup de temps. Mais
4 je cite le document suivant, CAN 18009.

5 Ce sont des notes qui sont en date du 19
6 mars. Mais en fait, on sait que c'était le 20 mars 2023, une
7 réunion à laquelle vous étiez présent, votre personnel et un
8 certain nombre de responsables de la sécurité nationale.

9 Donc, si on descend pour qu'on puisse voir le
10 contenu non caviardé du document. Est-ce que vous pouvez
11 nous dire ce que vous vous souvenez de cette réunion à partir
12 de ces notes?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je me
14 rappelle cette réunion. Monsieur le Greffier, est-ce que
15 vous pourriez remonter un petit peu plus haut? Voilà.
16 Alors, PM, c'est moi. On parlait de mise en candidature. On
17 parlait de candidature et je ne me rappelle pas qui était le
18 prochain intervenant, c'est caviardé. Mais on a mis l'accent
19 sur les droits garantis par la Charte. Et plus bas : « PM -
20 pas de réunion de juin 2019 ».

21 Voici deux exemples dans lesquels nous
22 travaillons de façon constructive avec les organismes de
23 renseignement et avec le SCRS pour mieux comprendre et pour
24 valider certains éléments d'information.

25 Par exemple, dans l'information qu'on
26 examinait, on voyait que le SCRS avait une source disant
27 qu'il y avait une réunion du 19 juin à laquelle j'avais
28 assisté. Et alors que je peux affirmer catégoriquement que

1 cette réunion n'a pas eu lieu, ça ne veut pas dire que le
2 SCRS avait tort, mais ça veut dire que le SCRS pouvait
3 valider que ce qu'avait indiqué la source, dans ce cas-là,
4 était faux. Et donc, cela nous permet d'avoir une certaine
5 compréhension de la façon d'interpréter des faits supposés
6 émanant de cette source.

7 Et ce qui se passe dans le renseignement,
8 lorsque la source dit quelque chose, vous pouvez vérifier si
9 c'est vrai. Ça veut dire que la source est plus fiable. Si
10 la source vérifie... dit quelque chose que vous vérifiez et qui
11 est faux, cela vous donne aussi des informations sur cette
12 source. Donc, lors de cette réunion, il était important de
13 souligner qu'il n'y a pas eu de réunion telle que le
14 décrivait la source.

15 À propos des droits garantis par la *Charte*,
16 l'analyste du SCRS avait parlé d'une infraction possible au
17 droit garanti par la *Charte*. Et nous avons réclamé une
18 analyse juridique plus approfondie parce que ça nous,
19 instinctivement, à titre d'acteur politique, on avait
20 l'impression que ce n'était pas vrai.

21 Ça fait partie du processus que l'on suit
22 lorsqu'on a des liens avec les experts en matière de
23 renseignement étranger, de sécurité, de façon active pour
24 s'assurer qu'on comprend, qu'on a une compréhension exacte et
25 qu'on assure la sécurité des Canadiens et de notre pays.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la
27 Commissaire, je crois que j'ai fini. Vous me permettez une
28 dernière question?

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Certainement.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur le
3 Premier ministre, je vais vous poser une dernière question.
4 On a entendu parler de l'ingérence étrangère, des menaces
5 répandues et des différentes mesures qui ont été mises en
6 place pour les contrer.

7 Lors de nos audiences, nous avons entendu des
8 personnes qui ont été la cible d'ingérence étrangère. Et on
9 a demandé à ce que le gouvernement en fasse davantage pour
10 protéger les Canadiens. Et je vais vous lire un petit
11 extrait de l'ancien député Kenny Chiu lors de son témoignage.
12 Il a dit... il a parlé de son expérience à propos de la
13 mésinformation, de la désinformation émanant potentiellement
14 de la Chine. Il a dit :

15 « J'avais l'impression de sombrer, et
16 tout ce qu'on pouvait faire, c'était
17 de me dire que je me noyais. » (Tel
18 qu'interprété)

19 Donc j'aimerais connaître votre réponse à
20 cette affirmation. Et nous aider à brosser la toile de fond
21 pour la deuxième phase des travaux de la Commission, par
22 conséquent.

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Prenons un peu
24 de recul, tout d'abord. L'idée selon laquelle il faut en
25 faire davantage, écoutez, moi, je suis tout à fait d'accord.

26 Quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2015,
27 ma foi, il y avait très peu... il n'y avait pas de mécanisme
28 pour lutter contre l'ingérence étrangère. Oui, nos agences

1 de renseignement faisaient du bon travail, mais la priorité
2 pour ce qui est de protéger notre démocratie, surtout quand
3 il est question de désinformation, de participation active à
4 diverses manœuvres auprès de diasporas étrangères ou
5 participer à des évènements électoraux, écoutez, ça ne
6 figurait pas du tout parmi les préoccupations, ce n'était pas
7 sur le radar, comme on dit, quand nous sommes arrivés au
8 pouvoir. Et le gouvernement précédent et ces prédécesseurs
9 n'avaient rien fait à cet égard.

10 Donc, nous sommes partis de zéro. Nous avons
11 mis sur pied le Comité des parlementaires sur la Sécurité
12 nationale. Nous avons mis sur pied l'Office de surveillance
13 en matière de surveillance. Et on a continué, on a continué
14 dans la même voie.

15 Pour les élections de 2019 et 2021, on a fait
16 toute sortes de choses, y compris le groupe de travail sur
17 les menaces à la sécurité. On a mis sur pied un conseil, un
18 comité au Cabinet pour prendre en compte les menaces
19 stratégiques. Et on continue à nous outiller davantage, à
20 tirer des leçons. Par exemple, le P5, qu'est-ce qu'il a pu
21 faire en 2019 et 2021, ça va s'appliquer en 2025 lors des
22 élections qui se pointent à l'horizon.

23 Donc, il y a toujours quelque chose qu'on
24 peut faire de plus. Et, personnellement, bien écoutez, je
25 compte sur les résultats de cet effort ici par la Commission
26 pour qu'il y ait des recommandations quant à la façon dont
27 nos pouvoirs... dont nous pourrions encore renforcer la
28 protection des institutions de notre démocratie.

1 Mais écoutez, ça c'est une moitié à peine de
2 ce qu'il faut faire. Le reste, l'autre moitié, c'est de
3 rassurer les Canadiens. De s'assurer qu'ils ont pleine
4 confiance en leurs institutions, en la démocratie, et quand
5 on dit, « Est-ce que vous voulez vous présenter comme
6 candidat lors d'une élection? » Pourquoi? Parce qu'il y a
7 des menaces perçues ou réelles provenant d'un pays qu'ils ont
8 quitté Dieu sait pour quelle raison il y a de nombreuses
9 années. Ben écoutez, ça, ce sont des préoccupations. Ce
10 sont des impressions très réelles.

11 Mais c'est sûr que la démocratie ne peut
12 fonctionner que dans la mesure où la population ou les gens
13 ont confiance. Et que la démocratie peut les protéger et
14 promouvoir leurs intérêts en vue de l'atteinte des objectifs
15 qu'ils souhaitent pour leur pays. Et c'est là que
16 l'intégrité des élections de 2019, de 2021, revêt tant
17 d'importance.

18 Or, nous avons insisté tout le long de ce
19 processus, au cours des breffages qui m'ont été présentés, et
20 lors de mes discussions avec les experts du renseignement, on
21 m'a dit que oui, les élections avaient été sûres et justes.
22 Peu importe les tentatives d'ingérence d'états étrangers, les
23 élections en question se sont tenues de façon intègre et ce
24 sont les Canadiens qui ont pris la décision.

25 Mais l'impression que certaines personnes
26 peuvent avoir quant à la faiblesse perçue de nos
27 institutions, ben, peut-être qu'il y a un impact justement.
28 Il y a des gens à l'étranger qui veulent nuire aux Canadiens,

1 nuire au pays. Et ça, nous devons prendre l'affaire très,
2 très, très au sérieux.

3 Au bout du compte, il faut s'assurer que
4 notre démocratie est protégée et que nos citoyens, que les
5 citoyens canadiens sont actifs, qu'ils ont une pensée
6 critique, qu'ils se sentent en mesure de faire le tri entre
7 l'information et la désinformation. Et il faut qu'ils aient
8 justement une conviction pour choisir l'orientation qu'ils
9 souhaitent pour le pays.

10 On a vu que la désinformation, si intense que
11 ce soit, en provenance des acteurs étrangers, mais aussi dans
12 les médias sociaux et d'autres tribunes. Écoutez, rien n'est
13 automatique dans tout cela. La démocratie nécessite beaucoup
14 de vigilance. Un travail constant. Écoutez, ce n'est pas
15 arrivé par accident. Et ce ne sont pas les efforts de la
16 classe politique des commissaires et des espions qui vont
17 garantir quoi que ce soit.

18 Non, il faut que tous les Canadiens, que tous
19 les citoyens se sentent en pleine mesure de participer au
20 processus démocratique, qu'ils se sentent protégés, qu'ils se
21 sentent justement protégés comme simples électeurs, comme
22 candidats, ou comme membres du Parlement. Que ce soit au
23 fédéral, dans les provinces, ou ailleurs. Ce sont des choses
24 qui doivent être des priorités pour nous tous.

25 Et, personnellement, je suis toujours ébahi
26 par tous ces Canadiens qui lèvent la main, qui décident de se
27 présenter en une période où il y a de plus en plus de défis,
28 de plus en plus d'enjeux, des gens qui décident de participer

1 au discours politique, au débat politique, et qui disent :
2 « Moi, je veux contribuer, je veux améliorer le pays, et je
3 veux, oui, me faire lancer des flèches, des roches. »

4 Que ce soit des membres de la diaspora ou
5 d'autres Canadiens, mais d'assurer autant de diversité dans
6 l'expérience canadienne, ben, c'est comme ça que nous allons
7 vraiment avoir le pays que nous méritons pour l'avenir. Et,
8 encore une fois, je salue tous ceux qui se portent
9 volontaire.

10 Et moi, personnellement, je vais continuer à
11 faire tous les efforts possibles pour m'assurer que cette
12 confiance essentielle est protégée. Que tous nos citoyens
13 croient en la démocratie et que nous la protégeons.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la
15 Commissaire, ce sont mes questions.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. J'en ai quelques-
17 unes pour vous, Monsieur le Premier Ministre.

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien sûr.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** À votre connaissance,
20 existe-t-il un mécanisme ou une procédure en place pour faire
21 en sorte que la NSIA -- moi aussi je cherche le mot en
22 français -- soit... ait toujours accès et reçoive toujours
23 l'information qui circule en matière d'ingérence étrangère?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La NSIA a le
25 rôle de rassembler et d'aller chercher toute l'information
26 dans... pour nos différentes agences de sécurité, que ce soit à
27 la défense, que ce soit aux Affaires étrangères ou à SCIS,
28 CSE, ou la GRC. C'est vraiment la personne qui est à mes

1 côtés pour coordonner tout cet univers-là. Alors, elle a la
2 capacité et le pouvoir d'aller chercher ses réponses.

3 D'ailleurs, quand je me suis réveillé ce
4 matin et voyant des rapports dans les médias qui amenaient
5 certaines préoccupations, je me suis immédiatement tourné
6 vers ma NSIA pour dire « peux-tu faire un suivi sur ce que je
7 suis en train de lire ce matin et me revenir avec des
8 informations », et moi, j'ai confiance que quel que soit
9 l'univers ou l'endroit dans l'univers de sécurité et
10 renseignement où l'information se trouve, elle a accès à tout
11 cet univers-là. C'est la personne vers laquelle tout est
12 éventuellement conjugué.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et je veux bien
14 comprendre, donc elle a accès à tout, mais est-ce que, par
15 ailleurs, tous, que ça soit les agences, que ça soit les
16 différents ministères, systématiquement transmettent
17 l'information relative à l'ingérence étrangère à la NSIA?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je suis
19 confiant qu'elle reçoit l'information que les différentes
20 agences trouvent pertinente, mais comme on a vu, il y a
21 toujours des améliorations à faire sur la façon que
22 différents départements et différents secteurs du
23 gouvernement travaillent ensemble, et l'existence même de la
24 NSIA permet d'avoir un point d'autorité et de capacité
25 d'aller exiger des réponses et des informations de partout.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** OK. Lorsque vous recevez
27 des renseignements, et au sens d'intelligence là..

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...qui ne sont peut-être
2 pas encore corroborés, mais qui sont susceptibles d'être
3 extrêmement importants d'avoir un impact significatif, est-ce
4 que vous pouvez demander aux agences en établissant une liste
5 de priorités de compléter ou de poursuivre les enquêtes qui
6 sont entreprises?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Absolument,
8 mais souvent et presque dans toutes les situations, quand je
9 dis il faudrait faire un suivi là-dessus, ce que j'entends,
10 c'est « on est en train de le faire et voici ce qu'on est en
11 train de faire ». Évidemment, le travail que font les agences
12 ne dépend pas d'un premier ministre pour dire « ah, vous
13 devriez vraiment faire un suivi là-dessus », ils vont suivre
14 les enjeux préoccupants. Oui, un gouvernement ou un premier
15 ministre peut accorder plus d'emphase, peut mettre de la
16 pression pour aller plus vite, peut envoyer plus de
17 ressources, mais nos systèmes de... et nos agences de sécurité
18 et de renseignement ont les mandats et les responsabilités
19 pour pouvoir faire des suivis sur des enjeux préoccupants.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous pouvez le faire
21 en changeant les priorités qui peuvent être à ce moment-là
22 déjà établies.

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, on peut
24 modifier, on peut accroître certainement. On a une réflexion
25 régulière sur les priorités en matière de sécurité pour le
26 pays. L'emphase qu'on met sur la cybersécurité, par exemple,
27 c'était pas ce que c'était il y a dix ans, par exemple. Le
28 monde est en train d'évoluer, la réalité d'un monde où les

1 grands pouvoirs sont en train de changer d'orientation, où la
2 Russie est devenue extrêmement problématique et pas juste un
3 peu problématique comme elle l'était il y a dix ans. On
4 s'ajuste constamment et les élus ont un rôle important à
5 jouer là-dedans, mais certainement le travail que font nos
6 agences de renseignement et de sécurité procèdent de façon
7 robuste de toute façon.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Lorsque votre directeur
9 de campagne, monsieur Broadhurst, vous informe qu'il y a des
10 allégations voulant que des personnes aient été transportées
11 par autobus pour voter à une investiture, est-ce que vous
12 demandez, vous, que des vérifications additionnelles soient
13 effectuées?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Par rapport aux
15 partis, oui, j'ai demandé d'abord qu'est-ce qu'on a comme
16 information là-dessus et « est-ce que tu peux faire un suivi...
17 est-ce que vous pouvez faire un suivi avec... », que le parti
18 fasse un suivi avec Élections Canada pour voir les rapports
19 qui ont été remplis, pour voir les conclusions, voir si on a
20 d'autres informations. Mais la réalité, c'est dans des
21 nominations contestées, il y a presque toujours des autobus.
22 Dans certaines situations, ces autobus sont payés par le
23 candidat soi-même et comme ça ils seront sur la liste de
24 dépenses soumise à Élections Canada, mais dans d'autres
25 situations, comme j'ai dit, c'est des autobus qui
26 appartiennent à un centre d'âge d'or qui sont utilisés ou qui
27 sont utilisés par d'autres, qui sont commandés par d'autres,
28 et là, il n'y aurait peut-être pas de reçus là-dessus.

1 Moi, dans mon propre concours à la nomination
2 en février-mars, mars-avril peut-être, 2007, il y avait
3 plusieurs autobus d'Italiens et de Grecs parce que c'était la
4 réalité pour mon comté de Papineau. C'est quelque chose qui
5 est assez commun et ça n'aurait pas été assez pour que
6 quelques regardants comment se déroulait la nomination
7 automatiquement disent « ah, il faudrait faire un suivi
8 immédiat là-dessus ». On n'est pas une organisation de... we're
9 not a forensic organisation. C'est de regarder à ce point-là
10 en termes d'un parti qui fonctionne principalement par
11 bénévoles, on est limités dans ce qu'on peut aller regarder
12 trois semaines plus tard.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous avez, si j'ai... si
14 mes notes sont justes, vous avez indiqué que c'était une
15 question « be revisited after the elections ».

16 Est-ce que la question a été « revisited
17 after the elections »?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui? Par le parti?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Par le parti,
21 je suis pas sûr qu'il y avait une norme, puis je suis sûr que
22 oui, il y avait eu des vérifications, mais les vérifications
23 ont été faites de façon assez complète, j'en suis sûr,
24 immédiatement après qu'ils auraient été avisés par le SITE
25 Task Force. Je suis pas certain qu'il y aurait beaucoup plus
26 de recherches qui auraient pu découler pendant des mois par
27 la suite ou même des semaines parce que on avait
28 l'information qu'on avait et on n'en avait pas beaucoup plus

1 que ça.

2 S'il y avait eu des enquêtes d'Élections
3 Canada à cause d'irrégularités, ça, il y aurait eu des
4 suivis, mais ça, c'est Élections Canada qui pourrait en
5 parler.

6 Pour moi, les suivis, c'était au niveau de
7 l'engagement possible d'autorités chinoises ici au Canada qui
8 auraient pris un intérêt actif dans un candidat particulier,
9 dans un processus de nomination particulier. C'est à ce
10 niveau-là où on aurait fait des suivis pas pour voir, OK,
11 est-ce qu'on peut savoir la vérité sur ce qui s'est passé
12 dans la nomination, parce que ça, c'est peut-être très
13 difficile à voir, mais est-ce qu'on peut établir un peu plus
14 de clarté sur le rôle ou l'intérêt potentiel qu'une autorité
15 chinoise aurait eu par rapport à ce candidat particulier.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, avant le contre-
19 interrogatoire, on va faire une pause. Et je pense que nous
20 souhaitons faire une pause.

21 Donc, on a un peu de retard, par conséquent,
22 je dirais qu'on va faire une pause de 10 minutes. Alors,
23 revenons à 17 h 15.

24 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

25 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
26 étrangère est en pause jusqu'à 17 h 15.

27 --- La séance est suspendue à 17 h 07

28 --- La séance est reprise à 17 h 30

1 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.
2 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
3 étrangère a repris.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, l'avocat de
5 Michael Chong va être le premier à procéder au contre-
6 interrogatoire.

7 **--- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Sous le même serment:**

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

9 **Me GIB van ERT:** Monsieur le Premier
10 ministre, vous avez entendu madame Chaudhury vous dire que,
11 hier, nous avons entendu monsieur Broadhurst. Et je vais
12 demander au greffier de présenter un document que nous avons
13 déjà examiné hier avec monsieur Broadhurst. CAN 5461. C'est
14 un document que nous avons déjà examiné.

15 Je l'ai présenté à monsieur Broadhurst parce
16 que je voulais avoir son témoignage sur ce qu'il vous a dit.
17 Évidemment, l'utilité de ce document, c'est qu'il porte sur
18 des informations dont on peut parler en public.

19 Alors, je voudrais d'abord vous parler
20 d'allégations d'ingérence étrangère de la part de la Chine
21 dans la course à l'investiture de Don Valley North. Et si on
22 peut descendre un peu, voilà, ça c'est la partie caviardée.
23 Voilà un résumé de la partie caviardée :

24 « On utilise des bus pour faire venir
25 des élèves internationaux à
26 l'assemblée d'investiture pour
27 soutenir Han Dong à la demande de
28 fonctionnaires chinois au Canada. »

1 (Tel qu'interprété)

2 Je voudrais vous demander si rien dans le
3 document n'a dit que la langue que parlait les élèves. Dans
4 votre témoignage plus tôt et aussi dans les résumés de
5 témoignage que vous avez adopté, vous avez parlé des
6 personnes dans le bus en parlant de personnes parlant le
7 chinois ou de sinophones. Je peux vous citer les passages.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'une des
9 difficultés que j'ai, c'est le fait de me souvenir ce que je
10 savais à un moment particulier alors que des mois plus tard
11 ou des années plus tard, j'ai appris davantage d'information.
12 Ça veut dire que je ne suis jamais sûr à 100 pour cent ce que
13 je savais à un moment particulier.

14 **Me GIB van ERT:** Oui, je le comprends.

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** À un moment
16 donné, lorsqu'il s'agissait de savoir si le Service canadien
17 du renseignement de sécurité comprenait le fonctionnement des
18 courses à l'investiture et le fait que, régulièrement, on
19 faisait venir des bus, quelqu'un m'a rapporté le fait que le
20 SCRS était préoccupé par le fait qu'il y avait des bus
21 contenant des personnes parlant le chinois.

22 Et moi, j'ai dit que dans mon compté, j'ai
23 des personnes qui viennent et qui parlent le grec. Je me
24 rappelle pas précisément si des personnes parlant le mandarin
25 étaient visées par ce breffage ce dimanche de la campagne ou
26 pas, mais c'est certainement conforme à cela.

27 **Me GIB van ERT:** Je vais demander au greffier
28 de nous montrer le document suivant, s'il vous plait.

1 Monsieur le Greffier, je vais vous demander de passer au
2 paragraphe... pardon, je vais vous demander de commencer au
3 paragraphe 29. Alors, WIT 67, paragraphe 29. Merci.

4 Alors, la dernière phrase, on était préoccupé
5 par le fait que des bus contenant des sinophones étaient
6 arrivés à l'assemblée de candidature. Et au début de la page
7 suivante, un petit peu plus bas, voilà. Voyez, Monsieur le
8 Premier ministre :

9 « La principale préoccupation était
10 que des bus contenant des sinophones
11 auraient pu être des élèves
12 internationaux qui suivaient les
13 directives de la Chine. » (Tel
14 qu'interprété)

15 La principale préoccupation du Service
16 canadien du renseignement de sécurité, ce n'est pas que
17 c'était des sinophones, mais c'est qu'ils suivaient les
18 directives de la République populaire de Chine.

19 Si ça avait été des élèves de Suisse, et non
20 pas de Chine, mais qui étaient amenés à la demande de la
21 Chine, qui agissaient selon ces directives, ça aurait été une
22 ingérence étrangère et les préoccupations du Service auraient
23 été justifiées?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Cela fait
25 partie de ce que je me rappelle à titre de contexte à propos
26 des préoccupations du Service disant que la Chine pouvait
27 avoir mobilisé des particuliers.

28 **Me GIB van ERT:** Je vous remercie. Et je vais

1 vous dire la chose suivante. À un certain moment, vous nous
2 avez tous mis en garde à propos des allégations à propos de
3 Don Valley North et de Han Dong qui ont été publiées. Vous
4 avez mis en garde les Canadiens pour qu'ils ne tombent pas
5 dans des stéréotypes à propos de la Chine ou des sino-
6 canadiens.

7 Et je voudrais vous dire que l'ethnicité ou
8 la langue de ces élèves n'a jamais été la préoccupation ni
9 pour le Service, ni pour les Canadiens. C'est le fait que
10 c'était la Chine qui ordonnait à des personnes d'agir. Il
11 s'agissait donc de l'élection de Han Dong. Et on peut être
12 préoccupé par la démocratie sans avoir aucun préjugé?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Exactement. Et
14 c'est ce que j'ai dit au Service dans ma réponse lorsqu'on
15 laissait entendre que le bus comprenait des sinophones. J'ai
16 répondu : « Ça n'a pas d'incidence. »

17 **Me GIB van ERT:** J'espère que c'est votre
18 témoignage que vous ne pensez pas que... vous ne pensiez pas
19 que le Service faisait preuve de préjugés raciaux?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Je
21 craignais que le Service n'ait pas une compréhension aussi
22 approfondie que celle des acteurs politiques, le fait répandu
23 de faire venir des bus aux campagnes d'investiture.

24 **Me GIB van ERT:** Est-ce que nous pouvons
25 passer au document suivant, c'est votre témoignage, au
26 paragraphe 24. WIT 66. Merci. C'est en haut de la page 7,
27 donc, s'il vous plait, déroulez un peu le document. Voilà.

28 Au milieu de la page :

1 « Le fait qu'il y avait des bus
2 transportant des personnes sinophones
3 ne corroborait pas nécessairement
4 l'allégation selon laquelle la Chine
5 était responsable. » (Tel
6 qu'interprété)

7 Et j'aurais dû lire la phrase précédente.

8 « Il », c'est-à-dire vous :

9 « ... se souvenait que le renseignement
10 était simplement une allégation et ne
11 comprenait pas de preuve selon
12 lesquelles les personnes transportées
13 étaient appuyées par des
14 fonctionnaires de Chine. » (Tel
15 qu'interprété)

16 Et là, il s'agit de savoir si le Service
17 comprenait que les bus faisaient partie du processus de
18 candidature.

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

20 **Me GIB van ERT:** Dans le document, on parle
21 de bus, mais là encore, il ne s'agit pas d'insister sur le
22 mode de transport de ces personnes. Ces personnes ont pris
23 des bus; elles auraient pu être transportées par un autre
24 moyen de transport, parce que ce qui préoccupait le Service,
25 c'est que personnes agissaient sous les ordres de la Chine
26 pour aider soi-disant un candidat par rapport à un autre.

27 Je comprends ce que vous dites, vous vouliez
28 vous assurer que le Service comprenait que les bus en eux-

1 mêmes n'étaient pas un problème, mais ce que je vous propose,
2 c'est que lorsqu'on lit cette déclaration, il s'agit en fait
3 des ordres de la Chine. Oui, peu importe si c'était
4 transporté par tricycle, le fait c'est qu'ils agissaient sur
5 les ordres de la Chine?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Et bien, je
7 pense qu'il serait plus difficile pour un acteur étranger de
8 faire venir des électeurs en tricycle plutôt que de les
9 transporter par le bus.

10 **Me GIB van ERT:** Mais, bon, disons que ce
11 miracle se produisait, le Service de renseignement de
12 sécurité en serait préoccupé?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

14 **Me GIB van ERT:** J'aimerais maintenant vous
15 présenter le Rapport Johnston. Et je voudrais qu'on passe à
16 la page 23, COM 104. Je ne sais pas si je vais trouver ma
17 citation.

18 Bon, monsieur Johnston a conclu à propos des
19 allégations sur Don Valley North, il a dit :

20 « ... il y a un soupçon bien fondé selon
21 lequel les irrégularités sont liées au
22 consulat de la Chine à Toronto... »

23 (Tel qu'interprété)

24 Un instant.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Voilà, ça y
26 est. « Des irrégularités ont été observées. »

27 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup, Monsieur le
28 Premier ministre.

1 « ... et il y a un soupçon bien fondé
2 selon lequel les irrégularités
3 étaient liées au consulat de Chine à
4 Toronto... » (Tel qu'interprété)

5 Ce n'est pas une conclusion que vous avez pu
6 faire en septembre 2019, mais ma question est la suivante.
7 Aujourd'hui, maintenant qu'on a le rapport de monsieur
8 Johnston, il a abouti à cette conclusion. Est-ce que... tout
9 d'abord, est-ce que vous acceptez qu'il y a eu des
10 irrégularités lors de cette course à l'investiture qui était
11 probablement liée au consulat de Chine à Toronto?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Selon moi, les
13 irrégularités observées ne sont pas suffisantes pour révoquer
14 un processus démocratique. Et un soupçon bien fondé mérite
15 davantage de réflexion et de suivi, mais peut ne pas
16 atteindre le niveau nécessairement très élevé pour évoquer un
17 processus démocratique.

18 **Me GIB van ERT:** Mais je crois que ce n'est
19 pas ce dont parle monsieur Johnston. Il parle d'un soupçon
20 fondé d'irrégularités liées au consulat. Ce que je voudrais
21 savoir, c'est est-ce que vous acceptez ses conclusions
22 aujourd'hui?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, pardon.
24 Si vous ne me demandez pas comment... j'accepte qu'il y a un
25 soupçon selon lequel des responsables chinois au Canada
26 étaient impliqués d'une façon quelconque dans ce processus de
27 candidature. Est-ce que vous savez de quelles irrégularités
28 parlaient monsieur Johnston?

1 **Me GIB van ERT:** Non. Pas autant que
2 quelques personnes dans cette salle.

3 Alors, vous dites qu'il y a un soupçon. Est-
4 ce que vous acceptez que ce soupçon est bien fondé selon les
5 termes de monsieur Johnston?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
7 m'exprimer sur une analyse faite par quelqu'un d'autre. Là
8 encore, il faut distinguer entre ce que je savais en 2019 de
9 ce que j'ai pu apprendre plus tard. Ça me met dans une
10 position délicate pour vous répondre.

11 **Me GIB van ERT:** Je passe au document
12 suivant. Et vous avez déjà vu ce document, CAN 15842, le
13 breffage d'octobre 2022. Vous avez déjà dit que les
14 breffages étaient oraux. J'ai compris, Monsieur.

15 Je voudrais passer à la page 2 du document.
16 En descendant un petit peu plus bas. Voilà.

17 Ma question est la suivante, est-ce que le
18 directeur a dit que :

19 « Le Canada avait été plus lent que
20 nos alliés du groupe des cinq à
21 réagir aux menaces d'ingérence
22 étrangère. » (Tel qu'interprété)

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
24 interprété)

25 **Me GIB van ERT:** Et si on continue, par
26 exemple :

27 « ...publié proactivement un
28 bouleversement réussi des activités

1 d'ingérence étrangère... » (Tel
2 qu'interprété)

3 (Non interprété)

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, j'ai dit
5 que les notes de breffage ne correspondaient pas au breffage
6 actuel que nous avons reçu. Le breffage a été concentré... a
7 été consacré à des cas précis et toutes ces notes ont été
8 préparées pour le directeur. « En général, l'ingérence
9 étrangère est grave... », et bien, ça aurait pris les premières
10 30 secondes. Parce que le directeur ensuite aurait abordé
11 les cas.

12 **Me GIB van ERT:** Je veux... en fait, j'ai votre
13 remarque à la page 3. Oui, c'est la puce qui commence par,
14 en anglais, par « Ultimately ».

15 « ... les acteurs étrangers sont en
16 mesure de se livrer avec succès à une
17 ingérence étrangère au Canada, parce
18 qu'il n'y a pas de conséquence, ni
19 juridique, ni politique. L'ingérence
20 étrangère est donc une entreprise à
21 faible risque et avec des
22 conséquences élevées. » (Tel
23 qu'interprété)

24 Est-ce que vous êtes d'accord avec cela?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

26 **Me GIB van ERT:** Merci.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de Jenny Kwan.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Premier
2 ministre, bon après-midi.

3 Nous savons que dans le public, la députée
4 Jenny Kwan a allégué qu'elle avait été la cible d'ingérence
5 étrangère de la part de la Chine lors de l'élection de 2021.
6 Donc, il y a trois séries de questions que j'espère aborder.

7 Tout d'abord, comment est-ce que la députée
8 Kwan a appris du Service canadien du renseignement de
9 sécurité qu'elle était la cible d'ingérence étrangère.
10 Deuxièmement, pourquoi est-ce qu'elle aurait pu en être la
11 cible. Et troisièmement, comment est-ce que l'ingérence
12 étrangère pourrait s'exercer contre elle au Canada.

13 Alors, Monsieur le Premier ministre, vous
14 savez que la députée Kwan a reçu un breffage confidentiel du
15 SCRS le 26 mai 2023 et elle n'a pas diffusé publiquement
16 aucun renseignement classifié qu'elle a reçu.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense que
18 c'est exact.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais vous savez qu'on lui
20 a dit que c'est une nouvelle cible du... une cible qui va... une
21 cible mouvante pour le Parti communiste de la Chine et que
22 cela va durer toute sa vie.

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je pense
24 que ceci est compatible avec ce qu'on lui a dit.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pouvez-vous partager avec
26 nous le fait que vous avez été impliqué dans la tentative
27 d'informer la députée de l'ingérence de la part de la Chine?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Lorsqu'il y a

1 des allégations ou des renseignements qui me sont transmis à
2 propos d'un député ou d'une personne, souvent, ma première
3 réaction ou celle de mon bureau c'est de demander à l'agence
4 de sécurité ou au SCRS de contacter directement la personne.

5 Souvent, on le Service canadien du
6 renseignement de sécurité est déjà prêt à le faire. Parfois,
7 cela permet au Service d'agir plus vite. C'est au Service de
8 prendre cette décision. Mais je crois que dans ce cas, nous
9 avons invité le Service à faire ces breffages.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, vous avez
11 encouragé le Service. Est-ce que vous vous rappelez pourquoi
12 votre bureau a encouragé ce breffage pour permettre à la
13 députée Kwan d'identifier une ingérence étrangère et de
14 prendre des mesures pour la contrer... pour contrer cette
15 ingérence étrangère?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Tout élu risque
17 d'être soumis à des menaces d'ingérence étrangère. Mais nous
18 savons que les communautés de la diaspora provenant de
19 certains pays en particulier sont plus susceptibles d'en être
20 la cible.

21 Que ce soit des breffages à des fins
22 défensives ou que ce soit des mesures d'atténuation des
23 risques, ce sont des mesures qui visent à informer, à
24 sensibiliser et à aider, on l'espère, la personne à éviter ce
25 type d'ingérence étrangère dont elle est la cible.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, une des façons
27 d'aider quelqu'un à se protéger contre l'ingérence étrangère.
28 Mais certainement un autre but serait d'inviter la personne à

1 faire part de préoccupations au SCRS ou à la GRC ou à
2 d'autres autorités fédérales?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et pour tout député ou
5 tout membre du public qui serait visé par l'ingérence
6 étrangère, on s'attendrait que si la personne présente cette
7 plainte ou cette préoccupation, qu'elle fasse l'objet d'une
8 enquête approfondie.

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. On
10 accorderait l'attention nécessaire en pareilles
11 circonstances.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais pourquoi cette
13 députée aurait-elle pu être ciblée et qu'est-ce que vous en
14 pensez? D'après le témoignage entendu ici, elle pense
15 qu'elle a été ciblée en raison de ses critiques depuis de
16 nombreuses années à l'égard du dossier des droits de la
17 personne en République populaire de Chine. Êtes-vous au
18 courant de cela?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Par exemple, elle a
21 critiqué le régime au sujet des événements de la Place
22 Tiananmen et au sujet de ce qui se passe dans d'autres
23 dossiers des Ouïghours, et cetera.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Bien des
25 Canadiens, surtout d'origine chinoise, mais d'autres origines
26 aussi, ont été la cible de telles manœuvres. Ils ont parlé
27 pour critiquer leur pays d'origine.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et elle l'a fait en sa

1 qualité de parlementaire à la Chambre des communes même?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Par exemple, quand elle a
4 dit quelque chose au sujet du génocide qui devrait être
5 reconnu, alors, c'est évident qu'elle exerçait son droit à la
6 libre parole en agissant de la sorte?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et même chose pour le
9 privilège de parlementaire?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et
11 j'ajouterais même qu'elle remplissait ses responsabilités
12 comme membre du Parlement canadien en qualité de
13 représentante de sa collectivité, de ses commettants, ici au
14 Parlement.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et aucun Canadien, qu'il
16 soit député ou pas, ne devrait être visé par des manœuvres de
17 ce genre pour s'être exprimé librement?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Maintenant, en ce qui
20 concerne l'ingérence, est-ce que c'est courant au Canada.
21 D'après des témoignages entendus ici, en ce qui concerne le
22 RPC, ça s'ajoute comme trousse dans l'arsenal de la
23 République populaire de Chine et, entre autres, par
24 l'entremise du Front uni.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, mais il y
26 a bien des outils utilisés par le régime, y compris le United
27 Front, le Front uni, et le Parti communiste chinois exerce
28 son influence, ou alors dans certains cas, fait de

1 l'ingérence.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous pouvez faire des
3 commentaires au sujet d'autres outils, d'autres
4 interventions?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Les postes de
6 police chinois, autre bel exemple. Ça a fait la manchette.
7 Et notre ami du Bloc a posé des questions un peu plus tôt ici
8 aujourd'hui.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et souvent le Front uni
10 utilise des messagers pour agir par procuration?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et quand vous avez décrit
13 l'ingérence étrangère dans votre déposition, vous avez parlé
14 de coercition, de tromperie, de duperie. Donc, si on vous
15 disait que le Front uni achemine des fonds à des gens qui
16 travaillent pour lui au Canada, est-ce que ça vous
17 surprendrait?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, je ne
19 veux pas trop entrer dans les détails de ce que je sais
20 puisque c'est une séance publique ici, mais je pense qu'il y
21 a eu des éléments de preuve déposés à cet effet.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et vous êtes au courant
23 du fait que le SCRS a confirmé que le Front uni utilise
24 justement ces gens pour agir par procuration et pour
25 s'attaquer aux opposants du régime et en participant par
26 exemple à des événements communautaires?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une
28 fois, je vous encouragerais à traiter directement de la

1 source de ces rapports et allégations. Moi, je peux vous
2 dire que oui, on m'informe, j'ai des séances de breffage en
3 ce qui concerne l'ingérence, et je ne sais pas toujours de
4 quoi je peux librement parler. Et il y a des choses que
5 d'autres ignorent. Mais là, si vous parlez du dossier
6 public, oui, d'accord.

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais, écoutez, vous êtes
8 en politique, donc les rituels de la vie politique au Canada,
9 ben, vous savez que ça comporte la participation à toutes
10 sortes d'évènements communautaires. Et ça c'est très
11 important. Le Sakhi, par exemple, c'est un évènement que
12 vous connaissez bien?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, il y a une grande
15 importance si on est invité depuis des années à un évènement
16 et que, soudain, l'invitation disparaît. Il y a un message.
17 Êtes-vous d'accord avec cette conclusion que je tire?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, je
19 pense que retirer une invitation à quelqu'un pour un
20 évènement public, et le faire de façon publique, même si
21 c'est erroné, je crois que ça pourrait tomber dans la
22 catégorie de l'influence plutôt que de l'ingérence.

23 Par exemple, si un diplomate organise un
24 évènement pour le gouvernement chinois avec l'aide de
25 certaines personnes, si c'est fait de façon visible et
26 transparente et qu'on veut exclure telle ou telle personne,
27 bon, ben, je dirais qu'à ce moment-là, c'est malheureux, on
28 est peut-être en désaccord avec une décision de ce genre

1 puisque c'est peut-être inacceptable, mais ce n'est pas,
2 disons, quelque chose de caché.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, mais si c'est une
4 organisation canadienne qui est en cause?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, on
6 parle d'hypothèses, mais je comprends ce que vous voulez
7 dire. C'est malheureux de voir que la Chine en général tente
8 de faire taire toute critique contre le régime chinois, y
9 compris quand il s'agit de membres du Parlement qui ont un
10 profil bien connu.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, le Panel du GAC a
12 indiqué que si la RPC ou, en fait, tout autre état étranger
13 participait à de l'ingérence, cela irait à l'encontre du
14 droit international. Êtes-vous en désaccord avec cette
15 conclusion versée en preuve?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui,
17 l'ingérence étrangère constitue une infraction au droit
18 canadien et international.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et vous dites que c'est
20 aussi une attaque à la souveraineté du Canada?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Monsieur le
23 Premier ministre.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Jarmyn, au nom de
25 monsieur Erin O'Toole. Pour représenter monsieur Erin
26 O'Toole.

27 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:

28 **Me THOMAS JARMYN:** Merci. Alors, je suis Tom

1 Jarmyn et je représente Erin O'Toole.

2 Pour revenir sur une question que mon
3 collègue vient de vous poser, monsieur O'Toole, comme madame
4 Kwan, a aussi reçu des informations de la part du SCRS. Est-
5 ce que c'est fait avec la permission et l'autorisation de
6 votre bureau ou pas?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une
8 fois, il ne s'agit d'une autorisation que doit obtenir le
9 SCRS de la part du Bureau du Premier ministre. Dans ce cas-
10 là, certainement qu'on a encouragé le SCRS à le faire.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Et votre bureau donne des
12 directives générales quand un député est visé par une attaque
13 de ce genre? Est-ce que c'est normal qu'on les informe?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. C'est
15 comme ça qu'on aborde les enjeux de ce genre.

16 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, vous donnez des
17 directives en ce sens?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, nous
19 n'avons pas de directive à donner au SCRS pour ce qui est de
20 breffage pour réduire les menaces, et cetera. Mais très
21 certainement que notre position a toujours été la même,
22 c'est-à-dire que nous encourageons le SCRS à informer tous
23 les parlementaires, à les tenir au courant non seulement des
24 menaces qui pèsent contre eux, mais de tous les dossiers
25 concernant l'ingérence étrangère.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Pourriez-vous présenter le
27 document CAN 4495?

28 Bon, on a affaire ici à un document qui, en

1 théorie, porte sur un breffage qui date de la fin février de
2 2023. Ça a été préparé par le SCRS. Et l'avocat vous l'a
3 montré, et je pense que vous avez dit que vous l'aviez vu
4 aussi, pendant l'interrogatoire.

5 Donc, descendons, déroulons un peu le
6 document. Un peu plus loin. Merci.

7 Bon, d'accord. On remonte. Bon. On dit...
8 d'après votre témoignage au cours de l'interrogatoire, vous
9 n'étiez pas informé de ces événements au moment où cela se
10 produisait pendant l'élection de 2021. On ne vous en a pas
11 informé.

12 Par contre, après février 2023, après le 21
13 février, avez-vous été informé par le SCRS ou par le NSIA au
14 sujet de conclusions semblables, c'est-à-dire que on avait
15 observé des activités en ligne et... donc, Erin O'Toole et
16 Kenny Chiu, le candidat dans Richmond East, donc on a dit que
17 cela était conforme à des questions concernant les
18 améliorations. Et on a dit que tous ces efforts avaient été
19 dirigés ou orchestrés par la RPC.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je voudrais
21 revenir au résumé des témoignages qui a été préparé à ce
22 sujet.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Soixante-six (66),
24 paragraphe 49, je crois.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Moi, je parlais
26 du résumé... pas le résumé de l'entrevue, mais plutôt le résumé
27 qui a été préparé...

28 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je crois qu'il s'agit

1 du résumé tiré de plusieurs sources et non pas de cette
2 source unique. C'est à cela que le premier ministre fait
3 allusion.

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
5 interprété)

6 **Me ERIN DANN:** Numéro 4, si ça peut vous être
7 utile.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'on peut montrer
9 cette page à l'écran?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, oui, bon.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est un résumé sur
12 le sujet, mais pour revenir à ma question. C'est-à-dire,
13 est-ce qu'un haut fonctionnaire, le directeur du SCRS ou
14 quelqu'un de votre personnel ou un autre vous aurait fait un
15 breffage concernant les conclusions contenues dans ce
16 document 4495?

17 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Ben, le témoin
18 pourrait peut-être commenter ces conclusions une à la fois
19 plutôt que globalement.

20 **Me THOMAS JARMYN:** Oui.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, j'ai le
22 résumé sous les yeux. Alors, on peut revenir à la page en
23 question.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Et on déroule, s'il vous
25 plait. Oui, encore. Encore plus bas, oui.

26 Donc, on parle des activités dans les médias
27 pour décourager les Canadiens et surtout ceux d'origine
28 chinoise pour appuyer, donc, le Parti conservateur, son chef

1 Erin O'Toole, et le candidat Kenny Chiu dans Steveston-
2 Richmond Est.

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. La
4 dernière ligne dans le paragraphe où il est question du
5 résumé général au point six, on dit en ce qui concerne cet
6 incident, aucune directive provenant de la RPC n'a été
7 signalée ou confirmée.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, mais ma question ne
9 va pas là-dessus. Est-ce que quelqu'un vous a informé au
10 sujet de ces allégations qu'on trouve dans ce document?
11 Votre réponse c'est non? Très bien.

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ben,
13 premièrement, ce sont des notes de breffage que je n'ai
14 jamais vues. Il s'agit de notes de breffage pour la personne
15 qui donne la séance de breffage. Et, dans certains cas, il y
16 a des choses qui s'y trouvent, et dans d'autres, pas.

17 Toutefois, j'étais au courant des éléments
18 contenus dans le résumé, où il est question, donc, par suite
19 de la publication dans le *Hill Times* d'un article, il y a eu
20 différentes organisations dans les médias qui ont relevé le
21 tout et qui ont republié cet article. Mais encore une fois,
22 encore une fois, à la dernière ligne, on dit on n'a pas
23 décelé de directive provenant de la République populaire de
24 Chine ou du Parti communiste.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Ensuite, un autre
26 document.

27 **--- PIÈCE No. COM 8:**

28 Cabinet Directive on the Critical

1 Election Incident Public Protocol

2 **Me THOMAS JARMYN:** La directive du Cabinet de
3 2021 concernant le Protocole des incidents en période
4 électorale. C'est une directive, donc, et contrairement à
5 2019, on dit donc c'est quelque chose qui se perpétue?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, oui, il
7 s'agit de la directive en vigueur.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Or, divers témoins, madame
9 Drouin entre autres, nous a dit que le seuil -- pour ce qui
10 est de l'intervention par le Panel des cinq -- ce serait
11 très, très, très élevé. En ce qui concerne, donc, une... un
12 avertissement au public, il faut beaucoup de certitude. Le
13 seuil est très élevé. Est-ce que c'est ainsi que vous
14 comprenez la façon dont il faut interpréter la directive?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La directive
16 est sensée s'appliquer... et d'ailleurs, le groupe des cinq
17 doit le faire quand il y a des menaces pour ce qui est de la
18 tenue au Canada d'élections libres et équitables. Alors, il
19 faut nécessairement qu'on ait affaire à un seuil très, très
20 élevé puisque le simple d'intervenir pour ce groupe de cinq
21 hauts fonctionnaires pourrait en soi avoir un impact sur le
22 déroulement des élections.

23 Donc, quand il est question de l'expertise,
24 de l'expérience, et du jugement professionnel des personnes
25 qui font partie de ce groupe, et bien, nous nous fions à tout
26 cela quant à la façon dont ils décideraient d'intervenir et
27 de quelle façon ils interviendraient.

28 Et j'imagine que n'importe quelle

1 intervention se ferait par le biais d'une conférence de
2 presse pour informer la population canadienne au cours d'une
3 campagne électorale de certains incidents. Par exemple,
4 informer les divers partis de certaines préoccupations
5 auparavant et demander à un géant des médias de retirer une
6 information trompeuse.

7 Alors, les seuils varient selon l'action qui
8 est nécessaire pour s'assurer que l'élection demeure libre et
9 équitable pour tous les Canadiens.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'on peut dérouler
11 encore ce document, s'il vous plaît? Au point 5. Bon, il
12 est question du processus.

13 Pardon, il faudrait remonter un petit peu.
14 Paragraphe 3, s'il vous plaît.

15 Vous venez de nous dire, Monsieur le Premier
16 ministre, qu'une menace pourrait enclencher une intervention,
17 mais on dit il faut qu'il y ait un évènement qui soit survenu
18 et qui aurait une incidence sur une élection libre et
19 équitable. À ce moment-là, il faudrait en aviser la
20 population canadienne.

21 D'après vous, est-ce qu'on peut agir en
22 fonction d'une menace perçue plutôt que d'un évènement?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il faudrait
24 dérouler jusqu'à 5, le processus. Bon, on dit :

25 « ... c'est un processus en vertu
26 duquel les Canadiens seraient avisés
27 d'un incident qui menace la tenue
28 d'une élection libre et équitable au

1 Canada. » (Tel qu'interprété)

2 Donc, j'imagine qu'un incident, ça pourrait
3 être un évènement, mais je crois que s'il y a une menace
4 imminente pour ce qui est de la tenue d'élections libres et
5 équitables au Canada, je n'ai aucun doute dans mon esprit, le
6 groupe enclencherait le mécanisme, que l'incident soit
7 survenu ou qu'il soit sur le point de survenir.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Une dernière question,
9 s'il vous plaît, Madame la Commissaire?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

11 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, au niveau des
12 élections générales, au niveau d'une élection dans une
13 circonscription ou encore en ce qui concerne l'ensemble de la
14 diaspora?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne comprends
16 pas votre question. Pourriez-vous répéter?

17 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, ça pourrait se
18 cristalliser au niveau individuel dans une circonscription,
19 dans le cadre d'une communauté, ou pour les élections
20 générales comme tel?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Dans la
22 mesure où ça menace une élection libre et équitable au
23 Canada, que ce soit au niveau d'une circonscription ou au
24 niveau global pour les élections générales, parce que c'est
25 le résultat de 338 élections individuelles, les élections
26 générales.

27 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur de Luca au nom
2 du Parti conservateur du Canada.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

4 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour. Bonsoir,
5 Monsieur le Premier ministre.

6 Je vais vous demander d'afficher le document
7 suivant.

8 Monsieur le Premier ministre, en préparation
9 de votre témoignage ici, est-ce que vous savez que monsieur
10 Han Dong a confirmé sous serment qu'il a parlé à maintes
11 reprises avec la Chine de la détention des deux Michael en
12 Chine?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense que
14 oui.

15 **Me NANDO de LUCA:** Ai-je raison de dire que
16 les deux Michael ont été détenus par la Chine à partir du 1^{er}
17 décembre 2018 jusqu'à leur libération en septembre 2021?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'est exact.

19 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous
20 conviendriez que c'était une question très délicate et très
21 médiatisée au Canada et à l'étranger?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. C'était
23 certainement une question très médiatisée qui nous a amené à
24 nous mobiliser très largement. C'était une expérience très
25 difficile pour les deux Michael et pour leurs familles.

26 C'était aussi quelque chose qui a mobilisé
27 pas seulement beaucoup de Canadiens, mais aussi nos
28 partenaires dans le monde entier.

1 **Me NANDO de LUCA:** Je voudrais présenter le
2 document suivant, s'il vous plait.

3 Je crois que madame Chaudhury a passé avec
4 vous ce document en revue. Il s'agit de renseignements
5 détenus par le SCRS et d'autres agences de renseignement à
6 propos des conversations de Han Dong avec le consulat de
7 Chine. Et vous avez révisé ce document dans votre témoignage
8 plus tôt?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

10 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous confirmer que
11 mis à part l'examen de ce document en préparation
12 d'aujourd'hui, vous aviez reçu des breffages et des
13 renseignements qui portaient sur ces cinq points?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai six points
15 sur mon document.

16 **Me NANDO de LUCA:** Oui, vous avez raison.
17 Puis-je attirer votre attention sur le point 4. Vous
18 pourriez peut-être examiner ce point. Et la deuxième phrase
19 dit que :

20 « Le député Dong a affirmé que même
21 si la Chine libérait les deux Michael
22 à ce moment-là, les partis
23 d'opposition considéraient l'action
24 de la Chine comme une affirmation de
25 l'efficacité d'une approche
26 canadienne dure envers la Chine. »

27 (Tel qu'interprété)

28 Est-ce que vous avez vu cela?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

2 **Me NANDO de LUCA:** Quand est-ce que vous avez
3 eu connaissance de l'expression de ces opinions par monsieur
4 Dong?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était après
6 les fuites, mais il s'agit d'avoir conscience d'information
7 alléguant que le député Dong avait exprimé cette opinion. Il
8 y avait un certain nombre de questions à propos de la
9 traduction et du résumé de l'échange effectif.

10 Je crois que je n'ai pas besoin de lire la
11 première page qui contient des avertissements à propos des
12 différentes sources, des niveaux de fiabilité différents, de
13 la question de la corroboration ou de la fiabilité des
14 sources. Donc, il y a un certain nombre d'incertitudes à
15 propos de ce qu'on voit dans le résumé.

16 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur le Premier
17 ministre, est-ce que vous avez examiné personnellement ce
18 résumé?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ce résumé?

20 **Me NANDO de LUCA:** Non, le résumé de la
21 conversation interceptée.

22 **Me FREDRICK SCHUMANN:** Madame la Commissaire,
23 nous aventurons dans un terrain sensible.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
25 interprété). Je ne peux pas en dire davantage.

26 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez... pouvons-nous
27 examiner le premier rapport du rapporteur spécial en date du
28 23 mai 2023.

1 LE GREFFIER: COM 118?

2 Me NANDO de LUCA: Oui.

3 --- PIÈCE No. COM 118:

4 First Report The Right Honourable
5 David Johnston Independent Special
6 Rapporteur on Foreign Interference

7 Me NANDO de LUCA: Et je voudrais passer à la
8 page 26 du document COM 118.

9 Il y a une analyse d'un élément d'information
10 disant que Han Dong a conseillé au consulat de la Chine de
11 prolonger la détention des deux Michael selon *Global News*, 22
12 mars 2023. Et vous voyez que monsieur Dong dit que les
13 médias se sont beaucoup intéressés à une transcription de
14 cette conversation. Et ensuite, on dit :

15 « J'ai examiné le rapport qui a été
16 fourni au Premier ministre qui est
17 lié à cette allégation et il s'agit
18 du seul élément de renseignement qui
19 porte sur cette question. » (Tel
20 qu'interprété)

21 Monsieur Dong [sic] dit qu'il a examiné le
22 même rapport de renseignement que vous et que c'est le seul
23 rapport qui existe et qui porte sur cette question.

24 Ma question est la suivante. Est-ce que le
25 rapport de renseignement dont parle monsieur Johnston,
26 CAN.SUM 002, est-ce que c'est cela ou est-ce que c'est
27 quelque chose d'autre?

28 Me FREDRICK SCHUMANN: Je ne suis pas sûr que

1 le témoin puisse répondre à cela dans ce cadre.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

3 **Me NANDO de LUCA:** Y a-t-il d'autres rapports
4 -- on va parler de rapports écrits ou rapports électroniques
5 -- qui n'ont pas été partagés avec monsieur Johnston et qui
6 porteraient sur ce qui a dit ou qui n'a pas été dit entre
7 monsieur Dong et le fonctionnaire de la République populaire
8 de Chine?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne suis pas
10 sûr de pouvoir répondre à cette question.

11 **Me NANDO de LUCA:** Pour la même raison?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pour des
13 raisons de sécurité et de confidentialité.

14 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
16 interprété)

17 **Me NANDO de LUCA:** S'il y a de tels rapports,
18 est-ce qu'ils ont été fournis à la présente Commission?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Là encore, je
20 ne peux pas confirmer ni infirmer l'existence de tout autre
21 rapport. Je ne peux pas m'exprimer là-dessus.

22 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Johnston a fait
23 une évaluation de cette allégation. Il dit :

24 « L'allégation est fausse. Monsieur
25 Dong a parlé des deux Michael avec le
26 fonctionnaire de la Chine, mais n'a
27 pas recommandé à la Chine de
28 prolonger la détention. Et

1 l'allégation selon laquelle il a fait
2 cela a eu un effet très néfaste. »

3 (Tel qu'interprété)

4 Vous êtes d'accord avec cela, Monsieur?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Nous
6 savons que les reportages dans les médias et les allégations
7 spectaculaires faites à propos de monsieur Dong étaient faux
8 à propos de ce qu'il a dit ou de ce qu'il n'a pas dit à
9 propos des deux Michael.

10 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous
11 conviendriez du fait que tout ce qu'a dit Han Dong, monsieur
12 Johnston parlait simplement de ce titre ou de cette
13 allégation? Il ne parlait pas ce que monsieur Han Dong
14 pouvait avoir dit d'autre au fonctionnaire de la Chine. Par
15 exemple, dans CAN.SUM 02, la déclaration est un peu
16 différente.

17 **Me FREDRICK SCHUMANN:** Je ne pense pas que le
18 témoin puisse s'exprimer sur ce qu'a examiné monsieur
19 Johnston ou pas.

20 **Me NANDO de LUCA:** Madame la Commissaire,
21 voici qui termine mes questions.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci, monsieur de Luca.
23 Avocat de Han Dong.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARK POLLEY:**

25 **Me MARK POLLEY:** Merci, Madame la
26 Commissaire.

27 Monsieur le Premier ministre, je suis Mark
28 Polley et je représente Han Dong, comme vous l'avez entendu.

1 Je vais commencer par la question que vient
2 d'aborder monsieur de Luca, les allégations qui ont été
3 faites par *Global* à propos des deux Michael.

4 Comme vous le savez, nous avons entendu dire
5 hier par monsieur Clow... nous a dit que après les fuites, on a
6 discuté pour savoir s'il pouvait y avoir une réponse ou une
7 réaction. Et il a dit qu'il y a eu un certain nombre de
8 discussions sur la façon de diffuser la vérité, à savoir que
9 les allégations étaient fausses. Et il a expliqué que
10 jusqu'à hier, il n'était pas en mesure de déclarer cela
11 publiquement.

12 Tout d'abord, est-ce que vous pouvez nous
13 dire si vous avez eu des conversations comme cela à savoir si
14 le gouvernement pouvait faire quelque chose ou si vous
15 pouviez faire quelque chose?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ce que nous
17 avons fait, c'est que nous avons fait appel au rapporteur
18 spécial qui a eu l'occasion d'examiner la preuve et de dire
19 tout à fait catégoriquement que les allégations étaient
20 fausses.

21 Nous avons estimé que le fait que de pouvoir
22 faire appel au premier rapporteur qui a qualifié ces
23 allégations de fausses, c'était plus rassurant pour les
24 Canadiens préoccupés plutôt que d'avoir des élus du même
25 parti que monsieur Dong faire ces affirmations catégoriques.

26 **Me MARK POLLEY:** Hormis cette décision, est-
27 ce que vous avez parlé de ce qu'on pouvait diffuser, des
28 éléments publics?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a eu
2 beaucoup de discussion après les fuites sur cette question,
3 mais aussi sur un grand nombre de questions qui faisait
4 l'objet des fuites.

5 Nous avons essayé de souligner dans les
6 médias qu'il y avait des inexactitudes ou des affirmations
7 erronées. Mais la difficulté de protéger la sécurité
8 nationale signifiait que nous étions très limités dans notre
9 capacité de contredire les allégations fausses qui étaient
10 faites par les auteurs des fuites.

11 **Me MARK POLLEY:** Et la difficulté que vous
12 décrivez, monsieur Clow a parlé de trouver les... la preuve et
13 d'en parler publiquement. Aujourd'hui, vous en parlez, dans
14 une certaine mesure. Et je pense que la même tension se
15 poursuit et vous pouvez seulement dire des choses jusqu'à un
16 certain point?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme l'a dit
18 monsieur Clow hier, nous sommes maintenant en mesure
19 d'exprimer et de dire que la façon dont cela a été décrit par
20 les médias était fausse.

21 **Me MARK POLLEY:** Je voudrais maintenant
22 parler des bus. On parle des bus. Monsieur Broadhurst vous
23 a informé en septembre 2019. Vous avez dit qu'il avait fait
24 par de préoccupations qu'il avait évoquées, des scénarios
25 selon lesquels on faisait venir des élèves à Don Valley North
26 à l'assemblée d'investiture. Et vous avez dit, je crois, que
27 ce sont des activités habituelles, le fait de transporter des
28 personnes en bus.

1 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Oui.

2 COMMISSAIRE HOGUE: (Non interprété)

3 Me MARK POLLEY: Merci. Pardon.

4 Et vous avez soulevé la question de savoir si
5 l'agence de renseignement comprenait cette question
6 fondamentale que quelqu'un comme vous qui connaît la
7 politique, qui connaît le processus d'investiture comprenait
8 la situation. Est-ce que le Service du renseignement de
9 sécurité connaissait ce contexte?

10 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Oui,
11 certainement, même si le Service n'organise pas de processus
12 de course à l'investiture, il s'informe sur ce qu'il ne
13 connaît pas lorsque c'est nécessaire.

14 Donc, je suis convaincu que nos agences du
15 renseignement en savent maintenant beaucoup plus sur le
16 processus des mises en candidature, parce que comme toutes
17 les activités électorales, il faut que ce soit les résidents
18 qui tranchent. Et il faut s'assurer que les processus
19 électoraux sont libres, justes, et dénués d'ingérence par des
20 acteurs étrangers.

21 Me MARK POLLEY: Merci.

22 COMMISSAIRE HOGUE: Coalition des droits
23 humains.

24 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:

25 Me SARAH TEICH: Je représente la Coalition
26 des droits humains. Bonjour.

27 Monsieur le Premier ministre, je crois que
28 vous avez toute confiance dans la capacité de votre

1 conseillère en matière de sécurité et de renseignement, mais
2 qu'est-il de la capacité des agences de renseignement à
3 recevoir des renseignements concernant les personnes les plus
4 vulnérables, les membres des communautés de la diaspora?
5 Est-ce que vous saviez que ce réseau est seulement disponible
6 en anglais et en français?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

8 **Me SARAH TEICH:** Est-ce que vous saviez que
9 le site du CST et le formulaire de signalement ne sont...
10 n'existe qu'en anglais et en français?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais je sais
12 qu'il y a des personnes qui sont en mesure de contacter les
13 communautés, mais je me fie à ce que vous dites à propos du
14 fait que cela existe en anglais et en français.

15 **Me SARAH TEICH:** Et nous avons entendu dire
16 que, souvent, les membres des communautés n'osent pas
17 s'adresser aux agences de renseignement. Ces personnes
18 craignent de ne pas être entendues, ont peur de perdre leur
19 temps. Étant donné ces limites, comment vous attendez-vous à
20 ce que les agences du renseignement... si la coercition, le
21 harcèlement ou les pressions exercées sur les membres de la
22 diaspora, y compris lors des processus électoraux?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Évidemment,
24 c'est une difficulté. On essaie de travailler là-dessus
25 depuis un an pour accroître non seulement la diversité au
26 sein des diverses agences, mais aussi la capacité de ces
27 agences à rejoindre des personnes qui sont souvent les plus
28 vulnérables à l'ingérence étrangère, comme les membres des

1 communautés de la diaspora qui, souvent, se méfient des
2 autorités et des organes chargés de l'application de la loi.

3 **Me SARAH TEICH:** Étant donné ces limites,
4 est-ce que cela introduit un doute dans votre esprit à propos
5 de l'intégrité de l'élection de 2019?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que ce
7 sont deux choses différentes. La difficulté de toute
8 démocratie est qu'il faut s'assurer que des personnes qui
9 peuvent être en désaccord avec l'issue d'un processus
10 électoral restent convaincu qu'il s'agit de la volonté du
11 peuple ou des citoyens.

12 Et c'est là où le fait d'avoir un panel en
13 2019 et en 2021 qui peut affirmer qu'il a déterminé ou qu'il
14 a conclu que l'élection a été libre et juste, c'est
15 important. Personne ne peut dire cela, par exemple, à propos
16 de l'élection de 2015 ou des élections précédentes parce que
17 ce panel n'existait pas.

18 En même temps, ce que nous avons appris de
19 l'élection 2019 a été appliqué à l'élection de 2021 et
20 continuera à être appliqué, continuera à être élargi, étoffé,
21 et peut-être nous serons plus sensibles à différentes
22 vulnérabilités qui sont plus difficiles à détecter. En
23 particulier lorsqu'on parle des communautés marginalisées ou
24 racialisées.

25 Je garde confiance en la capacité de nos
26 agences de renseignement et de notre groupe d'experts pour ce
27 qui est de tirer des conclusions qui confirment que les
28 élections de 2019 et 2021 ont été libres et justes.

1 **Me SARAH TEICH:** Merci.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Doody, pour la
3 Coalition canadienne... pardon, je me trompe. C'est la
4 Coalition sikhe.

5 Ce sera votre tour tout à l'heure.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

7 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Alors, je
8 représente la Coalition sikhe, Monsieur Trudeau. Je n'ai pas
9 beaucoup de temps, mais d'entrée de jeu, je voudrais vous
10 poser la question.

11 Êtes-vous d'accord pour dire que votre
12 gouvernement a raté l'occasion d'exiger des comptes de la
13 part de l'Inde en ce qui concerne l'ingérence au Canada? Et
14 comme on n'a jamais eu de réponse, y a-t-il eu une tentative
15 de la part du Canada pour minimiser la menace pendant cette
16 période et pour justement minimiser la menace qui pèse sur
17 les citoyens canadiens, qui pesait pendant toute cette
18 période. Êtes-vous d'accord?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

20 **Me PRABJOT SINGH:** Et je vous demanderais le
21 document 155, COM 155, s'il vous plait, Monsieur le Greffier.

22 Donc, Monsieur Trudeau, c'est l'exemplaire du
23 rapport du NSICOP. C'est un groupe qui a été mis sur pied
24 par votre gouvernement pour tenter d'avoir plus de
25 transparence dans le domaine du renseignement et de la
26 sécurité.

27 À la page 73 du document PDF, s'il vous
28 plait.

1 Comme vous le savez, dans ce rapport, il est
2 question de préoccupations concernant l'ingérence étrangère.
3 C'est la page 73 du document PDF? Cinquante-cinq (55) dans
4 le vrai document.

5 Donc, c'est un article où il est question
6 d'ingérence étrangère. Et si on peut dérouler jusqu'à 79.
7 Plus rapidement, s'il vous plait. Bon, et pourriez-vous
8 monter, 59.

9 Donc, on parle précisément de la République
10 populaire de Chine et, si vous voulez dérouler encore, je
11 vous prie. On parle de la Fédération russe. Et je vais
12 faire une pause ici. On dit « d'autres états qui ont
13 participé à l'ingérence ». Et, si on continue, donc là, tout
14 est caviardé.

15 Maintenant, à la page 108 du document PDF,
16 s'il vous plait. Et si on continue jusqu'à 113. Encore là,
17 ce sont des cas de réponse en ce qui concerne donc les
18 ingérences en Chine. Et on parle de cas, par exemple, la
19 réaction pour l'ingérence russe. Et ensuite, encore une
20 fois, toute une section qui est caviardée.

21 Alors, je vais faire une suggestion. Ce qui
22 est caviardé dans ce document parle justement d'activités
23 contre la communauté sikhe et d'ingérence, d'échecs du
24 gouvernement en ce qui est de lutter contre ces ingérences
25 étrangères.

26 Oui, je comprends que vous ne serez pas en
27 mesure de commenter cela pour des raisons de sécurité
28 nationale, en public. Et si c'est le cas, vous pouvez le

1 dire à la Commissaire, mais pouvez-vous confirmer que ça fait
2 partie des points qui ont été caviardés?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
4 parler de ce qui a été caviardé pour des raisons de sécurité
5 nationale.

6 Toutefois, ce que je veux vous dire, c'est
7 que le principe selon lequel toute personne qui vient au
8 Canada, peu importe la provenance, d'où que ce soit sur la
9 planète, cette personne-là jouit de tous les droits qui
10 existent au Canada en ce qui concerne l'interférence
11 étrangère, la coercition, l'intimidation provenant du pays
12 qu'on a quitté.

13 Donc, en ce qui concerne les cas très sérieux
14 qui ont été portés au Parlement, par moi-même en ce qui
15 concerne l'assassinat d'un citoyen canadien sikh, ça prouve
16 que notre gouvernement est engagé pour défendre les libertés
17 et la vie des Canadiens pour les... et c'est d'ailleurs la
18 raison pour laquelle il y a tellement de gens qui traversent
19 des continents entiers, des océans, pour venir vivre ici au
20 Canada.

21 Donc, quand on laisse entendre que nous
22 n'avons pas fait tout ce que nous pouvions et que nous ne
23 ferons pas tout ce que nous pouvons pour défendre les valeurs
24 des Canadiens, pour défendre les Canadiens eux-mêmes contre
25 toute ingérence étrangère, ce n'est pas exact.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, le temps est limité,
27 mais ce que je voudrais savoir, c'est est-ce que c'est vous
28 qui avez approuvé le caviardage, si je comprends?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, le
2 caviardage a été fait par des fonctionnaires professionnels
3 et nous avons approuvé le caviardage, mais nous n'avons pas
4 modifié quoi que ce soit.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Mais vous avez l'autorité
6 ultime pour approuver et vous pourriez par exemple refuser un
7 caviardage excessif?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, mais le
9 caviardage, je le répète, est fait par les fonctionnaires et
10 non pas par la classe politique.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Mais le premier ministre
12 a-t-il le pouvoir de rejeter certaines suggestions qui sont
13 faites en matière de caviardage excessif?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On revient à la
15 question de la déclassification de l'information. Dans le
16 système américain, le président peut effectivement
17 déclassifier des documents. Et dans notre système ici au
18 Canada, ce n'est pas le cas.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Une dernière question.
20 Est-ce que le premier ministre a l'autorité et la capacité de
21 refuser certaines suggestions quand il y a du caviardage
22 excessif?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le premier
24 ministre peut discuter... engager une discussion et demander
25 pour quelles raisons il y a du caviardage, mais comme je le
26 disais, comme premier ministre -- et ça s'applique aussi au
27 gouvernement -- selon notre approche de ce problème, ça a
28 toujours été de nous en remettre à la fonction publique

1 professionnelle pour ce qui est du caviardage qui est
2 nécessaire au nom de la protection de la confidentialité et
3 de la sécurité nationale.

4 **Me PRABJOT SINGH:** Madame la Commissaire,
5 j'aurais une question supplémentaire.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

7 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, en ce qui concerne
8 les mesures qui n'ont pas été prises pour mettre un terme à
9 l'ingérence étrangère qui a pointé pour la première fois, y
10 compris la capacité de caviardage en ce qui concerne le
11 travail du NSI [sic], est-ce que cela n'a pas joué un rôle
12 dans l'ingérence de plus en plus agressive et dans les
13 activités de répression pendant cette période menée par le
14 gouvernement indien? Donc, l'échec de ces tentatives pour
15 mettre un terme à l'ingérence étrangère n'a-t-elle pas été
16 une réalité?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, c'est
18 une question qu'il faut poser au gouvernement conservateur
19 qui nous a précédé et qui avait d'excellents rapports avec
20 l'actuel gouvernement indien alors que notre gouvernement
21 s'est toujours tenu debout pour défendre les minorités au
22 Canada et les droits de la personne, les droits des minorités
23 qui peuvent critiquer, même si cela irrite les pays dont ils
24 sont issus.

25 **Me PRABJOT SINGH:** Merci.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant c'est à
27 votre tour, pour la Coalition.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY:**

1 **Me JON DOODY:** Jon Doody. Je représente le
2 Congrès ukrainien canadien.

3 On a entendu dire que les activités
4 d'ingérence de la Russie ont catalysé ni plus ni moins le
5 plan lancé pour protéger la démocratie du Canada. Et la
6 Russie était un pays dont s'inquiétait les Canadiens au
7 niveau d'une ingérence électorale au Canada; est-ce exact?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

9 **Me JON DOODY:** Le groupe des cinq et le panel
10 SITE n'a pas identifié d'activités provenant de la Russie,
11 que ce soit en 2019 ou 2021, lors des élections générales.
12 Or, serait-il possible que même si la Russie n'était pas
13 intéressée à s'ingérer dans les élections, serait-il aussi
14 possible qu'effectivement, ça a été fait et que ça a échappé
15 au pouvoir canadien; on ne s'en est pas rendu compte?

16 Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que
17 le Canada ne s'en est pas rendu compte et que la Russie a eu
18 une... s'est ingérée au cours des élections?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, c'est
20 toujours une possibilité. Il se peut très bien l'ensemble de
21 nos agences du renseignement, que tout l'appareil qui sont
22 pourtant très sophistiqués en matière de cybersécurité, il y
23 a le Centre de sécurité des télécommunications ou autres, et
24 que personne n'a rien décelé. C'est possible. Tout le monde
25 se soit trompé est une possibilité.

26 Mais je dirais aussi que miner la confiance
27 des Canadiens à l'égard de leurs élections, douter de leur
28 justice, ça c'est quelque chose que souhaiteraient les

1 Russes, c'est certain. Et là, je dirais qu'en dépit du fait
2 qu'on n'a pas trouvé de preuve, ça a pu se produire,
3 effectivement.

4 Et je crois qu'on a vu dans quelles mesures
5 la Russie participe à des campagnes de mésinformation, à
6 toutes sortes d'activités pour semer le chaos, pour
7 déstabiliser les démocraties un peu partout sur la planète.
8 Il y a eu des tentatives d'attaques cybernétiques qui ont
9 parfois réussi, même ici au Canada, en provenance de la
10 Russie.

11 Maintenant, l'une des grandes différences
12 entre la Russie et bien d'autres états, acteurs étatiques,
13 qui présentent un défi, c'est l'absence de masse critique,
14 que ce soit dans la diaspora russe ou la population
15 russophone au Canada. Si on compare à ce qui se passe en
16 Lettonie ou en Ukraine, où là, justement, le seuil est plus
17 facile à atteindre pour nuire au processus démocratique.

18 **Me JON DOODY:** Vous avez dit qu'il fallait
19 que le gouvernement [sic] fasse confiance au gouvernement
20 pour assurer la sécurité des Canadiens. En ce qui concerne
21 les conclusions du Panel que la Russie n'a pas fait
22 d'ingérence, avez-vous confiance en cette conclusion de ces
23 deux instances?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, nous
25 savons que la Russie est responsable de propagande, de
26 désinformation, et que la Russie a tenté très certainement de
27 s'ingérer, de nuire, et c'est persistant. C'est un acteur
28 hostile à l'égard du Canada, à l'égard de nos valeurs, à

1 l'égard de l'appui que nous apportons à l'Ukraine. Et on en
2 veut à notre démocratie, en Russie.

3 Maintenant, de dire qu'on a atteint le seuil
4 et de croire que, oui, la Russie a posé une menace à l'égard
5 de l'intégrité de nos élections, à l'égard du résultat de nos
6 élections, ça c'est certainement quelque chose qui n'a pas
7 été conclu par ces instances.

8 **Me JON DOODY:** Donc, vous pensez que la
9 communauté ukrainienne peut faire confiance à ces conclusions
10 de ces deux instances du domaine de la sécurité au Canada?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Je pense
12 que la communauté ukrainienne au Canada, comme tous les
13 Canadiens, peut faire entièrement confiance aux conclusions
14 qui ont été tirées par tous les experts en matière de
15 sécurité au Canada et par les hauts fonctionnaires à savoir
16 que les élections de 2019 et 2021 ont été justes et
17 équitables.

18 Mais, en même temps, les Ukrainiens canadiens
19 et tous les citoyens canadiens doivent être vigilants. Il y
20 a une campagne de désinformation et le narratif russe est
21 amplifié à partir de sources insoupçonnables. Et cette
22 amplification existe.

23 Donc, je suis très heureux de voir qu'en
24 Ukraine, on vient d'adopter la nouvelle version du traité de
25 libre-échange entre nos deux pays tout dernièrement. Et de
26 voir que le Parti conservateur ait voté contre cette mise à
27 jour me stupéfait. Ils ont accepté le narratif russe et je
28 pense que ça, ça pose beaucoup de problèmes et de détresse

1 dans la communauté ukrainienne de voir que le Parti
2 conservateur a agi ainsi.

3 **Me JON DOODY:** Merci, Monsieur le Premier
4 ministre.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Roi [sic] au nom
6 de la DRC, l'Alliance démocratique russo-canadienne.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour, Monsieur le
9 Premier Ministre.

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bonjour.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la commissaire.
12 Guillaume Sirois, avocat pour l'Alliance
13 démocratique des Canadiens russes.

14 On a entendu un témoignage à l'effet qu'une
15 certaine campagne de désinformation pouvait avoir coûté
16 quelques sièges à un certain parti politique lors de
17 l'élection de 2021. Je pense que vous savez à quoi je fais
18 référence, mais j'aimerais dépolitiser l'enjeu, si possible,
19 pour parler plus de désinformation.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Sauf que la
21 conclusion a été, de nos experts en sécurité nationale et du
22 Panel chargé d'assurer l'intégrité de nos élections, qu'il
23 n'y a eu aucun impact de l'ingérence étrangère dans les
24 résultats, que ce soit au niveau des 338 comtés ou au niveau
25 de l'élection générale. Donc, oui, il y a eu des attentats
26 d'ingérence, mais nos élections ont demeuré intègres dans
27 leurs résultats.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question, c'est :

1 est-ce que ce genre de tentatives là affecte seulement un
2 seul parti ou un seul chef de parti ou elles peuvent affecter
3 des partis de toutes les couleurs, des chefs de parti de
4 toutes les couleurs, dont le Parti libéral du Canada ou...

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Et certainement
6 des... l'engagement ou l'ingérence étrangère pourrait affecter
7 juste un parti ou tous les partis, ou différents partis,
8 selon non seulement le pays, mais... le pays d'origine, mais
9 aussi et le comté, la région dans laquelle il se trouve.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce que c'est
11 quelque chose que vous avez témoigné en tant que premier
12 ministre lors des élections de... en tant que chef du Parti
13 libéral, pardon, lors des élections de 2019 ou de 2021?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En termes de
15 chef de parti, moi, ma job, c'était de faire campagne, de
16 parler au plus de Canadiens possible, et de faire élire le
17 plus de libéraux possible. Je me fiais aux institutions qu'on
18 a bâties, le SITE Task Force, le P5 Panel, pour s'assurer que
19 l'intégrité des élections tienne, et effectivement, ils ont
20 conclu dans les élections de 2019 et 2021 que les élections
21 ont été libres et justes.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'aimerais mettre de
23 côté un peu l'institution pour l'instant, mais vraiment vous
24 poser la question en tant que chef de parti qui fait la
25 campagne électorale en 2019, 2021, puis savoir qu'est-ce que
26 vous avez vu ou entendu de vos propres yeux et oreilles. Est-
27 ce que c'est des choses comme des campagnes de désinformation
28 visant les libéraux ou vous-même en tant que chef de parti,

1 c'est quelque chose que vous avez entendu ou vu pendant l'une
2 ou l'autre des campagnes électorales?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ah, des
4 campagnes de désinformation, on en a vu énormément, plus en
5 2021 qu'en 2019, mais que ce soit au niveau des théories de
6 complot par rapport à la vaccination, que ce soit au niveau
7 des théories de complot par rapport au Forum économique
8 mondial ou d'autres, ou des attaques personnelles contre moi
9 et ma famille, oui, il y a eu de la mésinformation et de la
10 désinformation pendant cette campagne-là... ces campagnes-là.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais ça ne doit pas
12 être une situation super facile, surtout quand ça touche la
13 famille, mais ma question, c'est concernant... vous connaissez
14 la puissance des médias sociaux, évidemment, vous avez fait
15 la campagne en 2015 grâce aux médias sociaux justement, ça
16 vous a certainement aidé dans cette campagne-là. Je me
17 demande est-ce que vous pensez que les campagnes de
18 désinformation que vous dites qui semblaient être importantes
19 en 2019, 2021, pensez-vous que ça a eu un effet sur les
20 électeurs lors de ces campagnes?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, tous les
22 partis politiques utilisaient des médias sociaux comme moyen
23 d'aller chercher des votes et chercher des électeurs. Donc,
24 certainement les médias sociaux ont joué un rôle important
25 dans ces deux élections-là.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais je parle des
27 campagnes de désinformation spécifiquement. Pensez-vous que
28 celles-ci ont pu influencer la décision de certains

1 électeurs?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, je pense
3 qu'on voit que la mésinformation et la désinformation ont un
4 impact sur énormément de gens. Les milliers de Canadiens qui
5 croyaient que la vaccination était plus dangereuse que la
6 maladie de COVID-19 elle-même sont un exemple de gens qui ont
7 été affectés, des fois de façon mortelle, fatale, par la
8 désinformation.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Votre dernière question,
10 Maitre Sirois.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Il me reste encore
12 30 secondes. Je vais vous poser ma question, c'est : si vous
13 avez témoigné des campagnes de désinformation qui pouvaient
14 potentiellement influencer des électeurs, pourquoi vous
15 n'avez pas soulevé cette question-là avec des organismes, des
16 institutions justement du gouvernement qui sont mandatées
17 pour agir sur ces campagnes de désinformation là ou lorsqu'il
18 y a des atteintes à l'intégrité des élections?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce que ces
20 institutions-là, et, au contraire, j'en parle régulièrement
21 avec mes conseillers en sécurité nationale de l'impact de la
22 mésinformation, de la désinformation, juste à regarder la
23 situation des convois à Ottawa et d'autres pour savoir que ça
24 a un impact réel, mais c'est pas à moi de dire au Panel qu'il
25 faut veiller contre la mésinformation et la désinformation,
26 ça fait partie de leur job pour s'assurer de l'intégrité des
27 élections. C'est une job qu'ils ont bien fait en 2019, 2021,
28 mais on reconnaît qu'en 2025, ça va être encore plus

1 difficile et ils vont devoir faire une... continuer leur
2 excellent travail.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, juste ma dernière
4 question, s'il vous plaît, Madame la commissaire.

5 Si vous, en tant que chef de parti qui fait
6 la campagne, remarquez des campagnes de désinformation
7 sérieuses lors des élections, vous pensez que c'est pas
8 nécessaire de rapporter ça au SITE Task Force ou au Panel des
9 5 en tant que chef du Parti libéral parce que vous avez
10 confiance qu'ils font leur travail?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Si j'ai
12 bloqué ça... j'ai confiance qu'ils vont faire leur travail,
13 mais ça fait partie de notre responsabilité à tous, qu'on
14 soit citoyens, qu'on soit candidats, qu'on soit chef de parti
15 ou de parti politique, de travailler avec le Panel, avec le
16 SITE Task Force pour souligner la mésinformation et la
17 désinformation, ça fait partie de ce qu'on va faire en
18 travaillant avec le Panel pour soulever des enjeux, mais le
19 Panel ne dépend pas de nous pour faire leur travail non plus.
20 Mais oui, on peut absolument participer et on devrait.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

23 Du côté du Procureur général du Canada?

24 **Me FREDERICK SCHUMANN:** (Non interprété)

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** (Non interprété)

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci, Madame

1 la commissaire.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, je sais pas si je
3 dois dire que vous êtes libre de quitter, mais je vais me
4 permettre de vous le dire, vous êtes libre de quitter.

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci beaucoup,
6 Madame.

7 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

8 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
9 étrangère est levée.

10 --- La séance est levée à 18 h 51

11

12 **C E R T I F I C A T I O N**

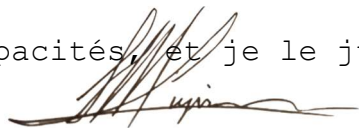
13

14 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
15 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
16 transcription of my notes/records to the best of my skill and
17 ability, and I so swear.

18

19 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
20 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
21 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
22 capacités, et je le jure.

23



24

25 Sandrine Marineau-Lupien

26

27

28